



Le script cognitivo-comportemental de victimisation de l'exploitation sexuelle chez les jeunes

Mémoire

Roxane Bélanger

**Maitrise sur mesure en criminologie
M.A.**

Québec, Canada

© Roxane Bélanger, 2019

Le script cognitivo-comportemental de victimisation de l'exploitation sexuelle chez les jeunes

Mémoire

Roxane Bélanger

Sous la direction de :

Patrick Lussier, directeur de recherche

Résumé

L'exploitation sexuelle est un phénomène international complexe dont les conséquences physiques, psychologiques et sociales sont importantes chez les victimes. Ce phénomène touche non seulement les adultes, mais également les mineurs et les individus de sexe féminin y sont particulièrement vulnérables. À ce jour, les études descriptives et exploratoires ont abordé ce phénomène sous l'angle macrosociologique et féministe. Ainsi, les connaissances actuelles concernant le script de victimisation de l'exploitation sexuelle sont limitées et, par conséquent, les activités de dépistage et de prévention le sont également. Afin de pallier cette limite, la présente recherche propose de présenter le script de victimisation de l'exploitation sexuelle et s'intéresse aux perceptions et aux cognitions des victimes. L'échantillon est constitué de 19 jeunes filles ayant reçu des services de la Direction de la protection de la jeunesse de la région de Québec concernant un signalement en lien avec une situation d'exploitation sexuelle. La stratégie analytique inclut l'approche théorique ancrée (*Grounded theory*) permettant l'analyse des scripts cognitivo-comportementaux des victimes durant les épisodes de victimisation. Les résultats des analyses de script ont permis de décrire l'identification des victimes, les stratégies de recrutement et de contrôle utilisées par les exploitateurs auprès d'elles ainsi que la nature des abus vécus. Le lien entre les cognitions des victimes à travers les étapes du script et leur évolution dans l'exploitation sexuelle est également présenté. Les résultats suggèrent des pistes de prévention situationnelle adaptées ainsi que des pistes d'interventions en fonction des cognitions des victimes. La présente recherche contribue donc à l'avancement des connaissances concernant les victimes d'exploitation sexuelle, le contexte de cette forme de victimisation, l'approche théorique des scripts criminels et le script interpersonnel et cognitivo-comportemental de l'exploitation sexuelle.

Abstract

Sexual Exploitation is a complex international phenomenon with significant physical, psychological and social consequences for victims and survivors. It affects not only adults, but also minors, and females are particularly vulnerable. To date, descriptive and explanatory studies have addressed the phenomenon of sexual exploitation from the macro-sociological and feminist perspective. Thus, current knowledge about victimization script of sexual exploitation is limited and, therefore, early screening and detection for prevention are also limited. To overcome this limitation, the present research proposes to present the victimization script of sexual exploitation for this population. The current study is also concerned about the victim's perceptions and cognitive trajectories that may play a role in shaping the script. The sample consists of 19 girls who received services from the Quebec's Child Welfare system regarding a referral related to a situation of sexual exploitation. The analytic strategy includes a grounded theory approach of victim's perceptions throughout their experience. The results allowed to describe victims identification, the recruitment and control strategies used by exploiters as well as the nature of the exploitation. The link between the victims' cognitive patterns through the script steps and their evolution across sexual exploitation experiences is also presented. These findings highlight suitable situational prevention strategies and promising avenues of intervention according to the cognitive trajectory of the victims. This research contributes to the advancement of knowledge about victims of sexual exploitation, the context of this form of victimization, the theoretical approach to criminal scripts, and the interpersonal and cognitive behavioral script of sexual exploitation.

Table des matières

Résumé.....	III
Abstract.....	IV
Table des matières.....	V
Listes des figures et illustrations	VII
Listes des tableaux.....	VIII
Liste des abréviations	IX
Remerciements	X
Introduction	1
1 Recension des écrits scientifiques.....	4
1.1 Exploitation sexuelle : Un concept flou	4
1.2 Modèles théoriques de l'exploitation sexuelle.....	9
1.2.1 Adversité et stratégies d'adaptation délinquantes.....	10
1.2.2 Trajectoires de délinquance à l'adolescence.....	12
1.3 Les facteurs de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle	15
1.3.1 Facteurs sociodémographiques.....	16
1.3.2 Facteurs développementaux.....	17
1.3.3 Comportements déviants et délinquants.....	21
1.3.4 Modèles intégratifs.....	23
1.4 Les scripts de l'exploitation sexuelle	26
1.4.1 Identification de la victime.....	28
1.4.2 Recrutement et contrôle.....	30
1.4.3 Abus.....	32
1.4.4 Évaluation et adaptation	33
2 Objectifs du projet de mémoire	38
3 Méthodologie.....	40
3.1 Échantillon.....	40
3.2 Procédures et éthique.....	43
3.3 Stratégie analytique.....	44
3.3.1 Identification	46
3.3.2 Recrutement / Contrôle	47
3.3.3 Abus.....	47
3.3.4 Évaluation et adaptation	47
4 Présentation et analyse des résultats.....	49
4.1 Identification	49
4.1.1 Par contact direct.....	49
4.1.2 Par l'intermédiaire des réseaux sociaux.....	50
4.1.3 Par l'entremise d'une tierce personne.....	50
4.2 Recrutement / Contrôle	51
4.3 Abus.....	54
4.3.1 Lieux.....	54
4.3.2 Rencontre	55
4.3.3 Nature de l'abus	56
4.3.4 Facteurs contextuels.....	56
4.3.5 Libération de la victime.....	57
4.4 Évaluation et adaptation	58
4.4.1 Aversif.....	60

4.4.2 Relationnel	61
4.4.3 Matériel	64
4.4.4 Mixte	65
4.4.5 Entrepreneurial	66
5 Discussion.....	69
5.1 Polyvictimisation et stade de développement	69
5.2 Le rôle des entremetteuses et de la technologie	71
5.3 Discontinuité et continuité	74
5.3.1 Apparence de discontinuité dans le temps	75
5.3.2 Apparence de continuité dans le temps	76
5.4 De victime à recruteuse	79
5.5 Prévention situationnelle et pistes d'intervention.....	80
5.6 Limites de la présente étude	83
Conclusion	84
Bibliographie	86

Listes des figures et illustrations

Figure 1 : Les étapes du script de victimisation de l'exploitation sexuelle	45
---	----

Listes des tableaux

Tableau 1 : Les stratégies de recrutement et de contrôle identifiées dans la littérature scientifique	31
Tableau 2 : Information descriptive de l'échantillon (n = 19).....	42
Tableau 3 : Les stratégies de recrutement utilisées en contexte d'exploitation sexuelle	52
Tableau 4 : Les stratégies de contrôle additionnelles utilisées en contexte d'exploitation sexuelle.....	54
Tableau 5 : Prévention situationnelle selon les étapes du script d'exploitation sexuelle	81
Tableau 6 : Interventions prometteuses selon les cognitions des victimes.....	82

Liste des abréviations

AEO : Accueil, Évaluation, Orientation

CIUSSS : Centre Intégré Universitaire en Santé et Services Sociaux

CN : Capitale-Nationale

CR : Centre de Réadaptation

CSA : Comportements Sexuels inappropriés

IMV : Intervention en Milieu de Vie

LPJ : Loi sur la Protection de la Jeunesse

LSJPA : Loi sur le Système de Justice Pénale pour Adolescents

TCP : Théorie du Contrôle du Pouvoir

RTS : Réception et Traitement du Signalement

PSC : Prévention Situationnelle du Crime

TAP : Trajectoire Antisociale Persistance

TLA : Trajectoire Limitée à l'Adolescence

TDAH : Trouble Déficitaire l'Attention avec ou sans Hyperactivité

UNICEF : Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Remerciements

Tout d'abord, je remercie Dr Patrick Lussier, mon directeur de recherche, pour m'avoir guidé dans mon cheminement à la maîtrise. Merci également pour les belles et nombreuses opportunités et expériences professionnelles dans lesquelles j'ai acquis des compétences essentielles à la rédaction de ce mémoire.

Ensuite, je souhaite remercier les trois organismes suivants pour leur soutien financier indispensable aux différentes étapes de la recherche et la rédaction : le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le Centre international de criminologie comparée (CICC) ainsi que le Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles du CIUSSS de la Capitale-Nationale (CRUJeF).

Enfin, je tiens à remercier ma famille, mon conjoint et mes collègues pour leurs encouragements, leur compréhension et leur soutien moral tout au long de mon parcours aux études supérieures.

Introduction

Depuis quelques années, le phénomène de l'exploitation sexuelle des jeunes a fait l'objet d'une attention particulière sur le plan social, légal et scientifique. Bien que les définitions du phénomène varient tant sur le plan légal que scientifique, l'exploitation sexuelle fait généralement référence à l'échange de services sexuels de mineurs en retour de rétribution, qu'il soit question de biens matériels, monétaires ou encore de services (par ex., argent, drogue/alcool, cadeaux, transport, hébergement, etc.). Un certain consensus se dégage toutefois concernant l'absence de connaissances concernant la description, la compréhension et l'explication du phénomène. Les recherches scientifiques portant sur l'exploitation sexuelle des mineurs se sont développées principalement dans la dernière décennie. À cet effet, l'état des connaissances actuelles suggère que le phénomène de l'exploitation sexuelle varie entre 1% et 4% (Pedersen & Hegna, 2003; Svedin & Priebe, 2007; Lavoie, Thibodeau, Gagné, & Hébert, 2010; Homma, Nicholson, & Saewyc, 2012; Fredlund, Svensson, Svedin, Priebe & Wadsby, 2013; McNeal & Walker, 2016). Ces études, réalisées principalement auprès d'échantillons de la communauté (par ex., étudiants, étudiantes) suggèrent que le phénomène demeure relativement rare. La faible prévalence, combinée au faible nombre d'études scientifiques sur la question, a pour conséquence que ce phénomène demeure, à ce jour, grandement méconnu. Cette situation est d'autant plus vraie au Canada et au Québec où l'on constate une absence relative d'un corpus de recherche sur la question (Lavoie et al., 2010).

La littérature existante, non seulement limitée, porte majoritairement sur trois dimensions de l'exploitation sexuelle : (a) les facteurs de risques (par ex., Lavoie et al., 2010; Kaestle, 2012; Reid, 2014); (b) les conséquences (par ex., Heilemann et Santhiveeran, 2011; Anderson, Coyle, Johnson, & Denner, 2014; Greenbaum, 2014); (c) les aspects sociolégaux relatifs à ce type de crime (par ex., Ferguson, Soydan, Lee, Yamanaska, Freer, & Xie, 2009; Marcus, Riggs, Horning, Rivera, Curtis, & Thompson, 2012; Reid, 2013; Roots, 2013). Bien que ces thèmes soient importants, ils sont souvent ancrés dans un discours idéologique (par ex., Toupin, 2006; Konstantopoulos et al., 2013; Finkel & Finkel,

2015) tout en contraste avec la littérature scientifique, notamment issue de la criminologique, qui est actuellement en effervescence. Les travaux de Brayley et ses collègues (2011) sur le script criminel du trafic à des fins d'exploitation sexuelle sont un exemple éloquent à ce sujet. Par ailleurs, cette étude européenne servira d'assise théorique et scientifique au projet de mémoire portant sur l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec.

L'orientation actuelle de la littérature scientifique concernant l'exploitation sexuelle des jeunes n'offre pas de réponses claires concernant la nature même du phénomène et les processus qui le caractérisent. Nombreuses sont les questions qui demeurent sans réponses : quel est le *modus operandi* de l'exploitation sexuelle? Quelle est la nature des abus vécus en situation d'exploitation sexuelle? Qu'est-ce qui distingue les victimes exploitées une seule fois de celles victimisées à plusieurs reprises? Quel est le rôle de la victime dans le recrutement d'autres victimes? Dans un même ordre d'idée, on s'intéresse peu à la perception de la victime au moment même de son exploitation sexuelle à l'adolescence (par ex., Bokhari, 2008; Pearce, 2011; Rafferty, 2016). Quelle est la place de la notion de consentement et de choix dans la victimisation? Quels sont le raisonnement et la perception de la victime dans sa situation d'exploitation sexuelle? Finalement, la notion de désistement de la prostitution est abordée dans la littérature auprès de victimes d'âge adulte (Baker, Dalla & Williamson, 2010; Cimino, 2012; Kofod, 2018), alors que la recherche montre que ces activités peuvent débuter à l'adolescence (May, Harocopos, & Hough, 2000) et que ce ne sont pas toutes les jeunes victimes d'exploitation sexuelle en tant que mineur qui continueront à l'âge adulte. Qu'est-ce qui distingue les jeunes pour qui la victimisation persiste dans le temps de ceux qui cessent à l'adolescence? Qui sont ceux qui s'impliqueront éventuellement dans le recrutement à des fins d'exploitation sexuelle?

En s'inspirant de l'approche des scripts criminels (par ex., Cornish, 1994; Ekblom & Gill, 2016), quelques études criminologiques novatrices ont tenté de répondre à ces questions (Brayley et al., 2011; Savona, Giommoni, & Mancuso, 2013; Reid, 2016). L'étude des scripts fait référence à l'analyse d'une infraction criminelle dans ses actions de base et les prises de décisions importantes qui se

succèdent avant, pendant et après l'infraction. Dans le cadre du phénomène de l'exploitation sexuelle des jeunes, les chercheurs ayant abordé la question sous l'angle des scripts se sont attardés particulièrement aux stratégies d'identification, de recrutement et de contrôle utilisés par les exploitateurs. Ces recherches ont grandement contribué à l'avancement des connaissances concernant le point de vue de l'infracteur. Toutefois, à ce jour, elles sont non seulement limitées, elles ont négligé le point de vue de la victime et le script de victimisation de celle-ci (Leclerc & Wortley, 2013).

Dans le cadre du projet de mémoire, une analyse de script d'une perspective de la victime d'exploitation sexuelle est l'objet d'une attention particulière. Cette recherche vise à identifier et décrire le script cognitivo-comportemental de l'exploitation sexuelle selon la perspective des jeunes victimes. Elle est soutenue par une perspective criminologique développementale (par ex., Farrington, 2003), qui implique la description et l'analyse des facteurs psychosociaux associés à l'exploitation sexuelle en tenant compte de l'âge et du stade de développement des jeunes impliqués. Puisqu'il s'agit d'une étude exploratoire concernant un phénomène encore relativement méconnu au Québec, un devis de recherche qualitatif est privilégié. L'échantillon à l'étude est constitué de 19 jeunes filles ayant reçu des services de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de la grande région de la Capitale-Nationale. Les jeunes sélectionnés dans le cadre de la présente étude ont tous fait l'objet d'un signalement en lien avec une situation d'exploitation sexuelle. Une analyse complète des dossiers de signalements de la DPJ des jeunes sélectionnées fut réalisée afin de mieux saisir et contextualiser l'histoire développementale de celles-ci. Les histoires de victimisation en contexte d'exploitation sexuelle de chacune des victimes furent extraites de manière intégrale. Des analyses thématiques sont ensuite réalisées en fonction de chaque étape du script d'exploitation sexuelle présentée par Brayley et ses collègues (2011) et concernant la perception de la victime à chacune des situations d'exploitation sexuelle.

1 Recension des écrits scientifiques

La présente recension des écrits entend mettre la table sur les aspects conceptuels, idéologiques, théoriques et empiriques de l'exploitation sexuelle. Pour ce faire, la première section porte sur les nombreuses définitions et termes utilisés pour désigner le phénomène de l'exploitation sexuelle, sur les plans légaux et académiques. La seconde section comprend la présentation de modèles théoriques couramment utilisés dans l'étude de l'exploitation sexuelle. La troisième section présente la littérature empirique somme toute abondante concernant les facteurs de risque d'exploitation sexuelle chez les jeunes. La quatrième et dernière section de la recension des écrits porte sur l'approche théorique novatrice des scripts d'un point de vue de la victime et montre l'importance de prendre compte de l'aspect interpersonnel et cognitif dans ce processus.

1.1 Exploitation sexuelle : Un concept flou

L'exploitation sexuelle est un phénomène criminologique avec des enjeux sociaux importants. D'ailleurs, les Nations Unies, plus spécifiquement le Fonds pour l'enfance (UNICEF), considèrent ce phénomène comme une atteinte à la dignité humaine et un frein au développement économique et social d'une nation (UNICEF, 2018). Dans l'objectif de mieux comprendre un phénomène, il est impératif de prime abord de le définir clairement et de tabler sur ces concepts clés. Toutefois, les phénomènes sociaux de par leur nature et leur constante évolution, peuvent être définis et conceptualisés de manière différente à travers le temps et l'espace (c.-à-d. d'une décennie à l'autre et d'un pays à l'autre), d'un cadre disciplinaire à un autre (criminologie, droit, psychologie, etc.) et d'un cadre théorique et idéologique à un autre (féministe, légal, développemental). Ainsi, il n'existe pas de consensus non seulement en ce qui a trait à la définition du phénomène à l'étude, mais également quant aux termes utilisés pour le désigner. C'est dans ce contexte que la présente section propose de présenter les termes pertinents de points de vue légal et académique, tout en statuant et justifiant l'orientation privilégiée dans la présente recherche.

Au Canada, le Code criminel offre une définition légale du trafic humain, du proxénétisme et de l'exploitation sexuelle. Ce n'est pas plus tard qu'en 2005, que le Canada a adopté pour la toute première fois une réglementation contre la traite des êtres humains en vertu de l'article 279.01 à 279.04 du Code criminel canadien (Code criminel canadien, 2018). La première condamnation en vertu de cette loi survient trois ans après sa mise en œuvre et trois ans plus tard, un total de cinq condamnations a eu lieu. Selon Roots (2013), la similarité d'autres articles du Code criminel fait en sorte qu'il est difficile de distinguer le trafic des personnes et d'autres crimes, notamment le proxénétisme régi en vertu de l'article 212 du Code criminel. À cet effet, l'article portant sur le proxénétisme est abrogé en 2014. Ceci dit, au Canada, la définition légale de la traite de personne est une infraction contre la personne et la réputation¹ et se manifeste sous diverses formes, noms et lieux. Si le Code criminel prévoit expressément la traite de personnes âgées de moins de dix-huit (18) ans, elle est définie d'une exacte manière². L'exploitation dans un tel contexte renvoie donc à la manipulation de la victime et à la notion d'échanges de services marchands. En son essence, c'est un crime d'exploitation motivé par le profit facilité par l'usage de la force, de la fraude ou de la coercition et dans lequel la notion de déplacement de la victime est importante (Gallagher, 2010). Bien qu'il s'agisse de crimes bien distincts dans le Code criminel, le trafic humain peut être fait à des fins d'exploitation sexuelle, et ce, lorsqu'il est expressément question de victimes mineures.

¹ Art. 279.01 (1) Quiconque recrute, transporte, transfère, reçoit, détient, cache ou héberge une personne, ou exerce un contrôle, une direction ou une influence sur les mouvements d'une personne, en vue de l'exploiter ou de faciliter son exploitation (Code criminel canadien, 2018).

² Pour l'application de la traite de personne : 279.04 (1) [...] une personne en exploite une autre si elle l'amène à fournir son travail ou ses services, par des agissements dont il est raisonnable de s'attendre, compte tenu du contexte, à ce qu'ils lui fassent croire qu'un refus de sa part mettrait en danger sa sécurité ou celle d'une personne qu'elle connaît.

L'article de loi concernant l'exploitation sexuelle, dans la catégorie des infractions d'ordre sexuel, est créé en 2003³. À ce moment, un adolescent est défini comme toute personne entre 14 et 18 ans. En 2008, l'âge de définition d'un adolescent est restreint aux individus âgés entre 16 et 18 ans. Ainsi, une faible proportion des mineurs est ciblée par cet article de loi actuellement. De plus, les rapports sexuels sont considérés comme de l'exploitation sexuelle lorsqu'ils sont commis par la personne en autorité elle-même ou bien par une tierce personne à la demande d'une personne en autorité. Cela se rapproche fortement de l'abus sexuel à proprement parler, la seule distinction pour l'exploitation étant la relation particulière de vulnérabilité et de dépendance de la victime par rapport à l'abuseur. Cela souligne le fait qu'il s'agit d'abord et avant tout d'une infraction d'ordre sexuel, au même titre que l'agression sexuelle, mais dans un contexte particulier de vulnérabilité. Par conséquent, la ligne entre l'abus sexuel et l'exploitation sexuelle est floue et les définitions légales ne permettent pas de l'éclaircir. De plus, l'exploitation sexuelle, telle que définie, ne renvoie pas à la notion d'échange de services, pourtant présente dans l'exploitation en contexte de traite de personne.

Le Code criminel canadien introduit une certaine confusion conceptuelle en renvoyant à un même phénomène des articles de lois différents et en proposant une définition de l'exploitation sexuelle qui chevauche celle de violences et d'abus sexuel de mineurs (Roots, 2013; Code criminel canadien, 2018). Concernant la notion de consentement, en vertu du Code criminel du Canada, les enfants de moins de 14 ans ne peuvent légalement donner un consentement éclairé à toute activité sexuelle allant des simples attouchements aux rapports complets. Les adolescents âgés entre 14 et 17 ans ne peuvent également donner leur consentement légal à une activité sexuelle avec une personne en position de confiance ou d'autorité ou avec qui ils entretiennent une relation de dépendance.

³ Art.153 (1) Commet une infraction toute personne qui est en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis d'un adolescent, à l'égard de laquelle l'adolescent est en situation de dépendance ou qui est dans une relation où elle exploite l'adolescent et qui, selon le cas: a) À des fins d'ordre sexuel, touche, directement ou indirectement, avec une partie de son corps ou avec un objet, une partie du corps de l'adolescent. b) À des fins d'ordre sexuel, invite, engage ou incite un adolescent à la toucher, à se toucher ou à toucher un tiers, directement ou indirectement, avec une partie du corps ou avec un objet.

Également, le consentement d'une personne en situation de traite de personne ou d'exploitation n'est pas considéré comme étant valable, peu importe son âge (Code criminel canadien, 2018).

La présente étude portant sur les jeunes recevant des services en vertu de la Loi sur la Protection de la jeunesse (LPJ), la définition de l'exploitation sexuelle selon cette loi est pertinente (Publications Québec, 2019). Celle-ci prévoit la dispensation des services aux jeunes dont la sécurité et/ou le développement sont compromis, notamment en regard à une situation d'abus sexuel. Toutefois, étant un phénomène social placé à l'avant-plan relativement récemment, l'exploitation sexuelle n'y est pas expressément mentionnée dans les alinéas de compromissions et n'est ainsi pas non plus définie. En effet, dans la pratique, les situations d'exploitation sexuelle sont généralement traitées en vertu de l'article 38 d) *abus sexuel* et dans de plus rares cas en terme de comportements sexuels inappropriés en vertu de l'article 38 f) *Troubles de comportement sérieux* de la LPJ. Une telle confusion et l'arrivée tardive de définitions légales de l'exploitation sexuelle ont motivé les chercheurs à pallier cette limite en proposant des définitions conceptuelles à des fins de recherche.

En sciences sociales, une panoplie de termes a été proposée afin de nommer le phénomène de l'exploitation sexuelle. Des enjeux théoriques et idéologiques semblent expliquer l'absence d'un consensus clair quant au terme à privilégier. En effet, selon l'orientation que les auteurs souhaitent donner au phénomène, la terminologie change. Par exemple, certains auteurs utilisent des termes relatifs à l'échange de services sexuels, qui se résument aux actions posées et s'avèrent davantage empreints de neutralité (par ex., *exchange sex/sex trading, selling sex*) (Homma et al., 2012; Kaestle, 2012; Fredlund et al., 2013). D'autres emploient le terme prostitution juvénile, suggérant une certaine notion de responsabilisation et de libre choix des jeunes victimes (Nadon, Koverola, & Schludermann, 1998; Pedersen & Hegna, 2003; Weber, Boivin, Blais, Haley, & Roy, 2004; Reid, 2010). D'autres encore utilisent des termes qui appuient l'aspect économique du phénomène et la vulnérabilité de la victime, tels que l'exploitation sexuelle commerciale ou d'enfant ou bien le sexe de subsistance

(*Child/Commercial sexual exploitation, survival sex*) (Svedin & Priebe, 2007; Reid, 2011; Walls & Bell, 2011). Finalement, le trafic sexuel est également utilisé lorsque l'emphase est mise sur la notion de déplacement de la victime (Greenbaum, 2014; Reid, 2018). Certes, la multiplicité des termes semble en continuité avec la confusion présente dans les articles de loi du Code criminel canadien.

Comme la terminologie utilisée afin de nommer le phénomène de l'exploitation sexuelle, les définitions proposées varient également d'un auteur à l'autre. Concernant les définitions académiques de l'exploitation sexuelle, celles-ci se veulent davantage empreintes de généralité et de neutralité. Les auteurs font généralement référence à l'échange entre deux parties qui impliquent des services sexuels de mineurs en retour de biens matériels, monétaires ou encore de services (argent, drogues, alcool, cadeaux, nourriture, un endroit où rester, etc.) (Lavoie et al., 2010; Nebbitt, Tirmazi, Lombe, Cryer-Coupet, & French, 2014; McNeal & Walker, 2016). Cela permet de prendre en considération un plus large éventail de contextes et de situations pour ainsi comprendre le phénomène dans son ensemble et éviter les laissés pour compte. Par exemple, une étude qui utilise une définition plus spécifique du phénomène en faisant référence uniquement au fait d'être payé ou de recevoir de l'argent en échange de services sexuels (Pedersen & Hegna, 2003; Reid & Piquero, 2014) exclut toutes autres récompenses matérielles pouvant être reçues en échange de services sexuels. Pensons notamment aux victimes de sexe de subsistance qui sont logées et nourries en échange de faveurs sexuelles de leur part (Walls & Bell, 2011). Ceci étant dit, le flou conceptuel entourant le phénomène de l'exploitation sexuelle n'est pas sans conséquence sur les connaissances actuelles sur le sujet et sur l'évaluation son ampleur à travers le monde.

Dans la présente étude, le terme exploitation sexuelle est privilégié pour différentes raisons. Premièrement, il permet de souligner la vulnérabilité des jeunes de par leur âge et leur degré de maturité ainsi que leur position de victime non responsable de la situation (Dorais, 2006). Deuxièmement, l'expression d'exploitation sexuelle est celle utilisée par les intervenants de la protection de la jeunesse et d'autres milieux appelés à travailler auprès de ces victimes. À titre

d'exemple, depuis 2007, une Table régionale de l'exploitation sexuelle et de la prostitution juvénile de la Capitale-Nationale permet aux acteurs engagés dans l'intervention jeunesse d'agir en concertation multidisciplinaire (DPJ, scolaire, police, communautaire, etc.) (Sécurité publique Québec, 2018). Ceci est d'autant plus important, car dans le cadre de la présente étude, les jeunes ayant été l'objet d'un signalement à la DPJ pour exploitation sexuelle sont l'objet d'une attention particulière. Les notions de déplacement et d'échange de services sexuels contre quelque chose ne sont pas nécessaires, que quoi souhaitées, pour que la situation soit traitée comme de l'exploitation sexuelle. L'aspect d'autorité et de manipulation des victimes mineures, présent dans la définition légale de l'exploitation sexuelle, est mis de l'avant dans le contexte québécois. Troisièmement, les études criminologiques récentes font également référence au terme d'exploitation sexuelle des jeunes (par ex., Reid, 2011), imposant ainsi une distinction développementale avec le terme de prostitution qui est plus régulièrement utilisé pour décrire le phénomène auprès d'adultes. En somme, pour des raisons éthiques et pratiques, le terme exploitation sexuelle est privilégié aux autres termes utilisés dans les écrits légaux et académiques.

1.2 Modèles théoriques de l'exploitation sexuelle

En absence de théories et d'hypothèses scientifiques concernant l'étiologie de l'exploitation sexuelle, la littérature criminologique, bien que non spécifique, offre des éclaircissements conceptuels pertinents. Dans le cadre de ce projet de mémoire, l'accent est mis sur les approches théoriques criminologiques. Les théories criminologiques à ce jour ne sont pas spécifiques à l'exploitation sexuelle et ont traditionnellement abordé la question sous l'angle de la délinquance juvénile de manière plus générale. Selon une perspective criminologique générale, les facteurs responsables des manifestations associées à l'exploitation sexuelle sont les mêmes que pour le vol, la violence, les cambriolages, la fraude, etc. (Le Blanc, 2005; Smallbone, 2006). Ceci dit, ces théories peuvent contribuer à expliquer des dimensions importantes de ce phénomène. Bien que plusieurs approches et théories pourraient être présentées pour illustrer l'application de la perspective

criminologique au phénomène à l'étude (notamment, Hagan, Simpson, & Gillis, 1979 ; Hagan, Gillis, & Simpson, 1985), la présente recension théorique se limite à la théorie de l'adversité (Agnew, 1992) ainsi que la taxonomie de trajectoires de délinquance à l'adolescence de Moffitt (1993).

1.2.1 Adversité et stratégies d'adaptation délinquantes

La théorie de l'adversité (*strain theory*), aussi appelée théorie de la tension (Agnew, 1992) est une théorie criminologique pertinente au phénomène de l'exploitation sexuelle. Inspirée des travaux de Merton (1938), cette théorie propose une vision de la délinquance comme une stratégie d'adaptation inadéquate aux différentes sources d'adversité. Selon le modèle d'Agnew (1992), il existe trois principaux types d'adversité, soit : (a) la contrainte en tant qu'échec réel ou prévu à atteindre des objectifs valorisés positivement (par ex., difficultés scolaires, incapacité à répondre à ses besoins de base et manque d'argent) (b) la contrainte en tant que suppression réelle ou anticipée de stimuli valorisés positivement (par ex., perte d'amour ou d'affection de la part d'une personne significative) et (c) la contrainte en tant que facteur réel ou anticipé de stimuli valorisés négativement (par ex., maltraitance, abus physique et/ou sexuel, relations interpersonnelles négatives). Cette théorie s'avère donc utile pour identifier ce qui distingue les individus qui répondent à l'adversité par des stratégies d'adaptation délinquantes, de ceux qui évoluent dans les normes sociales.

En outre, l'adversité est basée sur le concept clé que sont les relations sociales négatives, qui se définissent comme toute relation avec autrui dans laquelle l'individu ne se sent pas traité comme il considère qu'il devrait l'être. De ses relations négatives découlent les affects négatifs, qui mènent les gens à utiliser différentes stratégies d'adaptation émotionnelles, cognitives et comportementales afin de diminuer les tensions vécues. Selon Agnew, la colère est la principale émotion qui incite les personnes à recourir aux comportements déviants et délinquants comme stratégies d'adaptation. En effet, l'addition des tensions de toutes sortes en comparaison avec les stratégies d'adaptation

disponibles à l'individu peut faire en sorte qu'une personne pourra être davantage disposée à des stratégies déviantes qu'une autre (Agnew, 1992). Le cadre théorique global s'applique aux adolescents et aux adolescentes, mais présente des différences nuancées dans la structure des relations entre les sexes. Par exemple, les hommes et les femmes peuvent être soumis à différents types de tensions et peuvent réagir différemment (Broidy & Agnew, 1997). Tout d'abord, bien que les hommes et les femmes soient sujets à un niveau similaire d'adversité, les femmes estiment subjectivement les événements difficiles comme plus stressants ou indésirables que les hommes. De plus, il existe des différences de genre concernant les objectifs et la conception d'équité en ce sens où les hommes cherchent davantage un succès matériel alors que les femmes aspirent à l'établissement et au maintien de relations interpersonnelles. Cela expliquerait notamment la plus grande implication des hommes dans la criminalité violente et contre les biens, celle-ci permettant l'acquisition d'argent ou de pouvoir sur autrui et ne permettant pas de créer des liens relationnels plus étroits (Broidy & Angnew, 1997).

Le besoin ou le désir d'échapper à des situations abusives ou défavorables peut également amener les jeunes négligés et maltraités à fuir ou à se retirer de leurs relations scolaires et familiales, à consommer de la drogue ou de l'alcool, et à augmenter le contact avec des pairs déviants (Agnew, Brezina, Wright, & Cullen, 2002). En ce sens, cette théorie a récemment été appliquée à plusieurs problématiques sociales chez les jeunes comme les situations de jeunes sans abri et à ceux présentant des comportements autodestructeurs tels que l'automutilation et les idées suicidaires (par ex., Snyder, Hartinger-Saunders, Brezina, Beck, Wright, Forge, & Bride, 2016; Hay & Meldrum, 2010). En 2016, Reid et Piquero ont réalisé une étude d'analysant une trajectoire de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle basée sur les postulats généraux de la théorie de l'adversité d'Agnew à l'aide d'un échantillon longitudinal de jeunes délinquants graves, suivis pendant sept ans. Le modèle mixte, c'est-à-dire homme et femme, a mis en évidence une association modérée et positive entre les émotions psychosociales négatives et l'exploitation sexuelle. Cependant, les effets n'étaient pas équivalents d'un sexe à

l'autre. Dans le modèle multi groupe, l'âge au premier rapport sexuel était significativement lié à l'exploitation sexuelle pour les garçons alors que la vulnérabilité des filles à l'exploitation sexuelle est plus susceptible d'être liée à une consommation antérieure d'alcool ou de drogues. Ainsi, l'accumulation de différentes formes d'adversité, peut mener les jeunes à s'impliquer dans l'exploitation sexuelle pour s'adapter aux émotions négatives en résultant, et ce, dans un objectif principalement monétaire pour les hommes et relationnel pour les femmes.

1.2.2 Trajectoires de délinquance à l'adolescence

Le paradigme développemental propose d'étudier les changements de la conduite délinquante tout au long de la vie et de reconnaître les facteurs qui expliquent leur apparition, leur développement et leur extinction (Le Blanc, 2010). La criminologie développementale, implique donc la description et l'analyse des facteurs psychosociaux en tenant compte de l'âge et du stade de développement des jeunes impliqués (par ex., Farrington, 2003), se démarque ainsi par son devis de recherche longitudinal (Le Blanc, 2010) et permet de distinguer la séquence temporelle des événements (Lussier, 2017). Plus spécifiquement, l'approche développementale stipule que la conduite délinquante se développe de façon hiérarchique, ordonnée et relativement prévisible en fonction des stades de développement de la personne (Le Blanc & Loeber, 1998). Notamment, l'agression se développe généralement en trois stades, soit l'agression physique (pousser, mordre), l'agression verbale (insulte, crier, humiliation) et l'agression sociale (exclusion sociale, répandre des mensonges à propos d'une personne) dont le développement s'explique en partie par l'acquisition de facultés cognitives, verbales et sociales qui permettent ce type de manifestations (par ex., Côté, Vaillancourt, Le Blanc, Nagin, & Tremblay, 2006 ; Côté, Vaillancourt, Barker, Nagin, & Tremblay, 2007). L'exploitation sexuelle peut être abordée comme une manifestation de comportements risqués et dangereux (par ex., consommation de substances ; comportements sexuels non protégés) qui s'inscrivent dans le script d'exploitation sexuelle.

Au cours des trois dernières décennies, une des théories criminologiques développementales des plus influentes est celle proposée par Terrie Moffitt. Dans les années 90, Moffitt propose un modèle taxonomique de la conduite antisociale en distinguant deux trajectoires développementales dont les facteurs étiologiques sont distincts. Cette taxonomie s'applique autant aux garçons qu'aux filles (Moffitt, Caspi, Rutter, & Silva, 2001). Il s'agit de la trajectoire antisociale limitée à l'adolescence (TLA) et la trajectoire antisociale persistante (TAP) (Moffitt, 1993).

La trajectoire antisociale limitée à l'adolescence se veut un comportement relativement normatif, commis par presque la totalité des jeunes (Moffitt, 1993). Les problèmes de comportements émergent spontanément au début de la période de l'adolescence (Moffitt, 1993), qui se veut une période d'expérimentation de rôle et d'exploration de soi et un processus par lequel les jeunes établissent un sens cohérent de leur identité personnelle. Les comportements antisociaux sont, entre autres, utilisés par les adolescents dans l'objectif d'affirmer leur autonomie, leur indépendance et leur capacité à des comportements normalement réservés aux adultes (par ex., vandalisme, vol, abus de substance et activités sexuelles) (Moffitt, 1993). Le désir d'indépendance par rapport aux formes d'autorités parentales et scolaires se consolide par un désir d'affiliation avec les pairs. Les adolescents de la TLA développeront ainsi une relation temporaire et utilitaire avec les jeunes de la TPA. De plus, les comportements antisociaux exprimés par les jeunes de ce groupe sont grandement similaires à ceux exprimés par les jeunes du TAP, de sorte qu'il peut être difficile de les distinguer (Moffitt, 1993). La trajectoire antisociale limitée à l'adolescence se distingue toutefois comme un phénomène de groupe où les crimes contre la personne sont plus rares. Ces jeunes n'ayant généralement pas accumulé de difficultés et de déficits à l'enfance et l'adolescence, leurs comportements antisociaux diminuent rapidement.

La trajectoire antisociale persistante représente environ 5 à 10% de la population générale chez les garçons et 1% chez les filles (Moffitt, 1993). Dès la naissance, des facteurs de risques individuels sont présents chez ses individus et l'environnement contribue à l'expression de comportements antisociaux plutôt que prosociaux. En effet, ces jeunes sont généralement issus de milieux criminogènes

et de parents ayant de faibles habiletés parentales (Moffitt, 1993). Ce groupe de jeunes se distingue notamment par ses comportements antisociaux précoces, diversifiés et généralisés dans le temps et l'espace. Il y a également aggravation progressive des comportements délinquants avec le temps, par exemple en commençant par des vols simples pour évoluer vers le cambriolage (Le Blanc & Fréchette, 1989). De plus, les délinquants persistant au cours de la vie ont une criminalité plus polymorphique et commettent davantage de crimes impliquant des victimes et de la violence (Piquero & Brezina, 2001). En l'absence d'intervention adéquate auprès de ces jeunes de la trajectoire antisociale persistante, les comportements délinquants se poursuivent à l'âge adulte (Moffitt, 1993).

En appliquant la taxonomie de Moffitt à l'exploitation sexuelle, il est possible de supposer que les jeunes présentant des comportements sexuels inappropriés et impliqués dans l'exploitation sexuelle en tant que victime seraient plus susceptibles de faire partie de la trajectoire antisociale limitée à l'adolescence. À l'adolescence, période de grands changements, d'instabilité dans l'identité personnelle, de désirabilité sociale et d'affirmation de soi, la sphère cognitive est en développement et les jeunes peuvent ainsi manquer de maturité dans la prise de décisions (Steinberg & Cauffman, 1996). En effet, le jeune âge des victimes d'exploitation sexuelle et leur absence correspondante de maturité psychosociale mettent en doute leur capacité à détecter les motifs d'exploitation ou à résister à la manipulation des exploiters sexuels ou des recruteurs (Gardner & Steinberg, 2005 ; Reid, 2016) dans leur quête d'indépendance tant sur le plan social, personnel, sexuel qu'économique (Moffitt, 1993). En effet, les jeunes peuvent s'impliquer dans l'exploitation sexuelle dans un désir d'indépendance par rapport à leurs figures parentales (Edlund & Korn, 2002; Weitzer, 2009). Dans la recherche de cet objectif, ils peuvent s'associer socialement avec les pairs exploiters de manière temporaire et souhaiter cesser les activités rapidement (Erikson, 1968). Toutefois, une fois impliqué dans l'exploitation sexuelle, il peut être difficile d'en sortir. En effet, les facteurs qui poussent les jeunes à s'impliquer dans l'exploitation sexuelle agissent également comme limites au moment où ils souhaitent quitter le milieu (Dalla, 2006b; Sanders, 2007; Baker et al., 2010).

Ainsi, ces approches criminologiques générales permettent de distinguer les comportements délinquants des garçons et des filles, de comprendre ce qui peut pousser un jeune à utiliser des stratégies d'adaptation délinquantes ainsi que de comprendre le développement de la conduite antisociale à l'adolescence. Par exemple, la recherche de sensations fortes et nouvelles ainsi que le désir de tenter de destin peuvent créer des situations à risque d'exploitation sexuelle (Hagan, 1985 ; Moffitt, 1993) en réponse aux émotions négatives résultantes d'abus physiques ou sexuels (Angnew, 1992) ou encore comme expression d'un comportement normatif à l'adolescence en recherche d'indépendance (Moffitt, 1993). Toutefois, elles ne sont pas suffisantes à l'explication du phénomène de l'exploitation sexuelle. Autrement dit, ces approches et théories ne permettent pas d'expliquer les aspects spécifiques à l'exploitation sexuelle ainsi qu'à comprendre la perception des victimes de ce type de crime.

1.3 Les facteurs de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle

Bien que les théories criminologiques aient négligé le phénomène de l'exploitation sexuelle, des études empiriques en sciences sociales documentent depuis plus d'une quinzaine d'années différents aspects associés à ce phénomène social (Chase & Statham, 2005; Clawson, Dutch, Solomon, & Grace, 2009; Cannon, Arcara, Graham, & Macy, 2018). Cette littérature scientifique informe quant au contexte situationnel, développemental, individuel, social et familial associé à l'exploitation sexuelle des jeunes. Bien qu'elle informe sur les caractéristiques des victimes et des personnes qui prennent part aux activités d'exploitation sexuelle ; ces études sont beaucoup plus descriptives qu'explicatives. En effet, le terme facteur de risque est largement utilisé à tort dans les études utilisant des données rétrospectives et/ou transversales, ne permettant pas de parler de prédiction du risque, donc de facteur de risque, la séquence temporelle n'étant pas assurée. C'est pourquoi le terme facteur de vulnérabilité semble plus approprié dans ce contexte et sera privilégié dans la présentation des résultats de ces études.

Un corpus de recherche s'est développé concernant les facteurs de vulnérabilité de diverses populations face à l'exploitation sexuelle. Par exemple, une étude réalisée à Chicago auprès de 25 anciens exploiters a identifié différentes méthodes utilisées par les proxénètes de sexe féminin (28%) et de sexe masculin (72%) pour recruter leurs victimes (Raphael, Reichert, & Powers, 2010). Dans le cadre de cette étude, les exploiters visaient essentiellement trois types de cibles : (a) les fugueurs également considérés comme des «victimes à haut risque» ; (b) les filles qui recherchent l'amour et l'attention souvent absents dans leurs relations personnelles ou familiales ; (c) les filles qui pensent devenir une «*star*» (Raphael et al., 2010). Ces profils cibles bien distincts suggèrent donc la présence de facteurs de vulnérabilité multiples et variés associés à l'exploitation sexuelle. Les facteurs de vulnérabilité peuvent être étudiés à plusieurs niveaux, allant des caractéristiques individuelles aux facteurs liés à la famille, aux pairs, au quartier et à la société plus générale (par ex., Clayton et al., 2013). Dans le cadre du présent projet de recherche, la sphère microscopique, comprenant les facteurs de vulnérabilité individuels, est celle d'intérêt.

1.3.1 Facteurs sociodémographiques

Concernant les facteurs sociodémographiques, tels que l'âge, le sexe, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'éducation et le statut socio-économique, la majorité des études concluent que ces facteurs ne sont pas statistiquement associés à des risques différentiels d'exploitation sexuelle chez les jeunes. La question de la prévalence de l'exploitation sexuelle selon le genre ne fait pas tout à fait consensus actuellement. Les jeunes de sexe féminin sont reconnues pour être plus particulièrement vulnérables au trafic humain à des fins d'exploitation sexuelle (Lavoie et al., 2010; Homma et al., 2012; ILO, 2012). Toutefois, une étude portant sur 762 adolescents de la rue dans neuf villes canadiennes, réalisée par Saewyc et ses collègues (2008), stipule qu'il existe un taux égal de garçons et de filles victimes d'exploitation sexuelle (Saewyc, MacKay, Anderson, & Drozda, 2008). Certains avancent même que la prévalence de l'exploitation sexuelle serait plus grande chez les jeunes garçons que chez les jeunes filles, toutefois cette

différence n'est pas statistiquement significative (Kaestle, 2012; McNeal & Walker, 2016). Certes, l'étude de l'exploitation sexuelle des jeunes garçons est parfois négligée et sous-estimée (Adjei & Saewyc, 2017), mais la plupart des études s'entendent pour dire que les jeunes filles sont plus vulnérables à l'exploitation sexuelle (Lavoie et al., 2010; Homma et al., 2012; ILO, 2012).

Les études américaines indiquent que les afro-américains sont plus à risque d'être victime d'exploitation sexuelle (par ex., Walls & Bell, 2011; Kaestle, 2012; Reid & Piquero, 2014). Notamment, Reid et Piquero (2014) ont réalisé une étude longitudinale ayant pour but d'évaluer si les risques associés à l'âge d'apparition de l'exploitation sexuelle chez les filles et les jeunes femmes étaient les mêmes chez les garçons et les jeunes hommes. L'échantillon est constitué de 1 354 jeunes délinquants graves dont environ 8% d'hommes et de femmes ont déclaré avoir été payés pour des services sexuels. Les résultats ont montré que les jeunes hommes afro-américains étaient exposés à une vulnérabilité accrue à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, tandis que les jeunes femmes de toutes les appartenances ethniques étaient exposées au même risque. Aucune distinction ethnique n'est présente pour les études réalisées ailleurs dans le monde (par ex., Nadon et al., 1998; Pederson & Hegna, 2003; Svedin & Priebe, 2007). De surcroît, les variables relatives à l'éducation (par ex., une faible éducation), le statut marital des parents (par ex., parents séparés ou monoparentaux) et l'orientation sexuelle (par ex., communauté LGBTQ) représentent un risque différentiel d'implication dans l'exploitation sexuelle dans certaines études (Lung, Lin, Lu, & Shu, 2004; Weber et al., 2004; Walls & Bell, 2011; McNeal & Walker, 2016), mais ne s'avèrent pas associés à l'exploitation sexuelle dans d'autres études (par ex., Nadon et al., 1998; Svedin & Priebe, 2007; Kaestle, 2012; Reid & Piquero, 2014). Il n'est donc pas possible d'affirmer que ces facteurs sociodémographiques s'avèrent associés à une vulnérabilité différentielle d'exploitation sexuelle chez les jeunes.

1.3.2 Facteurs développementaux

Parmi les facteurs développementaux ayant été l'objet de recherches empiriques, la victimisation sexuelle est l'un des facteurs de vulnérabilité des plus

largement étudiés (Matthews, 2008). Tant des études longitudinales (Kaestle, 2012) que rétrospectives (Lavoie, Thibodeau, Gagné, & Hébert, 2010) suggèrent un lien entre l'abus sexuel dans l'enfance et la participation ultérieure aux activités d'exploitation sexuelle. L'abus sexuel est généralement défini comme toute situation où un enfant (0 à 12 ans) ou un adolescent (13 à 17 ans) a été persuadé, incité ou forcé de se livrer à des activités sexuelles. Si toutes les études incluent les activités sexuelles avec contact, allant des attouchements à la pénétration, certaines y ajoutent les activités sexuelles sans contact (par ex., forcé de se masturber devant autrui ou exposition indécente de quelqu'un) (par ex., Svedin & Priebe, 2007 ; Lavoie et al., 2010). À titre d'exemple, Svedin et Priebe (2007) ont mené une étude auprès d'un échantillon représentatif composé de 4 339 étudiants (taux de réponse, 77,2%) de la troisième année du secondaire en Suède. Leurs résultats suggèrent que les adolescents qui échangent des services sexuels contre de l'argent sont plus susceptibles d'avoir été victimes d'un abus sexuel et/ou d'avoir été l'auteur d'un abus sexuel par le passé. Ensuite, Lavoie et ses collègues (2010) ont constaté que, parmi un vaste échantillon d'élèves d'écoles secondaires au Québec, les abus sexuels pendant l'enfance étaient associés de manière significative à des risques différentiels d'implication dans l'exploitation sexuelle.

Trois études longitudinales ont également évalué ce facteur de vulnérabilité. Tout d'abord, l'étude représentative à l'échelle nationale de Kaestle (2012) s'intéresse au développement de comportements à haut risque depuis l'adolescence jusqu'au début de l'âge adulte aux États-Unis. Cette étude analyse les données des vagues I et III de l'étude longitudinale nationale sur la santé des adolescents (*Add Health*). Dans le cadre de la première vague (1994-1995) un questionnaire informatisé a été administré à plus de 20 000 adolescents de la 7e à la 12e année. Dans la troisième vague (2001-2002), 15 197 répondants sont interviewés à nouveau (18 à 26 ans à la troisième vague). L'historique d'abus sexuel est la seule forme d'abus qui demeure un facteur associé à l'exploitation sexuelle après l'ajustement d'une série de facteurs sociodémographiques (par ex., sexe, âge, origine ethnique, structure familiale, abus physique et négligence, consommation de drogues, etc.) dans cette étude.

De façon similaire, les résultats d'une étude réalisée par Reid (2014) auprès de 174 femmes vulnérables suggèrent que l'âge au moment de l'historique d'abus sexuel s'avère également important. En effet, l'abus sexuel vécu durant l'adolescence (13 à 17 ans) semble être un facteur de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle alors que ce n'est pas le cas lorsque cet abus est subi à l'enfance. Comme il s'agit de la seule étude tenant compte de l'âge auquel l'abus sexuel a eu lieu, il serait pertinent de vérifier l'influence de l'âge à l'occurrence d'abus sexuel antérieur dans des études subséquentes. Dans un autre ordre d'idée, les résultats de Reid et Piquero (2014) suggèrent que l'expérience d'abus sexuel est associée à un âge précoce d'implication dans l'exploitation sexuelle uniquement chez les jeunes hommes. Comme les études s'intéressant à l'exploitation sexuelle selon le genre sont très rares, cela reste également à être vérifié.

D'autres études, pour leur part, n'ont pas été en mesure d'établir un lien entre les antécédents d'abus sexuel et les activités liées à l'exploitation sexuelle (par ex., Nadon et al., 1998 ; Kaestle, 2012; Reid & Piquero, 2014). À titre d'exemple, Nadon et ses collègues (1998) ont comparé un échantillon de 45 adolescentes impliquées dans la prostitution et recrutées dans des organisations de services dans des zones connues pour la prostitution avec un échantillon de 37 adolescentes non impliquées dans la prostitution et recrutées dans les mêmes organisations aux États-Unis. Les adolescentes impliquées et non impliquées dans la prostitution ne différaient pas en termes d'abus sexuels à l'enfance: les taux d'abus sexuel des enfants étaient similaires dans les deux groupes. Ainsi, la tendance générale associe l'historique d'abus sexuel aux comportements sexuels à risque et à l'exploitation sexuelle bien que certaines études arrivent à un résultat non concluant en ce sens (Lalor & McElvaney, 2010; Saewyc & Edinburg, 2010).

Concernant l'historique d'abus physique, seulement quelques études s'intéressant aux facteurs de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle ont un groupe de comparaison. De celles-ci, la majorité conclue à l'absence de relation statistique significative de l'historique d'abus physique comme facteur de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle (Nadon et al., 1998; Reid, 2011; Kaestle, 2012). Les jeunes non impliquées dans les activités d'exploitation sexuelle de l'étude de Nadon et

ses collègues (1998) ont rapporté un taux plus élevé d'abus physiques à l'enfance que celles ayant été impliquées (71% vs 48%). En opposition, une autre étude, réalisée auprès d'un échantillon représentatif des adolescents des systèmes scolaires publics et privés d'Oslo, capitale de la Norvège (âge 14-17 ans, N = 10 828), conclut que cette forme de victimisation est associée à l'exploitation sexuelle chez les jeunes, et ce, particulièrement chez les jeunes filles (Pedersen & Hegna, 2003). Il est important de nuancer ce résultat puisque le modèle présenté dans cette étude ne prend pas en compte l'abus sexuel. En effet, l'abus physique est souvent associé à l'exploitation sexuelle lorsque l'abus sexuel n'est pas contrôlé. Toutefois, lorsque l'abus sexuel est pris en compte, l'abus physique perd son association avec l'exploitation sexuelle. Ainsi, malgré la croyance générale, l'historique d'abus physique n'est pas un facteur de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle chez les jeunes dans la majorité des études ayant étudié ce facteur (Nadon et al., 1998; Reid, 2011; Kaestle, 2012).

L'itinérance est parmi les facteurs susceptibles d'accroître la vulnérabilité à l'exploitation sexuelle des adolescents (par ex., Estes & Weiner, 2001; Schauer & Wheaton, 2006; Reid & Jones, 2011; Kaestle, 2012). Les jeunes sans-abri peuvent inclure les fugueurs (c.-à-d. les enfants qui quittent la maison sans permission) et les enfants soi-disant jetés à la porte (c.-à-d. les enfants et adolescents à qui l'on demande ou dit de quitter la maison). Par exemple, Gibbs Van Brunschot et Brannigan (2002) ont constaté qu'une plus grande proportion de jeunes impliqués dans les activités d'exploitation sexuelle déclare avoir fui par rapport à un groupe de comparaison. S'enfuir semble donc constituer un facteur qui accroît la vulnérabilité des jeunes quant à l'exploitation sexuelle. Une fois sans domicile fixe, les jeunes courent un risque important d'exploitation sexuelle pour différentes raisons, notamment le manque de ressources matérielles et financières et l'absence d'interactions sociales significatives et de soutien social. À cet effet, Nadon et ses collègues (1998) suggèrent que la prostitution peut être une stratégie de survie pour les jeunes dans des circonstances particulièrement difficiles. En outre, Wilson et ses collègues (2009) ont examiné les expériences de vie de 151 jeunes femmes transgenres âgées de 15 à 24 ans à Los Angeles et à Chicago

(Wilson, Garofalo, Harris, Herrick, Martinez, Martinez, & Belzer, 2009). Des analyses descriptives et des modèles de régression logistique ont été utilisés pour identifier les facteurs de la vie associés au travail sexuel. Les résultats montrent que le fait d'avoir un historique d'itinérance⁴ est significativement associé à l'exploitation sexuelle, et ce, après ajustement statistique pour des facteurs sociodémographiques (par ex., origine ethnique, victimisation, niveau d'éducation, etc.). Ainsi, cela suggère qu'un jeune en fugue, qui se retrouve donc sans-abri, court un plus grand risque d'être victime d'exploitation sexuelle.

1.3.3 Comportements déviants et délinquants

D'autres chercheurs se sont penchés sur l'implication dans la délinquance comme facteur de vulnérabilité de l'exploitation sexuelle. McNeal et Walker (2016) examinent les facteurs de vulnérabilité de l'exploitation sexuelle auprès d'un échantillon d'adolescents américains représentatif au niveau national (N = 15 409). Plus spécifiquement, les chercheurs ont examiné la participation dans les activités de délinquance de jeunes ayant échangé des faveurs sexuelles contre de la drogue ou de l'argent. Les données sont structurées de manière à ce que les réponses puissent être comparées à un groupe d'adolescents ayant indiqué ne jamais avoir participé à de tels échanges. Les résultats montrent que les jeunes impliqués dans l'exploitation sexuelle avaient davantage pris part à des activités délinquantes, autant des délits contre la propriété que contre la personne. Ces différences observées demeurent présentes après ajustements statistiques de facteurs individuels et parentaux.

Étant donné que la consommation ou l'abus de substances est étroitement lié au commerce du sexe, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'une cause ou d'un effet de l'exploitation sexuelle. Néanmoins, l'abus de substances est l'une des principales raisons invoquées par les femmes adultes pour justifier leur entrée dans la prostitution (Kuhns, Heide, & Silverman, 1992; Gossop, Powis, Griffiths, & Strang, 1994; Weeks, Grier, Romero-Daza, Puglisi-Vasquez, & Singer, 1998).

⁴ L'itinérance est défini comme le fait d'avoir déjà passé une ou plusieurs nuits dans un refuge d'urgence, un logement de transition, un hôtel social ou un lieu public/privé non conçus pour dormir.

Dans un même ordre d'idée, plusieurs études identifient la consommation et l'abus de substance et/ou d'alcool comme un facteur de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle (Potterat, Rothenberg, Muth, Darrow, & Phillips-Plummer, 1998; Pedersen & Hegna, 2003; Lung et al., 2004). À titre d'exemple, Potterat et ses collègues (1998) ont interrogé 237 prostituées dans la communauté et 407 femmes dans une clinique traitant les maladies sexuellement transmissibles au Colorado. En comparant ces deux groupes, une proportion beaucoup plus élevée de femmes impliquées dans la prostitution déclarent consommer des drogues que les personnes témoins (86% contre 23%). L'étude de Pedersen et Hegna (2003) a également permis de révéler que la consommation de drogues et les problèmes d'alcool étaient des facteurs liés à l'exploitation sexuelle.

Pour leur part, Nadon et ses collègues (1998) ne sont pas en mesure d'établir le sens de la relation avérée entre la consommation de substance et l'exploitation sexuelle. Certes, si la consommation de drogues précède les activités de prostitution, la dépendance aux substances assure la continuité du mode de vie pour soutenir l'habitude subséquente (Nadon et al., 1998). Il en demeure que la littérature scientifique actuelle est partagée concernant le rôle de la consommation de substances dans l'implication subséquente dans des activités d'exploitation sexuelle. En effet, la consommation de substances pourrait à la fois être une cause ou une conséquence de l'exploitation sexuelle et les études rétrospectives actuelles ne sont pas en mesure de déterminer le sens de cette relation. Dans ce contexte, Reid s'est intéressée plus spécifiquement à la précocité de la consommation d'alcool et/ou de drogue dans le cadre d'études longitudinales (Reid 2011; 2014). Dans ces deux études, la précocité de l'usage de substances se veut un facteur de vulnérabilité associé à des risques plus élevés d'exploitation sexuelle chez les jeunes. Plus la première consommation se fait jeune, plus l'implication de manière précoce dans l'exploitation sexuelle est probable. La notion temporelle serait donc non négligeable pour ce facteur puisque ce serait le jeune âge initial de la consommation qui aurait un impact sur l'implication future dans l'exploitation sexuelle. Cela demeure à être confirmé par davantage d'études au devis de recherche longitudinal toutefois.

La sexualité précoce ou inappropriée est un facteur associé à l'exploitation sexuelle selon la plupart des études qui s'y intéressent (par ex., Svedin & Priebe, 2007; Wilson & Widom, 2010; Lavoie et al., 2010; Kaestle, 2012). En 2010, Wilson et Widom réalisent une étude sur les enfants maltraités et/ou négligés avec un groupe de comparaison apparié à l'aide des dossiers d'arrestations pénales pour mineurs et adultes. Lors de la première phase, l'échantillon est constitué de 1 575 jeunes. Environ 20 ans plus tard, 1 196 d'entre eux sont retrouvés et interviewés. Les résultats de cette étude montrent que tous les comportements problématiques des jeunes, notamment l'initiation sexuelle avant l'âge de 15 ans, étaient fortement associés à la prostitution des jeunes adultes. De plus, les résultats de l'étude de Reid & Piquero (2014) suggèrent que l'âge précoce des premiers rapports sexuels est associé à un âge précoce d'apparition de l'exploitation sexuelle chez les jeunes. Finalement, les résultats de l'étude de Svedin et Priebe (2007) proposent que les adolescents qui échangent des services sexuels contre de l'argent se caractérisent notamment par un plus grand nombre d'expériences sexuelles, une plus grande préoccupation sexuelle et des débuts sexuels relativement précoces. Ce facteur de vulnérabilité semble donc important à considérer.

1.3.4 Modèles intégratifs

Dans les sous-sections précédentes, les chercheurs se sont penchés sur un nombre limité de facteurs de vulnérabilité qui favorise l'exploitation sexuelle. En fait, peu d'études ont procédé à l'examen systématique et simultané de plusieurs facteurs de vulnérabilité. En 2011, Joan A. Reid propose un modèle empirique d'orientation criminologique de l'exploitation sexuelle. Le modèle théorique de Reid (2011) est basé sur les principes de l'adversité et présente des facteurs de vulnérabilité qui prédisposent filles et garçons à cette forme de victimisation. Le modèle débute par l'adversité que vivent les dispensateurs de soin aux enfants (par ex., problèmes d'alcool, de drogue et de santé mentale et violence domestique) qui augmente la maltraitance des enfants. L'expérience de la maltraitance à l'enfance, qui comprend l'abus physique, l'abus sexuel et la négligence, est ensuite liée à la fugue, à l'initiation précoce à la consommation de

substances et à des niveaux plus élevés de dénigrement sexuel de soi et des autres (c.-à-d. la sexualisation traumatique et la stigmatisation). Le dénigrement sexuel de soi et d'autrui ainsi que l'affect négatif seraient ensuite liés à une probabilité accrue d'être impliqué dans l'exploitation sexuelle en tant que mineur. Reid (2011) a effectué une vérification empirique avec des données rétrospectives provenant de 174 femmes principalement afro-américaines, desquelles 12% ont indiqué être impliquées dans la prostitution lorsqu'elles étaient mineures. Le modèle empirique avéré explique 34% de la variance de la prostitution en tant que mineur. Quelques années plus tard, Reid et Piquero (2016) ont vérifié ce même modèle auprès d'un échantillon longitudinal et en arrivent essentiellement aux mêmes conclusions.

En 2018, Reid, Baglivio, Piquero, Greenwald et Epps réalisent une étude qui a pour objectif d'identifier les profils de risque de trafic humain, incluant l'exploitation sexuelle. Deux dimensions clés sont observées, soit (a) les expériences défavorables dans l'enfance (abus émotionnel, physique ou sexuel, négligence physique ou émotionnelle, violence familiale, placement en famille d'accueil) ; (b) les comportements à risque pour la santé (usage d'alcool et/ou de drogue, comportements suicidaires, partenaire amoureux antisocial, fugue chronique). Pour ce faire, ils ont utilisé un échantillon de 913 hommes et femmes impliqués dans le système de justice pour mineurs de l'État de la Floride, aux États-Unis, entre 2009 et 2015 ainsi qu'un groupe de comparaison apparié. Des analyses de classes latentes ont été réalisées pour dresser les six profils de risque observés (Reid et al., 2018).

Les jeunes de la première classe identifiée (n = 249) étaient grandement maltraités, très susceptibles d'avoir été en famille d'accueil, avec une implication importante dans la consommation de substances psychoactives et dans la fugue chronique. La seconde classe (n = 86) comprend des jeunes grandement et universellement maltraités, susceptibles d'avoir fait l'objet d'un placement en famille d'accueil, avec une très faible probabilité de consommation de drogues et alcool, en comparaison avec les autres groupes. Les membres de la troisième classe (n = 134) se caractérisent par l'expérimentation d'abus sexuels et physiques et

l'adoption des comportements dangereux pour la santé. Les jeunes du quatrième groupe (n = 193) se distinguent par leur expérience d'abus émotionnel et de violence familiale et la consommation de drogues. La cinquième classe (n = 99) est moins susceptible que les autres classes d'avoir été victime d'abus et de s'engager dans des comportements à risque. La sixième et dernière classe (n = 152) est moins sujette à expérimenter des abus en comparaison aux autres classes, mais la probabilité d'avoir des comportements d'usage de substances est plus élevée. Ainsi, trois profils de risque sont caractérisés par une grande maltraitance à l'enfance et se distinguent par le placement en famille d'accueil et la consommation de substances. Les trois autres classes sont caractérisées par une maltraitance à l'enfance limitée et la consommation de drogue agit comme facteur discriminant. Il semble donc que l'expérience d'abus de toutes natures ainsi que la consommation de substance soient les facteurs les plus déterminants dans l'implication de jeunes dans le trafic humain, notamment à des fins d'exploitation sexuelle. Cette étude permet également de mieux comprendre la diversité des adolescents qui sont vulnérables à cette forme de victimisation.

Ainsi, la littérature scientifique actuelle présente de nombreux facteurs individuels susceptibles d'augmenter la vulnérabilité des jeunes à la victimisation par l'exploitation sexuelle. Cela permet d'identifier les jeunes davantage à risque que les autres d'être victime de cette forme d'exploitation. Toutefois, la majorité des études portant sur les facteurs de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle a utilisé des données rétrospectives et/ou transversales. Cela fait en sorte qu'il peut être difficile de déterminer s'il s'agit de facteurs précurseurs à l'exploitation sexuelle ou bien s'il ne s'agit pas plutôt de facteurs concomitants ou d'une conséquence de cette dernière. En effet, la proximité temporelle de certains aspects peut rendre difficile l'exactitude de la séquence chronologique réelle (Lussier, 2017). Il n'est alors pas possible de parler en terme de « prédiction » de l'exploitation sexuelle, une condition afin d'identifier un facteur de vulnérabilité. Il serait donc plus juste de parler de description de la population. En outre, être en mesure d'identifier les facteurs de vulnérabilité d'un phénomène nous en apprend que très peu sur le

phénomène lui-même. En effet, l'étude des facteurs de vulnérabilité ne permet pas de distinguer les jeunes ayant les facteurs de vulnérabilité identifiés qui seront impliqués dans l'exploitation sexuelle de ceux qui ne le seront pas. Les facteurs de vulnérabilité ne permettent pas non plus de comprendre le processus d'actualisation de l'exploitation sexuelle. Il importe de connaître les mécanismes et les processus qui mènent et qui composent l'exploitation sexuelle pour être en mesure de la prévenir et d'y répondre convenablement. À cet effet, l'approche des scripts criminels est tout indiquée pour déconstruire l'exploitation sexuelle de manière à mieux comprendre les étapes qui caractérisent son actualisation et les processus cognitifs des victimes impliquées au long du processus de victimisation.

1.4 Les scripts de l'exploitation sexuelle

D'autres chercheurs ont abordé la question de l'exploitation sexuelle sous l'angle des scripts criminels. L'approche des scripts criminels recadre l'explication de l'exploitation sexuelle sous l'angle de l'événement plutôt que sur la personne (Cornish, 1994 ; Eck, 1995 ; Leclerc, Proulx, & Beauregard, 2009). Selon cette approche, un script criminel est une séquence d'actions qui composent les différentes étapes de l'évènement criminel, c'est-à-dire avant, pendant et après l'acte. Ces actions sont nécessaires pour compléter l'étape et passer à la prochaine. En d'autres termes, le script criminel permet de décomposer l'acte criminel afin de mieux saisir les différentes étapes, actions et décisions qui composent l'évènement criminel. Il est particulièrement utile pour décrire les actes criminels nouveaux, méconnus ou complexes. Le script criminel se base sur l'approche du choix rationnel, qui stipule que les décisions des infracteurs et des victimes sont basées sur une analyse logique et rationnelle de contingences (Cornish et Clarke, 2014). Ainsi, les victimes ont un pouvoir d'agir sur leur situation et font le choix rationnel de demeurer dans le script ou de faire le nécessaire pour en sortir. Pour leur part, les exploitateurs peuvent être facilement découragés par des conditions défavorables au crime, c'est-à-dire en supprimant les opportunités et incitations au crime (Clarke, 1997; Clarke et Eck, 2003). Ainsi, l'analyse de script de l'exploitation sexuelle permet notamment d'identifier des pistes de prévention

situationnelle en fonction des stratégies utilisées aux différentes étapes par les exploiters. De plus, l'exploiteur et sa victime sont considérés comme deux acteurs actifs de leur script interpersonnel. Les décisions de l'un influencent donc celles de l'autre. Dans la littérature criminologique actuelle, l'approche des scripts criminels a été utilisée pour mieux saisir l'évènement criminel et les processus associés pour différents types de crimes tels que le meurtre sexuel, le vol et recel de voitures, la disposition illégale de déchets et les incendiaires (Tompson & Chainey, 2011; Copes, Hochstetler, & Cherbonneau, 2012; Butler & Gannon, 2015; James & Proulx, 2016). Puisque le même crime peut être commis de différentes manières, de nombreuses trajectoires ou sous-scripts peuvent coexister à même le script principal (Brayley et al., 2011). En d'autres mots, chaque expérience d'exploitation sexuelle représente un script en soi et la combinaison de scripts individuels permet d'avoir le script principal de l'exploitation sexuelle. Différents sous-scripts peuvent ensuite être représentés à même les grandes étapes du script principal.

À ce jour, seulement trois études ont abordé le phénomène de l'exploitation sexuelle à l'aide de l'approche des scripts criminels (Brayley et al., 2011; Savona, Giommoni, & Mancuso, 2013; Reid, 2016). Brayley et ses collègues (2011) ont identifié le script criminel du trafic à des fins d'exploitation sexuelle⁵ en examinant 25 dossiers de police impliquant 36 victimes au Royaume-Uni. Le script criminel de l'exploitation sexuelle d'une perspective de l'exploiteur qu'ils présentent comprend trois étapes, soit l'identification, le recrutement/contrôle et l'abus. Quelques années plus tard, Reid (2016) s'intéresse plus spécifiquement à la fréquence de l'utilisation des stratégies de recrutement et de contrôle en contexte d'exploitation sexuelle. L'échantillon est constitué de 43 dossiers de dispensateurs de services sociaux concernant des cas de trafic sexuel de jeunes aux États-Unis. Une troisième étude, réalisée par Savona, Giommoni et Mancuso (2013) en Italie, s'avère une étude approfondie de deux cas de trafic sexuel. La contribution de cette étude se trouve principalement dans l'ajout d'une quatrième étape, non identifiée

⁵ Seules les actions menant à un crime sont incluses dans leur script. Dans leur étude, le trafic à des fins d'exploitation sexuelle est défini comme le fait d'organiser ou faciliter le déplacement d'une personne au Royaume-Uni à des fins d'exploitation sexuelle. Il n'y a pas d'exigence de mouvement minimum, donc les mouvements dans une ville ou même une seule rue sont admissibles.

initialement dans le script présenté par Brayley et ses collègues (2011), soit la conséquence. Cette étape considère les actions entreprises après la commission du crime qui, comme l'écrit Cornish, «peuvent inclure d'autres crimes et leur conséquence» (Cornish, 1994). Contrairement à Brayley et ses collègues, les auteurs s'intéressent ainsi également aux actions entreprises par les victimes. Bien que dans la majorité des cas, il ne s'agisse pas d'actes criminels, elles sont essentielles à la commission du crime selon les auteurs. Sans les décisions des victimes, aucun crime ne serait commis (Savona et al., 2013). Ainsi, l'intégration des trois études permet d'identifier les quatre étapes du script de l'exploitation sexuelle qui seront développées ci-dessous, soit : (a) l'identification de la victime ; (b) le recrutement et le contrôle ; (c) l'abus ; (d) l'évaluation et l'adaptation.

1.4.1 Identification de la victime

Les exploiters ciblent les individus vulnérables, puisque ceux-ci sont plus facilement contrôlables (Raphael & Myers-Powell, 2010) et se trouvent dans des situations sociales créant le sentiment d'avoir peu d'alternatives à la rue (Kennedy, Klein, Bristowe, Cooper & Yuille 2007; Van der Keur, 2013). Le recrutement a généralement lieu en contexte social, par exemple lors de fêtes ou entre amis. D'autres lieux de recrutement sont en ligne (notamment via des jeux vidéo en ligne et des comptes de réseaux sociaux), des lieux publics, des résidences ou des refuges, des écoles et des bars ou clubs (Zhang, 2011; Albanese, 2013). Ainsi, la tentative de communication avec une potentielle victime peut se faire directement (téléphone, par texto, en personne), par l'entremise des réseaux sociaux, par l'entremise d'un(e) ami(e) ou d'autres manières (Raphael & Myers-Powell, 2010; Brayley et al., 2011). Les méthodes de prise de contact peuvent être les mêmes d'un scénario d'identification à l'autre. Selon Brayley et ses collègues (2001), si certains exploiters sont habiles dans la manipulation psychologique, la stratégie la plus employée serait d'approcher suffisamment de filles dans l'espoir que certaines céderont. Les exploiters feraient une évaluation rationnelle du risque et lâcheraient prise rapidement en cas d'obstacles (Brayley et al., 2011).

L'étape de l'identification comprend cinq points de départ selon les résultats de l'étude de Brayley et ses collègues (2011). Le premier scénario d'identification de victime potentielle est la drague. L'exploiteur regarde pour une victime complètement nouvelle à abuser près des lieux publics tels que les écoles secondaires, les centres d'achats, les parcs, les bars pour mineurs et d'autres environnements riches en victimes potentielles. Le deuxième scénario, nommé la conversion, représente le cas de figure où une jeune ciblée n'a pas encore été abusée, mais qu'un co-exploiteur ou que lui-même connaît déjà. Les exploitateurs partagent régulièrement les coordonnées des potentielles victimes de sorte qu'elles sont parfois contactées par de complets étrangers qui connaissent leur nom, leur âge et leurs coordonnées. Le troisième scénario, soit le recrutement via une victime, représente le cas de figure de la victime qui est régulièrement abusée par l'homme qu'elle perçoit comme son petit ami. Ces jeunes jouent par la suite un rôle important dans le recrutement de leurs amies dans l'exploitation sexuelle. À cet effet, certaines jeunes peuvent référer leurs amies pour satisfaire les désirs de leur exploitateur ou pour détourner l'attention qu'elles ont sur elles. Il s'agit de la trajectoire où le premier point décisionnel survient rapidement alors que l'exploiteur se questionne sur le potentiel de victimisation des amies d'une victime actuelle. Le quatrième scénario est celui de la revictimisation. En effet, certaines jeunes sont victimes d'exploitation sexuelle à plusieurs reprises, par plusieurs hommes et sur une longue période de temps. Le cinquième et dernier scénario, moins fréquent, est la vente aux clients, et ce, bien que la majorité des abus n'a pas de motivation lucrative. Les filles sont exploitées en échange d'argent, mais aussi d'autres commodités, dans le trafic de drogue ou pour rembourser une dette.

Chacun de ces cinq points de départ converge à l'étape du recrutement, après quoi la séquence d'actions menant à l'abus est la même. Ainsi, à l'étape de l'identification, soit avant même qu'il n'y ait quelconque abus, l'exploiteur rencontre le deuxième point décisionnel et se questionne à savoir si la tentative de communication est jugée comme étant fructueuse et s'il peut passer à l'étape du recrutement. Dans la négative, il se demande s'il vaut la peine de persister. Effectivement, un recruteur peut tenter de communiquer à plusieurs reprises avec

une victime avant qu'elle n'accepte de le rencontrer par exemple. La persistance peut donc être profitable à l'exploiteur à cette étape. Une fois que le contact est établi, différentes stratégies de recrutement et de préparation de la victime seront utilisées (Brayley et al., 2011).

1.4.2 Recrutement et contrôle

La seconde étape du script constitue donc l'utilisation de stratégies de recrutement permettant de préparer la victime à un premier abus et de stratégies de contrôle facilitant la victimisation multiple. Afin d'être en mesure d'exploiter et de contrôler une victime potentielle dans un objectif lucratif (May et al., 2000; Gjermeni, Van Hook, Gjipali, Xhillari, Lungu & Hazizi, 2008; Raphael & Myers-Powell, 2010; Zhang, 2011), les exploiters utilisent de nombreuses stratégies qu'ils considèrent comme nécessaires et justifiées. En effet, certains exploiters croient aider les jeunes filles et jugent que le rôle de proxénète est accepté socialement, notamment en raison de la demande sans fin de sexe rémunéré (Raphael & Myers-Powell, 2010). Rares sont ceux qui expriment des remords (Zhang, 2011), mentionnant notamment comment ces activités répondent à un besoin marquant de pouvoir, de contrôle et de respect auprès des pairs (Raphael & Myers-Powell, 2010). Ils veulent bien paraître et démontrer leur capacité à évaluer les besoins et les vulnérabilités d'une victime potentielle (Williamson & Cluse-Tolar, 2002). Selon une étude, le recrutement se fait en continu, non seulement pour un motif financier, mais aussi parce que les clients fidèles valoriseraient la variété et la diversité en permanence (Raphael & Myers-Powell, 2010). Plusieurs stratégies de recrutement ont été identifiées malgré le faible nombre d'études portant sur le sujet. Il s'agit notamment de la manipulation, l'isolement social, les menaces et la violence, les fausses déclarations d'amour, la dépendance aux drogues et à l'alcool ainsi que la normalisation des activités sexuelles liées à la prostitution (par ex., Young, 1997; Williamson & Cluse-Tolar, 2002; Kennedy et al., 2007; Viuhko, 2010; Sprang & Cole, 2018).

Les techniques de recrutement et de contrôle utilisées au Royaume-Uni envers les potentielles victimes sont de (a) utiliser la flatterie ; (b) construire un lien

de confiance en jouant le rôle de petit ami ; (c) normaliser les activités sexuelles notamment en exposant les potentielles victimes au matériel pornographique ; (d) isoler les victimes des autres sources de soutien social ; (e) désorienter les victimes en leur procurant des drogues et de l'alcool ou en les déplaçant d'un endroit à l'autre et (f) de les intimider par le recours à la violence psychologique et/ou physique (Tableau 1) (Brayley et al., 2011).

Tableau 1 : Les stratégies de recrutement et de contrôle identifiées dans la littérature scientifique

Stratégies de recrutement / contrôle : Brayley et al., 2011	Stratégies de recrutement : Reid, 2016	Stratégies de contrôle : Reid, 2016
Flatter la victime	Flatter la victime et offrir des cadeaux	
Construire la confiance	Construire la dépendance et la confiance	Procurer de faux espoirs, connexion, famille
Normaliser les activités sexuelles	Normaliser et valoriser les activités sexuelles	
Isoler la victime	Isoler la victime	Isoler la victime
Désorienter la victime	Séquestration / drogue	
Intimider la victime		Intimider la victime
	Manipuler des jeunes avec une déficience intellectuelle	
	Persuadée par son «petit ami / un membre du gang»	
	«Bait and switch»	Contrôle financier
		Honte et chantage
		Obligation
		Complicité criminelle
		Grossesse / enfant

Pour sa part, Reid (2016) sépare les stratégies de recrutement de celles utilisées pour contrôler la victime dans la victimisation subséquente. Les stratégies de recrutement obtenues sont en grande concordance avec ce qui a été observé dans l'étude de Brayley et ses collègues (2011). Toutefois, de faire la distinction entre les stratégies employées par les exploiters avant le premier abus et celles

utilisées pour la victimisation à nouveau fait émerger des stratégies de contrôles différentes (Tableau 1). Il n'y a pas de période fixe de préparation de la victime, certaines étant abusées dans les minutes suivant l'identification alors que pour d'autres cette étape peut s'étendre sur plusieurs semaines. Tout au long de cette étape préparatoire, l'exploiteur se demande s'il est préférable d'entrer en phase d'abus avec la victime ou bien de continuer la préparation. Il s'agit du troisième point décisionnel du script criminel du trafic à des fins d'exploitation sexuelle présenté par Brayley et ses collègues (2011).

1.4.3 Abus

La troisième étape du script de l'exploitation sexuelle correspond à l'abus de la victime. Si les stratégies de recrutement et de contrôle ont pris une grande place dans les quelques études sur les scripts du trafic sexuel, cela se fait au détriment des connaissances sur le contexte et la nature des abus. En effet, Reid (2016) ne fait aucune observation relative à la phase d'abus et Brayley et ses collègues (2011) développent peu cet aspect. Ceci dit, une fois que l'exploiteur juge que les stratégies de recrutement ont été fructueuses et que la victime est prête à être exploitée, il entre dans la phase d'abus. La victime est généralement invitée dans un contexte social dans un lieu où auront lieu les abus. Pour que la situation soit considérée comme du trafic sexuel, le déplacement de la victime doit être facilité de quelconque façon. Cette condition n'est toutefois pas nécessaire lorsqu'on parle d'exploitation sexuelle. L'isolement et la contrainte physique ainsi que la désorientation de la victime par la consommation de drogue et alcool facilitent les abus. Ces derniers s'étendent des attouchements inappropriés jusqu'aux agressions sexuelles graves tels que la relation anale forcée. Différents niveaux de violence et de coercition sont observés au moment des abus. Ceux-ci peuvent également impliquer de multiples abuseurs et l'enregistrement vidéo des événements. Peu de victimes vont tenter de s'évader et, dans la plupart des cas, l'exploiteur fournit un transport à la victime pour qu'elle quitte (Brayley et al., 2011). Une fois un premier abus réalisé, l'exploiteur se trouve au quatrième et dernier point décisionnel et se demande si la victime peut être contrôlée et revictimisée.

Dans l'affirmative, le script reprend à l'étape d'identification par la trajectoire de revictimisation. Dans la négative, le script se termine suite au premier abus sexuel en contexte d'exploitation sexuelle. En somme, les travaux réalisés à ce jour semblent avoir négligé cette troisième étape du script de l'exploitation sexuelle qu'est l'abus.

1.4.4 Évaluation et adaptation

La quatrième étape du script de l'exploitation sexuelle porte sur l'évaluation et l'adaptation de la victime. Les contingences et les conséquences de l'exploitation sexuelle vont favoriser une évaluation perpétuelle de la part de la victime quant à sa situation actuelle. Cette évaluation peut avoir une incidence significative sur la persistance des activités d'exploitation en tant que victime, la progression vers des activités liées au recrutement d'autres victimes (par ex., Hughes, 2000; Raphael & Myers-Powell, 2010; Roe-Sepowitz, Gallagher, Risinger & Hickle, 2015), ou la sortie du script d'exploitation sexuelle (par ex., Dalla, 2006b; Oselin, 2010; Cecchet & Thoburn, 2014). Ainsi, l'étape de l'évaluation et de l'adaptation de la victime ne constitue pas une finalité en soi. Elle s'actualise simultanément aux autres étapes du script et en influence le cours et le dénouement. La présente étude présentera donc les cognitions des victimes à travers les autres étapes du script.

Les études suggèrent notamment que les victimes sont confrontées à la stigmatisation et à la honte entourant la prostitution (Lawless, Kippax, & Crawford, 1996; Baker et al., 2004). C'est possiblement en raison des normes culturelles et sociales associées à l'exploitation sexuelle que certaines victimes, ayant honte de leurs expériences, sont aux prises avec des sentiments de remords, de désespoir, d'impuissance, de peur et culpabilisation. Cela a pour conséquences leur refus de parler de leur expérience de victimisation (Rafferty, 2016). La peur et le manque de confiance en autrui peuvent également faire en sorte que les victimes préfèrent ne pas parler de leurs expériences d'abus (Greenbaum, 2014). Les barrières linguistiques pour les immigrants, la peur de parler à un étranger en position d'autorité et/ou la divulgation d'informations susceptibles de les exposer à un

risque encore plus accru peuvent aussi inciter un jeune à garder le silence (Bokhari, 2008; Pearce, 2011). De plus, certaines jeunes impliquées dans l'exploitation sexuelle ne se considèrent pas comme victime (Reid, 2013; Anderson et al., 2014; Greenbaum, 2014). En effet, elles ne considèrent pas nécessairement leurs relations comme malsaines et entrent dans ces relations en pensant qu'elles sont consensuelles et ne sont pas conscientes d'être forcées ou manipulées (Anderson et al., 2014). Dans un même ordre d'idée, en 2013, Reid réalisa 34 entretiens auprès de professionnels de la justice pénale les plus susceptibles de rencontrer des victimes d'exploitation sexuelle. Les entretiens montrent que des facteurs psychologiques complexes dissuadent les victimes de participer à des poursuites criminelles, notamment le déni d'exploitation et le lien traumatisant qui unit les victimes et les exploiteurs. En effet, en raison des tactiques de manipulation et des menaces des exploiteurs combinées à l'immaturation des victimes, des révélations spontanées de victimisation dans le cadre d'exploitation sexuelle sont extrêmement rares.

De plus, Heilemann et Santhiveeran (2011) ont mené une analyse de contenu de la recherche existante sur les expériences et les stratégies d'adaptation chez les adolescentes prostituées. Leur analyse a examiné 31 études quantitatives et qualitatives réalisées dans 22 pays et publiées entre 1997 et 2006. De nombreuses caractéristiques des études variaient considérablement, y compris la taille de l'échantillon, le pays d'origine et les méthodologies. Les auteurs ont identifié diverses conséquences sur la santé physique (par ex., infections transmissibles sexuellement, blessures) et sur la santé mentale (par ex., dépression, choc post-traumatique, anxiété) et un certain nombre de difficultés sociales (par ex., sans-abri, isolement social). De plus, environ la moitié des études sur l'analyse de contenu décrivait des stratégies d'adaptation positives (par ex., bénéficier d'un soutien social) et des stratégies d'adaptation négatives (consommation de drogues et d'alcool, automutilation) utilisées par les adolescents prostitués étudiés. En terme de conséquence sociale, tel que conceptualisé par Cornish (1994), les conséquences peuvent inclure d'autres crimes. L'exploitation sexuelle en tant que mineur persiste vers des activités de prostitution à l'âge adulte

dans certains cas. En effet, les individus impliqués dans la prostitution à l'âge adulte peuvent débiter leurs activités à l'adolescence (par ex., May et al., 2000). De plus, les victimes d'exploitation sexuelle étant parfois impliquées dans des activités illégales et dans le recrutement de victimes à des fins d'exploitation sexuelle comme stratégie de recrutement et/ou contrôle, elles peuvent avoir des démêlés avec la justice (Clawson et al., 2009; Clayton et al., 2013).

Dans un même ordre d'idée, une étude réalisée à Chicago auprès de 25 proxénètes hommes et femmes montre que 100% des femmes (N = 7) de leur échantillon et 56% des hommes (N = 10/18) ont vendu des services sexuels avant d'être impliqués dans le recrutement d'autres victimes (Raphael & Myers-Powell, 2010). L'âge moyen du début de la vente de services sexuels de leur échantillon est de 15,4 ans, soit 14,4 ans pour les femmes et 16 ans pour les hommes en moyenne. Ils identifient quatre routes au proxénétisme : (a) une chose menant à une autre (b) survie (c) coercition et (d) pouvoir et contrôle (Raphael & Myers-Powell, 2010). Dans le premier scénario, une implication antérieure dans l'industrie du commerce du sexe aurait permis de transformer progressivement l'exploitation en proxénétisme naturellement. Dans le deuxième groupe se trouvent les participants qui n'étaient pas particulièrement attirés vers le proxénétisme, mais l'on fait par subsistance. Le troisième parcours comprend les individus qui sont forcés de s'impliquer dans l'exploitation d'autres personnes. Devenir proxénète peut aussi sembler être un moyen d'échapper à la violence dont ils sont victimes. Finalement, la quatrième route vers le proxénétisme se présente chez les jeunes issus de ménages marqués par la violence domestique, les violences physiques et les agressions sexuelles alors qu'exploiter autrui leur permet d'acquérir pour la première fois un sentiment de pouvoir et de contrôle sur leur environnement (Raphael & Myers-Powell, 2010). Ainsi, les résultats de cette étude suggèrent que les jeunes exploités sexuellement en tant que mineurs peuvent éventuellement devenir exploités, cela étant particulièrement vrai chez les femmes. Certes, si les femmes proxénètes à l'âge adulte ont été exploitées sexuellement auparavant, ce n'est pas l'ensemble des jeunes victimes qui évolueront vers le recrutement.

En outre, une récente étude américaine s'est intéressée au rôle des femmes dans l'exploitation sexuelle (Roe-Sepowitz et al., 2015). Des études de cas ont été réalisées auprès de 49 proxénètes afin de présenter notamment une typologie de proxénètes féminins. Cinq typologies distinctes ont été développées: *Bottom*, *Madam/Business Partner*, *Family*, *Girilla* et *Handler*. Les catégories *Bottom* et *Family* sont d'intérêt ici puisque ce sont les deux groupes ayant été victime de trafic sexuel en tant que mineur. À cet effet, cinq des neuf (5/9) exploiteuses de la catégorie *bottom* ont un antécédent de victimisation par l'exploitation sexuelle en tant que mineure. Le rôle de la *Bottom* dans l'exploitation sexuelle consiste à recruter des mineurs, former les travailleurs recrutés par le proxénète, exercer un contrôle physique ou psychologique sur les filles/femmes prostituées en l'absence du proxénète masculin, faciliter la location de chambres d'hôtel, publier des annonces en ligne et transporter les mineurs. Dans tous les cas dans lesquels une femme était identifiée comme étant une *Bottom*, il y avait aussi un co-exploiteur, son exploiteur, qui la prostitue également. Pour ce qui est de la catégorie *Family*, deux des trois (2/3) exploiteuses ont un antécédent de trafic sexuel en tant que mineure. Les trois proxénètes de cette catégorie agissent comme un adulte attentionné envers les mineurs, leur offrent un endroit sûr où vivre, leur apprennent les règles du « jeu » pour les protéger et prennent généralement soin d'eux (Roe-Sepowitz et al., 2015). Ainsi, l'implication dans le recrutement d'autres victimes mineures à l'adolescence et/ou à l'âge adulte peut être une conséquence la victimisation dans l'exploitation sexuelle en tant que mineure.

En résumé, l'application de l'analyse des scripts à l'exploitation sexuelle a prouvé qu'elle permet de mieux comprendre les voies de l'emprisonnement initial et les processus soutenant le contrôle des jeunes dans l'exploitation sexuelle (Brayley et al., 2011; Reid, 2016). Si l'exploiteur pouvait être persuadé de laisser tomber la victime à l'étape de l'identification, plusieurs d'entre elles s'éviteraient d'être exploitées sexuellement. À l'heure actuelle, les raisons qui justifient le fait d'abandonner une victime ou pas par les exploiteurs sont très peu connues (Brayley et al. 2011). D'un autre côté, il importe de s'intéresser davantage aux cognitions de la victime, qui a également son pouvoir d'agir dans sa situation de

victimisation (Leclerc & Wortley, 2013). L'aspect interpersonnel du script, tenant en compte des actions de l'exploiteur et des cognitions et actions de la victime, est donc central dans la présente étude. De plus, il importe d'être en mesure de distinguer les jeunes qui seront impliqués dans le recrutement, ceux qui continueront les activités de prostitution à l'âge adulte et ceux pour qui l'exploitation sexuelle cessera à l'adolescence. Ainsi, l'impact de l'évaluation et l'adaptation de la victime sur la victimisation multiple et la persistance du script dans le temps à l'aide de stratégies de contrôle seront observés. La distinction des caractéristiques et des cognitions des jeunes de ces trois groupes permettra d'intervenir plus convenablement auprès d'eux.

2 Objectifs du projet de mémoire

Ainsi, le flou législatif et le manque de consensus quant à la terminologie à utiliser pour nommer et définir le phénomène à l'étude rendent sa compréhension et son analyse difficile (Code criminel canadien, 2018). De plus, l'orientation actuelle sur les facteurs de vulnérabilité et l'adversité, les conséquences et les aspects sociolégaux de l'exploitation sexuelle des jeunes n'offre pas de réponses claires concernant la nature même du phénomène et des processus qui le caractérise (par ex., Lavoie et al., 2010; Agnew, 1992; Anderson et al., 2014; Roots, 2013). D'autant plus que les études portant sur une multitude de facteurs de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle chez les jeunes sont nombreuses, mais présentent des limites méthodologiques importantes. Dans ce contexte, quelques études criminologiques novatrices ont tenté de combler le manque dans la dernière décennie (Brayley et al., 2011; Savona, Giommoni, & Mancuso, 2013; Reid, 2016), et ce, en s'inspirant de l'approche des scripts criminels (par ex., Cornish, 1994; Ekblom & Gill, 2016). Cette approche théorique a démontré son efficacité pour présenter les étapes de l'exploitation sexuelle d'une perspective de l'exploiteur. Toutefois, ces études ne prennent pas en compte la perception de la victime, qui ne se considère généralement pas comme telle (par ex., Reid, 2013; Greenbaum, 2014) et l'impact de ses prises de décisions sur le déroulement du script.

Par conséquent, le présent projet de mémoire entend présenter le script cognitivo-comportementale de l'exploitation sexuelle d'une perspective de la victime. Il s'agira de répondre à cinq objectifs spécifiques, soit : (a) dresser le portrait des jeunes victimes d'exploitation sexuelle ayant reçu des services de la protection de la jeunesse à Québec ; (b) examiner la présence de script de l'exploitation sexuelle selon une perspective de la victime ; (c) documenter la perception des victimes à travers les différentes étapes de ce script ; (d) distinguer les caractéristiques des victimes pour qui les activités d'exploitation sexuelle persistent dans le temps et en terme de fréquence de celles qui cessent au courant de l'adolescence et pour qui l'implication est limitée ; (e) présenter des pistes de prévention et d'intervention prometteuses à l'exploitation sexuelle. Après

avoir présenté le portrait des jeunes victimes d'exploitation sexuelle à Québec, il s'agira ensuite de documenter la nature, la fréquence, la gravité et le déroulement des situations d'exploitation sexuelle. Cela permettant ainsi d'analyser en profondeur les séquences situationnelles de l'exploitation sexuelle. Finalement, les cognitions dominantes chez les victimes tout au long de leur parcours d'exploitation sexuelle seront analysées afin de déterminer l'impact de la perception des victimes sur leur victimisation subséquente et leur implication éventuelle dans le recrutement à des fins d'exploitation sexuelle. La persistance des activités d'exploitation sexuelle et l'évolution vers le recrutement seront interprétées à l'aide de la taxonomie de Moffitt (1993) relative à la persistance et la discontinuité des activités déviantes à l'adolescence. En conclusion, des pistes de prévention situationnelle du crime selon les étapes du script de l'exploitation sexuelle ainsi que des pistes d'intervention auprès des jeunes selon leur perception dans leur victimisation par l'exploitation sexuelle seront proposées.

3 Méthodologie

3.1 Échantillon

La présente étude est menée auprès de jeunes habitant sur le territoire couvert par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN). Les jeunes recevant des services en vertu de la Loi sur la Protection de la jeunesse (LPJ) dans la Ville de Québec sont donc ciblés. Cette loi prévoit la dispensation des services aux jeunes dont la sécurité et/ou le développement sont compromis, notamment en regard à une situation d'abus sexuel. En effet, les articles 38 d) *abus sexuel* et 38 f) *Troubles de comportements sérieux* de la LPJ, couvrent, entre autres, les situations de victimisation par l'exploitation sexuelle. Aucun article de compromission n'est suffisamment spécifique pour identifier la population cible de jeunes victimes d'exploitation sexuelle toutefois. Afin de pallier cette limite au sein du CIUSSS-CN et offrir une intervention adaptée à cette population, le service « Intervention en Milieu de Vie (IMV) – Exploitation Sexuelle » fut créé en janvier 2017⁶.

Le service IMV – Exploitation Sexuelle cible trois clientèles, soit les jeunes avec des fréquentations à risque, les cas d'exploitation sexuelle ainsi que les situations de recrutement. Ainsi, un jeune peut être ciblé par ce service spécialisé s'il y a motif raisonnable de croire que l'une ou plusieurs de ces situations sont présentes. Une enquête est ensuite réalisée pour confirmer ou infirmer la situation du jeune. De manière générale, du point de vue du CIUSSS-CN et du service IMV – Exploitation sexuelle, l'exploitation sexuelle fait référence à l'échange de services sexuels de mineurs en retour de biens matériels, monétaires ou encore de services (hébergement, nourriture, argent, drogue, etc.)⁷.

⁶ Par conséquent, ce nouveau service fût ajouté en attendant que les alinéas de la LPJ soient expressément modifiés pour y ajouter l'exploitation sexuelle comme motif officiel et distinctif de compromission.

⁷ Toutefois, l'intervenante responsable de l'ouverture des services IMV- Exploitation sexuelle explique que, dans la pratique, les situations où il y a doute d'exploitation sexuelle ou simplement des fréquentations à risque, il n'est pas nécessaire qu'un tel échange ait déjà eu lieu pour qu'un jeune soit identifié par un IMV – Exploitation sexuelle. Cela permet d'introduire au sein de l'échantillon des jeunes qui ont possiblement quitté le script d'exploitation sexuelle avant de se rendre à l'étape de l'abus, tel que suggéré par Brayley et ses collègues (2011). D'un autre côté, les situations dans lesquelles l'exploitation sexuelle est confirmée impliquent nécessairement un échange de faveurs sexuelles contre rétribution.

De ce fait, l'ensemble des jeunes ayant reçu un service IMV – exploitation sexuelle au CIUSSS de la Capitale-Nationale entre le 1^{er} janvier 2017 et le 1^{er} mai 2018 est sélectionné comme population à l'étude. Cela représente une population totale de 43 jeunes. De ces dossiers, 11 ont dû être exclus d'emblée de l'échantillon puisque l'ensemble de l'information au dossier était effacé en raison de l'atteinte de la majorité des jeunes. Cinq autres ont été exclus puisqu'ils n'ont été victime d'aucune situation d'exploitation sexuelle, trois d'entre eux ayant uniquement été impliqués dans le recrutement à cette fin et deux ayant eu des comportements à risque sans avoir été en contact avec qui que ce soit en lien avec l'exploitation sexuelle.

Ainsi, l'échantillon final comprend 27 dossiers et est constitué entièrement de jeunes de sexe féminin, bien que l'intention de départ était d'y inclure également des garçons⁸. L'âge moyen au premier signalement relatif à une situation d'exploitation sexuelle est de 15,5 ans ($E-T = 1.5$). L'âge autorévélé de la première situation d'exploitation sexuelle (15,2 ; $E-T = 1.9$) concorde avec les données officielles. Concernant le nombre de situations d'exploitation sexuelle vécues par victime, 26,3% ($n = 5$) sont contactées à des fins d'exploitation sexuelle, mais leur script prend fin à l'étape de l'identification ou du recrutement. Elles ne sont donc victimes d'aucun abus sexuel. Au total, 21% ($n = 4$) sont victime d'exploitation sexuelle à une reprise et 52,6% ($n = 10$) sont victime d'exploitation sexuelle à deux reprises ou plus. L'ensemble des jeunes est connu de la protection de la jeunesse avant le signalement relatif à la situation d'exploitation sexuelle et la moyenne des signalements pour toute nature confondue, soit abandon, négligence, mauvais traitements psychologiques, abus sexuel, abus physiques ou troubles de comportement sérieux est de plus de dix (10,21 ; $E-T = 5,1$) (Publications Québec, 2019). Le Tableau 2 présenté ici-bas détaille l'information descriptive de l'échantillon.

⁸ Deux garçons seulement étaient présents dans la population cible ($N = 43$), mais ceux-ci ont été exclus ayant été impliqués uniquement dans le recrutement à des fins d'exploitation sexuelle et n'ayant pas été victimisé.

Tableau 2 : Information descriptive de l'échantillon (n = 19)

Indicateurs	Moy (E-T) ou n	%
Sexe de l'enfant		
Féminin	19	100
Appartenance ethnique		
Caucasien	17	89,5
Autre	2	10,5
Problèmes de santé physique		
Absence	18	94,7
Présence	1	5,3
Lieu de résidence du jeune ²		
Milieu familial	8	42,1
Centre de réadaptation	11	57,9
Situation familiale et détenteur de la garde légale ²		
Parents ensemble	4	21,1
Parents séparés	4	21,1
Mère seule	9	47,4
Père seul	1	5,3
Autre	1	5,3
Antécédents judiciaires des parents		
Absence	13	68,4
Présence chez les deux parents	1	5,3
Présence chez le père seulement	5	26,3
Historique de services DPJ		
Présence	19	100,0
Âge au premier signalement à la DPJ ¹	6,63 (5,0)	---
Nombre de signalements à la DPJ avant la première situation d'exploitation sexuelle ^{1,3}	10,21 (5,1)	---
Aucun signalement	0	0
1-2 signalements	1	5,26
3-5 signalements	3	15,78
5-10 signalements	7	36,84
10-15 signalements	6	31,58
15-20 signalements	3	15,79
Nature de signalements à la DPJ avant la première situation d'exploitation sexuelle		
Abus sexuel	11	57,9
Abus physique	16	84,2
Mauvais traitement psychologique	13	68,4
Comportements sexuels inappropriés	6	31,6
Problème de consommation de substances et/ou d'alcool	14	73,7
Comportements suicidaires / automutilation	16	84,2
Accusation en vertu de la LSJPA	16	84,2

¹ Pour toutes natures confondues, soit (a) abandon ; (b) négligence ; (c) mauvais traitements psychologiques ; (d) abus sexuel ; (e) abus physiques ; (f) troubles de comportement sérieux (Publications Québec, 2019).

² Au moment de la première occurrence d'exploitation sexuelle

³ Un jeune peut avoir été référé pour plus d'une situation problématique dans le passé. Cela explique que la somme des pourcentages pour les différents items dépasse largement 100%.

3.2 Procédures et éthique

Dans le but d'avoir accès aux dossiers des jeunes qui composent l'échantillon, une demande fut déposée au Comité d'éthique de la recherche Jeunes en difficulté et leur famille du CIUSSS-CN. La présente étude comporte un risque minimal pour les jeunes étant donné qu'il s'agit d'une étude sur dossier et qu'aucun jeune n'est contacté à des fins de recherche. De ce fait, l'accès aux dossiers des usagers du CIUSSS-CN fut autorisé afin de réaliser les travaux de recherche.

Les dossiers complets de la DPJ de 27 jeunes furent l'objet d'une attention particulière. L'analyse des dossiers de la DPJ concernant un jeune ne s'est pas limitée au plus récent signalement en lien avec la situation d'exploitation sexuelle. Comme l'indiquent les données descriptives, ces jeunes furent l'objet, en moyenne, de 10 signalements pour tous motifs liés à la LPJ qui ne sont pas limités aux situations d'exploitation sexuelle (par ex., abus et mauvais traitement et trouble de comportement). L'ensemble des signalements fut l'objet d'une lecture et d'une analyse afin d'extraire l'information nécessaire à la description détaillée de l'échantillon en terme de vulnérabilité précédant l'exploitation sexuelle.

À partir du premier signalement relatif à une situation d'exploitation sexuelle, l'information des rapports de «réception et traitement du signalement» (RTS) et d'«accueil, évaluation et orientation» (AEO), est sélectionnée et extraite de manière qualitative dans un document Word. L'information se trouvant dans les suivis d'activité permet ensuite de compléter l'information présente dans les rapports. L'entièreté de l'information est organisée par situation d'exploitation sexuelle afin de ne perdre aucun élément potentiellement important dans l'analyse et d'être en mesure de constater l'évolution de la victime dans la victimisation multiple, le cas échéant. Cette procédure permet une lecture chronologique des événements qui s'apparente à la méthode des calendriers utilisée notamment en

criminologie développementale et des parcours de vie (par ex., Ouellet & Tremblay, 2014; Ouellet & Bouchard, 2017; Lussier & McCuich, 2016; McCuish & Lussier, 2017). Suite à la lecture de ces dossiers, des histoires de cas anonymisées concernant chaque jeune sont rédigées. Au moyen de ces histoires de cas, il est donc possible de reconstruire le script de victimisation par l'exploitation sexuelle de chacune des victimes. C'est à partir de ces histoires de cas que les données utilisées pour le présent projet de mémoire sont alors identifiées, analysées et interprétées. L'analyse des aspects psychosociaux et contextuels qui caractérise le jeune et son exploitation sexuelle permet ensuite d'identifier des thèmes qui caractérisent la situation du jeune avant, pendant et après la ou les situations d'exploitation sexuelle.

3.3 Stratégie analytique

Un devis de recherche qualitatif est utilisé dans le cadre de la présente recherche. Plus précisément, l'approche méthodologique qualitative de la théorie ancrée (*Grounded theory*), développée par Strauss et Corbin (1990; 1998), est utilisée comme stratégie analytique. Cette approche est jugée appropriée puisqu'elle permet de découvrir des schémas de comportements dans un contexte spécifique ainsi que de décrire les processus individuels et sociaux sous-jacents qui façonnent l'interaction et le comportement. Il s'agit d'une méthode d'analyse inductive, permettant la construction de théories à partir des données et situations du terrain. Au fur et à mesure que le chercheur analyse les données colligées et analysées, il remarque que des idées, des concepts et des éléments émergent et se répètent. Ces répétitions sont ensuite codifiées en thèmes (ou concepts), puis en scripts. Par conséquent, la stratégie analytique utilisée dans le cadre du présent projet de mémoire sera présentée à la lumière de l'approche de la théorie ancrée (Strauss & Corbin, 1998; Levers, 2013). Cette technique a été utilisée notamment pour l'identification des scripts de l'abus sexuel d'enfants (Ward, Loudon, Hudson & Marshall, 1995).

Tout d'abord, la sélection des dossiers fut organisée en fonction de la date de naissance des jeunes. L'information aux dossiers de jeunes les plus près de

l'atteinte de la majorité est collectée en premier afin d'éviter de perdre davantage de dossiers. Aussi, cela assure d'avoir le maximum de situations d'exploitation qui surviendrait avant l'âge de 18 ans chez un jeune. L'information aux dossiers de 19 jeunes a été collectée. Bien que cela semble être un échantillon de petite taille, plusieurs jeunes sont victimes d'exploitation sexuelle à plusieurs reprises, ce qui multiplie les récits d'abus et permet de s'approcher plus rapidement de la saturation des thèmes émergeant (c.-à-d. la poursuite de la collecte de données jusqu'à ce que le chercheur ait l'impression que l'ajout de nouvelles informations n'apporte rien de plus à l'analyse et que ces informations sont répétitives) (Laperrière, 1997; Pires, 1997; Strauss & Corbin, 2004). En effet, les trois derniers cas analysés n'ont permis d'ajouter aucune observation qui n'était pas déjà présente dans l'analyse thématique des étapes du script et de l'évaluation de la victime. Il a donc été jugé que la saturation est possiblement atteinte.

Ensuite, la collecte et l'analyse de données furent réalisées simultanément. Dans le cadre de la présente étude, les étapes du script de l'exploitation sexuelle identifiées précédemment dans la littérature scientifique furent utilisées comme point d'ancrage théorique et analytique (Brayley et al., 2011). Le modèle sert de première catégorisation afin d'organiser les données brutes de manière logique, séquentielle et ordonnée et fut bonifié par un volet cognitif dans une perspective de la victime (Figure 1).

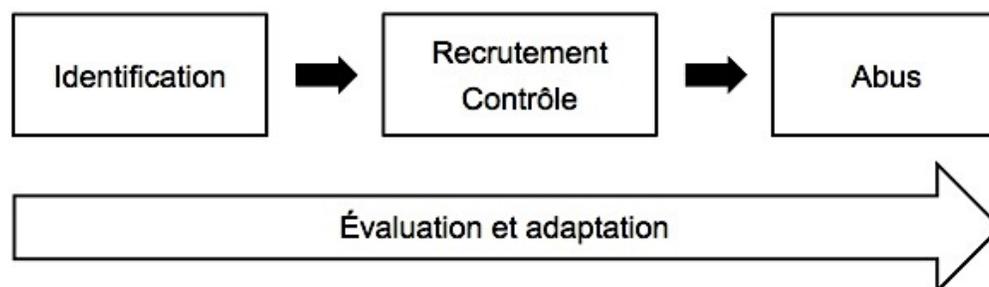


Figure 1 : Les étapes du script de victimisation de l'exploitation sexuelle

Deux analyses distinctes sont réalisées à l'aide de la méthodologie de la théorie ancrée. En effet, une première collecte de données et analyse est réalisée

en fonction des étapes d'identification, de recrutement / contrôle ainsi que d'abus. Des sous-catégories et concepts émergent pour chacune de ces étapes du script à l'aide d'un procédé systématique et comparatif. À cet effet, la définition des différentes catégories et concepts identifiés permet de raffiner et d'ajuster la codification préliminaire. Une deuxième vague de collecte de données et d'analyse est réalisée en fonction de l'évaluation et l'adaptation de la victime, soit la dernière étape du script. Pour cette deuxième analyse thématique, il était initialement prévu de séparer d'emblée les récits d'exploitation sexuelle selon la fréquence des abus et d'observer les cognitions en fonction de cette première classification. Toutefois, en cours d'analyse, il est clair que les processus cognitifs peuvent s'exprimer indépendamment du nombre de situations d'exploitation sexuelle dans lequel la victime est impliquée. Cet indicateur ne permettrait donc pas de distinguer les cognitions, tel que présumé au départ. Ainsi, l'analyse thématique a d'abord été réalisée sans catégorisation préalable. En cours d'analyse, de grandes catégories de cognitions s'observent de manière très distinctive et une certaine chronologie se présente entre elles. Les jeunes peuvent avoir un discours correspondant à plusieurs de ces catégories; elles ne sont donc pas mutuellement exclusives. De ce fait, les cas sont organisés en fonction de la catégorie cognitive qui se démarque le plus dans l'ensemble du parcours d'exploitation sexuelle des jeunes et en fonction de la chronologie observée. Pour chaque catégorie émergente cognitive, les cas sont ensuite organisés en fonction de la fréquence des abus vécus, soit aucun abus, un seul abus, de multiples abus (deux ou plus). Les jeunes impliquées dans le recrutement à des fins d'exploitation sexuelle sont également identifiées dans chacune des catégories cognitives. Dans la catégorie recrutement se trouvent les jeunes qui ont à la fois été victime d'exploitation sexuelle à au moins une reprise et éventuellement impliquées dans des activités de recrutement à des fins d'exploitation sexuelle.

3.3.1 Identification

L'étape de l'identification fait référence aux éléments de la prise de contact avec la victime et de son contexte. Il est question d'identifier les différents points

de départ qui caractérisent une situation menant à l'exploitation sexuelle d'une personne adolescente. On s'intéresse donc notamment aux acteurs impliqués, aux liens qu'ils entretiennent avec la potentielle victime et aux modalités de prise de contact avec cette dernière, au contexte de la rencontre.

3.3.2 Recrutement / Contrôle

Les stratégies de recrutement et de contrôle sont relatives à la relation entre l'exploiteur et sa victime et aux actions entreprises par l'exploiteur envers elle avant une situation d'abus. Ce qui distingue une stratégie de recrutement d'une stratégie de contrôle est le fait qu'elle est employée avant le premier abus ou bien après celui-ci et dans l'objectif d'abuser à nouveau de la victime. Lorsqu'une victime est abusée à deux reprises, mais par deux exploiteurs différents, les stratégies des nouveaux exploiteurs sont considérées comme des stratégies de recrutement. À l'inverse, lorsqu'une jeune est aux prises dans une situation d'exploitation sexuelle et qu'elle est victimisée à plusieurs reprises par un même exploiteur, on parle alors de stratégies de contrôle.

3.3.3 Abus

Une fois que l'exploiteur juge que la victime est convenablement préparée ou contrôlée, il entre dans la phase d'abus en l'invitant à socialiser et à se déplacer vers le lieu de l'abus. On s'intéresse donc ici aux éléments contextuels de l'abus, par exemple, où il a été commis et par qui, la nature des gestes sexuels posés, l'état de conscience de la victime et les modalités de libération de la victime de sa situation immédiate d'exploitation sexuelle.

3.3.4 Évaluation et adaptation

Bien qu'il soit reconnu que l'exploitation sexuelle ne soit pas sans conséquence sur les victimes, la présente étude met l'emphase sur la perception de la victime dans sa situation et son adaptation plutôt que sur les conséquences physiques et psychologiques qui en résultent. Cette orientation est justifiée par le cadre théorique employé qui place au cœur de l'analyse la victime, le délinquant et

l'endroit dans lequel le crime a lieu (référence au triangle de Eck ; Eck, 1995). La perception de la victime est recueillie par les intervenants une fois qu'un signalement en lien avec une situation d'exploitation sexuelle est fait et que la victime est rencontrée à cet effet. La victime s'exprime alors sur la manière dont elle s'est sentie lors des événements et se positionne généralement à savoir si elle se considère victime de la situation et des personnes qui l'ont exploitée. On s'intéresse à l'état d'esprit de la victime tout au long du script de l'exploitation sexuelle (Figure 1). Cet aspect est considéré dans toute sa dynamique et son évolution au cours des étapes du script et de la victimisation multiple et non pas comme une finalité en soi. Compte tenu de la nature criminelle de l'exploitation sexuelle, le désir ou non d'aller de l'avant avec une plainte policière est également considéré. Ainsi, l'aspect cognitif est employé pour rendre compte des perceptions individuelles (de soi, des acteurs impliqués, de la situation d'exploitation) qui caractérisent les victimes tout au long des autres étapes du script.

4 Présentation et analyse des résultats

Deux analyses qualitatives basées sur la méthode de la théorie ancrée furent réalisées, soit une première pour les étapes d'identification, de recrutement et de contrôle ainsi que d'abus et une seconde pour l'évaluation et l'adaptation de la victime. Les actions des exploiters sont documentées à l'aide des récits de victimisation. L'analyse des résultats est donc basée sur des données secondaires, ce qui fait en sorte que peu de détails sont parfois disponibles.

4.1 Identification

L'analyse des histoires d'exploitation sexuelle des jeunes victimes présentes dans les dossiers de la DPJ met en évidence la présence de trois méthodes d'identification et de prise de contact avec les victimes. Si dans de rares cas un contact direct est réalisé, l'identification de victimes se fait généralement par l'intermédiaire d'une autre personne ou de la technologie.

4.1.1 Par contact direct

Une première méthode de prise de contact avec la victime se fait en personne. Cela se passe généralement dans un bar ou dans un contexte festif et la victime mentionne que l'exploiteur ne lui parle pas d'exploitation sexuelle à ce moment. Lors de ce premier contact ou peu de temps après, il y aura ajout de la jeune sur les réseaux sociaux ou échange de numéro de téléphone, mais sans plus. En d'autres mots, un moyen de communication est établi entre l'exploiteur et la victime afin que la préparation et les stratégies de recrutement puissent être mises à exécution ultérieurement. Bien que le premier contact se fasse en personne, le tout se poursuit donc par l'entremise des réseaux sociaux, de la même manière qui sera présentée subséquemment. Par exemple, une jeune rencontre un homme dans un bar qu'elle juge avoir l'allure d'un proxénète. De ce fait, ils ont un premier contact, mais la jeune est réfractaire à toute relation avec cet homme. Quelques jours plus tard, la victime reçoit une invitation Facebook de la part de l'homme en question, qu'elle accepte malgré sa réticence. C'est seulement

quelques mois plus tard qu'il initiera une conversation avec la jeune, ce à quoi elle sera alors réceptive.

4.1.2 Par l'intermédiaire des réseaux sociaux

Une seconde méthode est l'identification et la prise de contact directement par l'intermédiaire des réseaux sociaux. De manière générale, la victime se fait ajouter sur un réseau social par un homme ou, dans de très rares cas, une femme, qu'elle ne connaît pas ou très peu. Cette personne initie ensuite une conversation avec elle. Ils peuvent alors discuter de tout et de rien pour commencer, l'individu peut demander de rencontrer la jeune ou même lui demander directement si elle veut faire de l'argent et travailler pour lui. Les jeunes qui ont des comportements sexuellement explicites sur les réseaux sociaux peuvent être plus facilement ciblées. Par exemple, une jeune qui publie des photos d'elle en petites tenues sur les réseaux sociaux reçoit plusieurs invitations d'hommes et de femmes qui lui demandent directement si elle souhaite travailler avec eux et faire de l'argent. Dans certains cas, le premier contact peut aussi être initié par la jeune. De manière générale, l'utilisation des réseaux sociaux semble être facilitante dans l'identification de victimes potentielles et la prise de contact.

4.1.3 Par l'entremise d'une tierce personne

La troisième méthode d'identification se fait par l'entremise d'une tierce personne. La personne entremetteuse peut être, par exemple, un(e) ami(e), une connaissance ou un(e) autre jeune du centre de réadaptation. Dans la plupart des situations, l'entremetteuse agit à l'insu de la victime potentielle en l'invitant à fuguer, socialiser ou en usant de stratégie pour isoler la victime. À titre d'exemple, une jeune croise une autre jeune du centre de réadaptation dans l'autobus alors qu'elle se rendait au travail et cette dernière l'incite à fuguer et à consommer. Dans une autre situation, une entremetteuse prétend être en danger et entraîne la jeune dans un endroit isolé où se trouvent des hommes armés impliqués dans l'exploitation sexuelle. Dans d'autres cas, la question de l'exploitation sexuelle est abordée d'emblée. Par exemple, la potentielle victime contacte elle-même une

amie qu'elle sait en contact avec le milieu de l'exploitation sexuelle parce qu'elle a besoin d'argent ou encore une jeune en centre jeunesse propose directement à une jeune de faire de la prostitution. Un autre cas de figure qui se fait également par l'entremise d'une autre personne est la vente de la victime d'un exploiteur à un autre. La victime n'est alors pas en contrôle de sa situation et le tout se fait à son insu. Ce cas de figure s'est présenté dans un contexte où un avis de recherche de la victime avait été publié dans les médias.

Ainsi, l'identification des victimes et la prise de contact avec elle se font soit par contact direct ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux ou d'une tierce personne. Le contact peut être initié autant par une jeune que par l'exploiteur.

4.2 Recrutement / Contrôle

Tel que mentionné précédemment, les stratégies de recrutement et de contrôle utilisées par les exploiters sont identifiées à l'aide des récits de victimisation en contexte d'exploitation sexuelle. Dans leur récit de victimisation, les victimes identifient de nombreuses stratégies qui sont utilisées par les exploiters avant leur abus sexuel (Tableau 3). Plus d'une stratégie peut être utilisée envers une même victime avant la phase d'abus. Ceci dit, il est très rare que des stratégies dites négatives et positives soient utilisées en alternance. Pour illustrer le propos, l'intimidation et la construction de la confiance sont rarement utilisées de manière simultanée avec une même victime. En effet, cette dynamique s'est présentée dans une seule situation d'exploitation sexuelle du présent échantillon. Ainsi, sur le plan relationnel, deux tendances sont plus fréquentes entre la victime et l'exploiteur, soit une dynamique positive basée sur la confiance ou bien une relation plutôt négative et intimidante. D'autres stratégies plus neutres, comme le déplacement et la désorientation, sont présentes en complémentarité.

Tableau 3 : Les stratégies de recrutement utilisées en contexte d'exploitation sexuelle

Stratégies de recrutement	Définitions	Exemples
Déplacement	La jeune se déplace à l'extérieur de la Ville de Québec.	L'utilisateur #15 se rend à Montréal en autobus avec des amies qui prévoient y faire de la prostitution. Suite à une soirée festive dans un bar, l'utilisateur #11, en état de consommation avancée, reprend conscience alors qu'elle est dans un autobus en direction de Montréal.
Désorientation	La jeune est désorientée par la consommation de substances (alcool ou drogue) de manière volontaire ou à son insu.	En retour de fugue, l'utilisateur #18 croit avoir été droguée à son insu avant d'être abusée sexuellement. L'utilisateur #3 nomme avoir consommé de grandes quantités d'alcool de manière volontaire avant d'avoir des relations sexuelles.
Normaliser / désensibiliser aux activités sexuelles	La jeune est exposée à des activités sexuelles explicites dans un contexte normalisant et par son implication consentante dans des rapports sexuels.	Des individus ont une relation sexuelle complète en présence d'autres jeunes et de l'utilisateur #17, ce qui la rend mal à l'aise.
Intimidation / violence	La jeune est victime de violence verbale, physique et/ou sexuelle. Violences utilisées pour la contraindre à des rapports sexuels et si elle tente de quitter ou de parler des activités d'exploitation sexuelle des personnes impliquées.	L'utilisateur #33 est giflé fortement au visage et reçoit un coup dans les côtes de la part de son exploiteur. L'utilisateur #3 est menacé de mort si elle ne fait pas une fellation à un homme.
Normalisation et/ou implication dans des activités criminelles	La jeune est mise en contact avec des individus impliqués dans des activités criminelles. Elle est impliquée dans des crimes contre la propriété, rapportant un bénéfice financier (vol, fraude) et/ou dans le recrutement à des fins d'exploitation sexuelle.	L'utilisateur #42 nomme avoir été impliquée dans de la fraude de cartes de guichet. L'utilisateur #2 s'implique dans un réseau de prostitution et réfère des clients à d'autres jeunes filles.
Construire la confiance / faux espoirs	La jeune croit entretenir une relation de couple. Elle est valorisée et il y a construction d'un sentiment d'appartenance au gang. Elle reçoit de la protection et développe un sentiment de sécurité.	L'utilisateur #25 dit croire être en couple avec l'homme qui l'exploitera par la suite. L'utilisateur #7 dit se sentir comme une reine et en sécurité auprès de l'homme qui l'exploite.
Appât du gain	L'aspect lucratif des activités d'exploitation sexuelle est valorisé. La jeune se fait offrir des cadeaux et il y a démonstration du mode de vie (VIP), qui se veut payant.	L'utilisateur #2 est satisfaite des activités de proxénétisme de son copain puisque cela lui permet de lui acheter des cadeaux. L'utilisateur #25 se fait offrir un sac Louis Vuitton par son exploiteur.

Plusieurs stratégies utilisées dans le recrutement de victimes sont également utilisées pour contrôler ces dernières dans la revictimisation. À cet effet, le déplacement, la désorientation, l'intimidation et la violence, la normalisation et l'implication dans des activités criminelles ainsi que la construction de la confiance et des faux espoirs sont des stratégies, telles que définies dans le Tableau 3, également utilisées en contexte de revictimisation. Pour une même situation d'exploitation sexuelle, plusieurs abus sexuels peuvent avoir lieu. Ainsi, une victime d'une seule situation d'exploitation sexuelle, donc sous l'emprise d'un seul exploiteur, peut tout de même être revictimisée. Des quatorze victimes d'un moins une situation d'abus, douze sont revictimisées dans au moins l'une d'entre elles. Ainsi, la revictimisation est présente chez près de l'ensemble des victimes qui se rendent à l'étape de l'abus. À titre d'exemple, une jeune qui est contrainte de prendre des clients en fera rarement qu'un seul. Toutefois, une jeune victime de plusieurs situations d'exploitation sexuelles différentes ne sera pas nécessairement revictimisée dans chacune des situations. La revictimisation peut se faire sur une courte période de temps, par exemple plusieurs abus en quelques heures, comme elle peut s'étendre sur plusieurs mois et est facilitée dans les stratégies de contrôle.

Dans ce contexte, de nouvelles stratégies s'ajoutent selon la dynamique relationnelle qui s'installe entre l'exploiteur et sa victime, soit l'isolement, l'obligation, le contrôle financier, la banalisation et la valorisation et l'autonomie (Tableau 4). Les nouvelles stratégies sont généralement en continuité avec celles présentes avant l'abus sexuel. Par exemple, lorsque la relation entre l'exploiteur et la victime est marquée par l'intimidation avant le premier abus, l'obligation et le contrôle financier sont parfois utilisés par la suite. Dans un même ordre d'idée, en contexte de confiance, la valorisation de la victime et lui faire croire qu'elle est indépendante dans ses activités d'exploitation sexuelle est davantage utilisé par exemple.

Tableau 4 : Les stratégies de contrôle additionnelles utilisées en contexte d'exploitation sexuelle

Stratégies de contrôle	Définitions	Exemples
Isolement	La jeune est isolée du monde extérieur (par ex., famille, proches, amis), étant coupée des moyens de communication et en l'empêchant de quitter.	L'usager #4 est victime d'abus sexuel alors qu'elle est dans la salle de bain.
Contrôle financier	La jeune perd le contrôle de son compte bancaire et/ou se fait prendre les profits résultant de ses activités d'exploitation sexuelle. Après s'être fait offrir quelque chose, elle est contrainte à des activités sexuelles pour rembourser la «dette» contractée.	L'usager #33 dit avoir une dette de 17000\$ à rembourser en lien avec sa consommation de drogue et ses activités d'exploitation sexuelle.
Banalisation	Les inquiétudes de la jeune dans la situation et les abus vécus sont banalisées.	La recruteuse encourage l'usager #24 à participer activement aux rapports sexuels auxquels elle est contrainte.
Valorisation et autonomie	Les activités d'exploitation sexuelle de la jeune sont valorisées. Elle se croit indépendante et en contrôle de ses activités en contexte d'exploitation sexuelle.	L'usager #2 se dit indépendante dans ses activités d'exploitation sexuelle et mentionne ne pas être en mesure de se sentir mal pour ce qu'elle fait.

En somme, de nombreuses stratégies de recrutement et de contrôle sont identifiées dans les récits d'exploitation des victimes. Certaines stratégies utilisées avant le premier abus sexuel sont également utilisées pour contrôler les victimes dans la revictimisation, mais de nouvelles stratégies sont aussi présentes à cette étape.

4.3 Abus

4.3.1 Lieux

La plupart des abus sexuels ont lieu dans une résidence privée, soit un appartement ou une maison. Le domicile peut appartenir à l'abuseur, à un de ses amis, à un client ou à une personne qui n'est pas nécessairement impliquée dans l'exploitation sexuelle, mais qui est l'hôte d'une soirée festive. La victime peut être isolée dans la salle de bain lors de l'abus afin de limiter ses faits et gestes. Certains abus se déroulent aussi dans des lieux publics. Par exemple, l'échange

de services sexuels avec des clients se passe généralement dans une chambre d'hôtel ou de motel. Deux victimes sont exploitées dans des situations plus particulières. Une première a été abordée pour des faveurs sexuelles sur son lieu de travail et les échanges ont alors lieu dans la salle de bain du commerce. Une autre est abusée dans une voiture stationnée dans un parc. Ainsi, les abus ont lieu dans des endroits généralement connus de l'exploiteur et où il peut avoir l'avantage sur la victime. En effet, en aucun cas l'abus ne se déroule au domicile de la victime par exemple.

4.3.2 Rencontre

Dans un premier cas de figure pour ce qui est de la rencontre, la victime se rend elle-même sur le lieu de l'abus. Elle peut donc se sentir responsable des abus vécus, s'étant rendue elle-même sur les lieux. À titre d'exemple, une victime mentionne :

«C'est un peu de ma faute si j'ai été abusée, je me suis rendu moi-même au party» (usager #9).

Cela peut également être utilisé par les exploiters qui vont mentionner à la victime qu'elle n'avait qu'à ne pas venir si elle ne voulait pas avoir de rapports sexuels. Par exemple, une jeune se rend à Montréal pour rejoindre deux hommes rencontrés sur les réseaux sociaux. À son arrivée, l'un d'entre eux lui fait des avances et la jeune mentionne avoir ses menstruations. L'homme demande alors pourquoi elle s'est déplacée jusqu'à Montréal dans ce cas et la contraint à lui faire une fellation. Dans d'autres cas, la victime se fait offrir un moyen de transport par l'exploiteur, comme un billet d'autobus ou bien un taxi. Il peut également mandater quelqu'un pour aller chercher la jeune ou se déplacer lui-même pour aller la chercher et l'amener sur les lieux de l'abus. Par exemple, alors qu'une victime est vendue à un autre exploitier, ce dernier fera la route Montréal-Québec aller-retour pour venir chercher la jeune. La victime peut donc être proactive dans ses déplacements vers le lieu de l'abus ou bien l'exploiteur peut les lui faciliter.

4.3.3 Nature de l'abus

La nature de l'abus réfère aux comportements sexuels auxquels la jeune doit s'adonner en échange de rétribution. Une première catégorie qui émerge de l'analyse thématique est l'abus sans contact. S'y retrouvent les situations impliquant la production et la distribution de pornographie juvénile à l'aide de la technologie, par exemple, la publication d'annonces de services d'escortes avec des photos de la jeune en petites tenues et la production d'une vidéo lors d'abus sexuels avec contact, ainsi que les danses érotiques. Il y a également des situations où la jeune est victime de contacts sexuels. Ces abus vont des attouchements aux rapports sexuels complets sans protection. Rappelons que la notion de consentement de la victime ne s'applique pas en contexte d'exploitation sexuelle puisque la victime n'est pas considérée comme étant apte à consentir à des rapports sexuels en de telles circonstances. Ainsi, cette catégorie comprend les jeunes qui offrent leurs services sexuels à des clients. Une dernière catégorie réfère aux situations où la jeune est inconsciente au moment des abus, mais constate ou croit avoir été victime d'abus lorsqu'elle reprend conscience. Elle ignore alors la nature des gestes qui ont été posés sur elles. À titre d'exemple, une victime reprend conscience et constate qu'elle est en sous-vêtement, une autre a des douleurs aux parties génitales et anales et une dernière dit avoir des «flash-back» d'agression sexuelle avec plusieurs personnes différentes. Ainsi, les abus sexuels en contexte d'exploitation sexuelle identifiés peuvent être avec ou sans contact.

4.3.4 Facteurs contextuels

Plusieurs éléments considérés comme des facteurs aggravants sont parfois présents lors des abus. Tout d'abord, l'état de conscience de la victime altéré par la consommation de substances (alcool ou drogue) au moment de l'exploitation sexuelle est considéré comme un facteur aggravant des abus vécus. Cette situation se présente que la victime ait été forcée à consommer, qu'elle ait été droguée à son insu ou même qu'elle ait consommée de manière volontaire. Dans un contexte de vente aux clients, la jeune peut également se voir offrir

consommation pour lui faciliter les échanges sexuels. Un second facteur aggravant est la présence d'un témoin, généralement la personne ayant eu le rôle d'entremetteuse, qui, dans certains cas, incite la victime à participer activement aux abus. Un troisième facteur considéré comme aggravant est la présence d'agresseurs multiples lors des abus. Chacun des agresseurs peuvent abuser de la victime un après l'autre ou bien plusieurs à la fois. Finalement, le dernier facteur considéré comme aggravant est la présence de violence physique, avec ou sans lésions, lors des abus sexuels vécus. Certaines victimes mentionnent ressentir des douleurs à leur agresseur et lui demande d'arrêter, sans que celui-ci ne cesse. La victime peut être également maintenue fortement par les bras ou par les cheveux. Dans une situation plus extrême, la jeune est attachée et frappée lors des abus. Ainsi, l'état de conscience altéré de la victime, la présence de témoins, la présence de multiples abuseurs et la violence physique sont des thèmes émergents de l'analyse thématique qui sont considérés comme aggravant les situations d'exploitation sexuelle vécues par les victimes.

4.3.5 Libération de la victime

La libération de la victime peut se faire de quatre manières, dépendamment de la dynamique présente entre elle et son exploiteur. Tout d'abord, la jeune peut se faire demander, voire exiger de quitter les lieux. À titre d'exemple, une jeune se fait mettre à la porte de l'endroit où elle se trouve aux petites heures du matin à la suite des abus sexuels. Elle peut également être libre de quitter de son plein gré, lorsque bon lui semble. Un moyen de transport peut même lui être offert pour qu'elle quitte les lieux, comme un taxi ou un billet d'autobus. À l'opposé, certaines jeunes sont contraintes de rester dans l'exploitation sexuelle, mais usent de stratégie pour s'en sauver. Par exemple, une jeune, effrayée par son exploiteur, profitera d'un moment où il est indisponible pour demander à entrer en centre de thérapie pour sa consommation afin de s'en sauver. Une autre appelle un ami pour qu'il vienne la chercher et feint une crise d'asthme pour sortir dehors. Elle se sauve rapidement dès qu'elle aperçoit la voiture de son ami. Finalement, dans certains cas, alors qu'elles sont conscientes ou non de leur emprise dans la situation, les

victimes sont retrouvées malgré elles. Par exemple, dans une situation où la jeune avait été vendue à un autre exploiteur par son exploiteur précédent puisqu'elle était recherchée, elle est identifiée et retrouvée après la diffusion d'un avis de recherche dans les médias. Ainsi, la libération de la victime peut être contrainte, volontaire, facilitée, stratégique ou involontaire.

4.4 Évaluation et adaptation

Comme la perception et l'adaptation des victimes dans leur situation d'exploitation sexuelle peuvent avoir une influence sur la durée de leur implication dans l'exploitation sexuelle, il est jugé important de présenter ses résultats de prime abord. Au total, huit jeunes (42,1%) sont impliquées dans l'exploitation sexuelle pendant moins d'un mois, trois (15,8%) entre 6 et 12 mois, quatre (21,2%) entre 12 et 24 mois et finalement quatre (21,1%) pour plus de 24 mois.

L'analyse thématique du discours des victimes tout au long de leur victimisation fait émerger deux grandes catégories de cognitions communes à l'ensemble des victimes, soit la reconnaissance et l'affect négatif. En effet, la reconnaissance et l'affect négatif sont présents dans la grande majorité des histoires de cas et ne permettent pas de distinguer les victimes entre elles. La reconnaissance fait référence aux moments où une jeune reconnaît les faits et/ou s'être mise en danger et fait des prises de conscience quant à ses activités et/ou aux individus qu'elle côtoie. Cela se présente de manière sporadique et les jeunes sont généralement impliquées dans l'exploitation sexuelle à nouveau par la suite. Une jeune peut également mentionner faire des prises de conscience afin de manipuler les intervenants et obtenir ce qu'elle souhaite. Par exemple, une jeune mentionne vouloir rencontrer les policiers et leur parler des abus vécus, en espérant que cette demande la fasse sortir d'encadrement intensif plus rapidement. Sa réelle intention étant alors de fuguer pour reprendre ses activités d'exploitation sexuelle. Dans un autre ordre d'idée, une jeune peut également faire de réelles prises de conscience, mais demeurer ambivalente quant aux relations qu'elle entretient avec les personnes qui l'exploitent. En situation de vulnérabilité, comme en fugue, elle peut alors être tentée de se tourner vers ces personnes à

nouveau. Ainsi, bien que le discours des jeunes victimes soit parfois marqué par la reconnaissance de problématiques, cela ne permet pas de distinguer les victimes entre elles et n'est pas non plus suffisant pour marquer la fin de leur exploitation sexuelle. En fait, l'affect négatif résultant d'une situation d'exploitation est nécessaire pour que cesse la victimisation dans l'exploitation sexuelle.

L'affect négatif est présent dans l'ensemble des histoires de cas et représente l'élément essentiel à la discontinuité de la victimisation dans l'exploitation sexuelle. En d'autres mots, lorsqu'il y a fin de l'exploitation sexuelle, il y a nécessairement un affect négatif. À l'inverse, ce ne sont pas tous les affects négatifs qui marquent la fin de la victimisation. L'intensité de ceux-ci a donc beaucoup d'importance puisque les affects négatifs doivent surpasser les aspects positifs perçus par les victimes, comme l'argent, la consommation et les relations interpersonnelles. Ainsi, les jeunes peuvent vivre des affects négatifs en lien avec l'exploitation sexuelle et continuer leurs activités. Cela peut aussi être dû au fait que chaque individu a son propre seuil limite qu'il peut accepter. En effet, une seule situation d'exploitation générant un affect négatif peut être suffisante pour qu'une jeune cesse ses activités d'exploitation sexuelle alors que pour d'autres, cela en prendra plusieurs. Dans certains cas plus particuliers, l'affect négatif peut même avoir pour effet de les amener à exploiter d'autres jeunes filles afin de ne plus vivre d'abus tout en continuant à faire de l'argent. Par exemple, une jeune a eu très peur dans une situation d'exploitation sexuelle de sorte qu'elle prend la décision d'aller habiter dans une autre région de la province pour s'éloigner de ses exploiters. À son retour, elle propose à son ancien petit copain de s'impliquer dans le recrutement à des fins d'exploitation sexuelle et dans la gestion des activités.

L'analyse des scripts cognitifs révèle donc des éléments de craintes et des peurs qui sont communs à travers les histoires de cas. Que ce soit la peur d'un individu, d'une situation, du jugement, de représailles ou de violence. Plusieurs mentionnent également être dégoûtées, mal à l'aise, outrées ou choquées par des situations en lien avec l'exploitation sexuelle. Les affects négatifs qui reviennent le plus souvent par la suite sont reliés à un sentiment de trahison ou l'impression

d'avoir été floué par une personne en qui elle avait confiance et qui en a abusé ou l'a exploitée. D'autres affects négatifs tels que la déception, la culpabilité, les idées noires, la colère, l'aversion et le désir de vengeance ont également été exprimés par les jeunes.

Ainsi, bien que la reconnaissance et l'affect négatif soient des catégories de cognitions présentes dans le discours des victimes, elles ne permettent pas de distinguer les victimes entre elles. Quatre scripts cognitifs émergent de l'analyse thématique du discours des victimes et permettent de les classer dans cinq grands thèmes. Il s'agit de (a) Aversif ; (b) Relationnel (c) Matériel ; (d) Mixte et (e) Entrepreneurial. En d'autres mots, un script cognitif se démarque assez clairement des autres dans chacune des histoires de cas.

4.4.1 Aversif

Le script de quatre jeunes se démarque par leur aversion envers les activités d'exploitation sexuelle et leur victimisation. Elles sont toutes en fugue du CR au moment de l'exploitation sexuelle et ont des fréquentations à risque. Toutes quatre ont un historique d'abus physique et trois d'entre elles ont également un historique de mauvais traitement psychologique. Leur implication dans l'exploitation sexuelle est de très courte durée. Pour trois d'entre elles, le parcours se termine à l'étape de recrutement. Ainsi, en raison de l'aversion de la jeune à participer à des activités d'exploitation sexuelle et d'un affect négatif suffisamment fort, résultant généralement d'une situation particulière et rapide, la jeune ne sera pas abusée. À titre d'exemple, une des jeunes se rend dans un parc en soirée avec une amie qu'elle connaît peu. Arrivée sur les lieux, elle comprend rapidement qu'elle a été vendue par cette dernière à des exploitateurs à des fins d'exploitation sexuelle et elle est impliquée dans un vol le soir même. Elle fera en sorte de se faire prendre par les policiers lors de l'infraction afin de se sauver des hommes en question et n'aura plus de contact avec le milieu par la suite. Elle a eu très peur dans la situation, mentionne n'avoir aucun intérêt pour les activités de prostitution et porte plainte. Une autre jeune s'est rendue à Montréal avec des amies qu'elle savait avoir l'intention d'échanger des activités sexuelles pour de l'argent. Une fois

arrivée à l'appartement des exploiters, la vie de l'une des autres jeunes filles est en grave danger en raison de problèmes de santé. Elles se font alors mettre à la porte et la jeune doit prendre la situation en charge seule. Elle constate alors que les individus du milieu ne feraient rien pour l'aider si elle était dans le besoin et a eu très peur pour la vie de son amie. Ce premier contact dans le milieu fut alors également son dernier. Elle mentionne également :

« échanger des services sexuels contre de l'argent, ça ne fait pas partie de mes valeurs » (usager #34).

Elle dit être dégoûtée par les jeunes qui ont des activités sexuelles en échange d'argent pour se payer du luxe, mais comprend celles qui le font par subsistance. La quatrième jeune de ce script est victime d'une seule situation d'exploitation sexuelle. Une autre jeune du CR l'incite à fuguer et à consommer des drogues. Elle lui présente des hommes qui la forcent à leur faire des fellations. Des photos de la jeune sont mises sur des sites d'escortes et elle est ensuite droguée à son insu. La jeune est retrouvée deux jours plus tard par les policiers dans une autre ville de la province de Québec. C'est le trou noir pour elle pendant cette période et elle mentionne avoir très peur de la jeune qui a eu le rôle d'entremetteuse dans sa situation. Elle se sent victime de toute cette histoire et porte plainte à la police. Ainsi, chacune des histoires démontre l'aversion des victimes quant à l'exploitation sexuelle ainsi que l'intensité et la rapidité de situations particulières et des affects négatifs en résultants, et ce, dès les premiers contacts avec le milieu.

4.4.2 Relationnel

Les jeunes du script relationnel minimisent l'importance de la sexualité et des risques reliés à leurs fréquentations. Certaines se responsabilisent alors que d'autres minimisent les abus vécus dans l'exploitation sexuelle. Leur motivation est relationnelle et semble souvent inconsciente puisqu'elles sont généralement en quête de valorisation, d'amour et d'un sentiment d'appartenance et de sécurité avec autrui. Elles peuvent avoir des comportements sexuels inappropriés et banaliser ceux-ci. Elles sont proactives dans les contacts avec les individus qui

peuvent les exploiter, mais sont réfractaires à l'idée de faire de la prostitution. Leurs activités s'expriment donc davantage en terme d'abus sexuel que de services sexuels aux clients. Elles peuvent être droguées à leur insu pour faciliter leur exploitation et pour éviter de briser le lien relationnel exploiteur-victime ou bien intimidées et violentées. La notion de consentement aux activités sexuelles est donc très présente dans ce script. Les victimes vivent parfois de l'ambivalence à savoir si elles étaient consentantes aux rapports sexuels et quant aux relations avec leur exploiteur, qu'elles valorisent beaucoup malgré les abus. L'affect négatif résultant d'une situation désagréable ou épouvantable est parfois suffisant pour convaincre la jeune de prendre ses distances avec les individus impliqués dans l'exploitation sexuelle. Les jeunes qui ont un schème de pensées marqué par la banalisation et l'importance de la relation peuvent également faire du recrutement plutôt «inconscient» en invitant des amis à faire la fête avec elles.

Cinq jeunes sont classifiées dans le script relationnel. Deux d'entre elles se démarquent par la prédominance des comportements sexuels inappropriés et explicites. Elles ont toutes deux été victimes d'abus physiques et de mauvais traitements psychologiques par le passé. Elles ont également un historique de comportements suicidaires. L'une d'entre elles est à l'étape de l'identification et est contactée sur les réseaux sociaux puisqu'elle y publie des images sexuellement explicites et elle minimise ses comportements. Elle porte tout de même plainte contre les individus qui la contactent et mentionne ne pas avoir donné suite aux propositions d'exploitation sexuelle par peur des conséquences si elle s'éloignait de sa famille. L'autre jeune est victime d'exploitation à multiples reprises et est impliquée dans du recrutement «involontaire», ne considérant pas cela ainsi, la sexualité prenant une grande place dans sa vie. Elle dit ne pas être à l'aise dans une situation où elle est forcée de faire des danses érotiques s'étant fait payer à manger plus tôt. Lors de cette même soirée, elle est victime d'agression sexuelle violente et complète alors qu'elle était à la salle de bain. Elle mentionne ne pas avoir eu le temps de réagir et avoir voulu quitter les lieux, mais avoir tout de même décidé de passer la nuit à cet endroit. Le lendemain, elle invite des amies à venir la rejoindre. Dans la situation, malgré la gravité objective des abus, la jeune agit

comme si rien ne s'était passé et invite même des amies à venir la rejoindre, ce qui démontre une grande banalisation de l'exploitation sexuelle vécue. Il semble y avoir continuité dans le parcours d'exploitation de cette jeune au-delà de l'atteinte de la majorité. Alors qu'elle parle de prostitution et non d'exploitation, elle mentionnera d'ailleurs :

« Ces filles-là sont consentantes et désirent faire ce travail. Ici à Québec, il n'y a aucun danger, tu peux te sauver quand tu veux. Il n'est pas question de filles enfermées dans un sous-sol qui se font passer dessus. Tu as plein d'occasions de te sauver et de te sortir de ça » (usager #4).

Deux autres jeunes de ce script sont victimisées à de nombreuses reprises. L'une d'entre elles étant également impliquée dans le recrutement à des fins d'exploitation sexuelle et semble continuer ses activités au-delà de l'âge de la majorité. Alors qu'elle a déjà été victime de quatre situations d'exploitation sexuelle sous l'effet de la consommation, l'adolescente ne voit que les avantages à faire partir de la gang. Elle est consciente des activités illégales de ses amis, mais ne se sent pas concernée, répondant à ses besoins d'appartenance et de valorisation. Elle croit qu'il ne lui arrivera rien, que ses amis la respectent ou encore qu'elle serait défendue par ceux-ci s'il lui arrivait quelque chose. Suite à la sixième situation d'exploitation sexuelle dont elle est victime, elle avoue être toujours en contact avec le premier homme qui l'a exploité. Sa vision de lui est changeante. Alors qu'elle reconnaît avoir été abusée, violentée et manipulée par ce dernier, elle mentionnera à d'autres moments être en couple avec lui. La quatrième victime de ce script est victime d'exploitation sexuelle sous la contrainte de ses abuseurs. Elle retourne vers eux malgré leurs comportements violents, mentionnant n'être bien nulle part et vouloir avoir du plaisir, s'amuser et quitter la ville. La dernière situation d'exploitation sexuelle dont elle est victime lui fait vivre des affects négatifs intenses qui marquent la fin de son parcours d'exploitation sexuelle. Elle mentionne qu'un ami en qui elle avait confiance l'a piégée et elle est victime d'un viol collectif dans une voiture. Elle se sent trahie et vit beaucoup de pression, de douleur et de peur au moment des abus. La dernière du script relationnel est

victime d'exploitation sexuelle à une seule reprise à l'aube de ses 18 ans de sorte que la continuité n'est pas documentée. Elle est victime d'agression sexuelle avec multiples agresseurs alors qu'elle est en état de consommation avancée lors d'une soirée festive. Elle considère avoir été victime d'une initiation en vue d'être exploitée sexuellement, mais est convaincue de pouvoir refuser les offres d'exploitation sexuelle qu'elle reçoit. Elle se sent acceptée et en sécurité avec les hommes qui l'ont exploitée mentionnant que :

«C'est un peu de ma faute si j'ai été abusée, je me suis rendu moi-même au party» (usager #9).

Ainsi, les jeunes du script relationnel minimisent les abus vécus dans la valorisation des relations entretenues avec les exploiteurs. Elles sont sujettes à une victimisation multiple en raison de l'ambivalence qu'elles peuvent vivre dans leur processus décisionnel entre les côtés positifs de la relation et les aspects négatifs des abus sexuels.

4.4.3 Matériel

Le script matériel comprend les victimes qui mentionnent explicitement une motivation à échanger des services sexuels contre de l'argent ou de la drogue (N = 5). Deux motivations matérielles poussent donc une jeune à s'impliquer dans des activités d'exploitation sexuelle « volontairement », soit (a) le désir de faire de l'argent (b) le besoin de consommation. Une jeune ne collabore pas avec les services de protection de la jeunesse, banalise la sexualité et initie le contact avec un homme sur les réseaux sociaux pour faire de la prostitution pour lui. Sa motivation semble être monétaire, mais cela n'est pas exprimé explicitement dans son cas. Quatre jeunes mentionnent clairement avoir choisi de faire de la prostitution pour l'argent. Elles sont respectivement victimes d'un à deux abus. La dynamique de la première situation d'exploitation sexuelle s'exprime en terme d'abus sexuel alors que la deuxième est plutôt relative à l'échange de services sexuels à des clients. Le premier abus peut donc agir comme désensibilisant aux activités sexuelles dans le but d'inciter la victime à faire le choix de s'impliquer

volontairement dans l'exploitation sexuelle pour faire de l'argent. Deux d'entre elles sont exploitées pour la première fois à l'âge de 17 ans et semblent faire de l'exploitation sexuelle un choix de vie à l'atteinte de leur majorité puisque leurs activités sont lucratives. L'une d'entre elles est également impliquée dans la fraude et le vol. Les deux autres cessent leurs activités, en ayant perdu le contrôle sur de leurs activités et de l'argent en résultant. À titre d'exemple, l'une d'elles contacte elle-même une jeune qu'elle sait impliquée dans l'exploitation sexuelle puisqu'elle veut de faire l'argent. Elle s'attendait qu'à faire des danses érotiques, mais est rapidement contrainte à faire des clients. Elle a très peur de son exploiteuse, bien qu'elle l'ait contacté elle-même, dit se sentir «dégueu» dans ses échanges sexuels avec les clients, mais que sa proxénète la valorisait. Elle mentionne :

*«Au final, je n'ai fait aucun argent. [La proxénète] gardait tout»
(usager #38).*

Elle profite d'ailleurs d'un moment d'indisponibilité de cette dernière pour entrer en maison de thérapie pour sa consommation afin de se sauver de l'emprise de sa proxénète. La dernière cesse en raison d'affects négatifs après deux ans d'exploitation, de 11 à 13 ans, réalisant que ce n'est pas si payant que ça.

4.4.4 Mixte

Certaines jeunes ont à la fois une motivation matérielle et relationnelle. En effet, deux jeunes font le choix d'échanger des services sexuels contre de la drogue et/ou de l'alcool et dans l'objectif de comprendre des abus passés. Il y a prédominance de problèmes de santé mentale chez ces deux jeunes victimes (trouble alimentaire, suicide, choc post-traumatique, dépression, TPL). Elles débutent toutes deux leur implication dans l'exploitation sexuelle alors qu'elles sont en manque de consommation. L'une cesse l'exploitation sexuelle en réalisant qu'elle n'avait pas les prises de conscience désirées. Elle croyait qu'en « combattant le feu par le feu », cela la désensibiliserait aux abus passés, mais cela a plutôt eu l'effet contraire. Elle a vécu l'expérience d'exploitation sexuelle comme une nouvelle victimisation sexuelle. Cela démontre le malaise de la jeune qui tente

par tous les moyens de comprendre et se sentir mieux. L'autre jeune dit qu'elle n'aurait jamais accepté de le faire à jeun, mais qu'elle était en état avancé de consommation et voulait comprendre pourquoi certains hommes font cela aux femmes. Elle dit avoir été abusée dans le passé et au moment des abus elle se coupait de ses émotions. Par la suite, elle pouvait avoir de «*flash-back*» des abus. Elle voulait vérifier cela et tenter de comprendre ce qui pouvait se passer en elle. À l'aube de ses 18 ans, elle a cessé sa consommation de drogue et n'est plus impliquée dans l'exploitation sexuelle. La consommation de drogue est donc très étroitement liée à l'exploitation sexuelle dans ce script. De plus, la motivation relationnelle qu'est de comprendre des abus passés n'est pas répondue et ne constitue pas un motif de continuité.

4.4.5 *Entrepreneurial*

Les trois dernières victimes d'exploitation sexuelle valorisent leurs activités et soulignent les avantages de ce mode de vie. Elles sont victimes d'exploitation sexuelle à plusieurs reprises (de 4 à 6 fois) et deux d'entre elles sont également impliquées dans le recrutement. L'exploitation sexuelle s'exprime en terme d'échange de services sexuels aux clients et les jeunes ont le désir d'être indépendantes dans leurs activités et considèrent qu'il s'agit d'un moyen légitime de faire de l'argent. L'exploitation sexuelle semble n'être qu'une expression d'un comportement antisocial plus général et il y a persistance des actes dans le temps. En effet, si la majorité des jeunes de l'échantillon reçoivent des services en vertu de la LSJPA au cours de leur adolescence, les jeunes qui valorisent l'exploitation sexuelle ont des comportements délinquants plus diversifiés et nombreux. Elles sont impliquées dans au moins trois délits chacune, qu'il soit question de possession de substances, de voies de fait, de menaces, de vol, de méfaits ou de bris d'ordonnance. Les affects négatifs qu'elles vivent en lien avec l'exploitation sexuelle et les prises de conscience qu'elles peuvent faire à certains moments semblent avoir un pouvoir de dissuasion moins grand qu'auprès de celles des autres scripts. Ce sont généralement les filles les plus susceptibles d'évoluer vers le recrutement avec un objectif lucratif.

La première débute ses activités d'exploitation sexuelle pour de l'argent. Elle explique alors que de nos jours, la prostitution, c'est presque une mode. Les filles de son entourage en font et elles gagnent de l'argent, alors elle trouvait ça «hot». Elle envisage rapidement avoir un appartement avec deux chambres, soit l'une spécifiquement pour recevoir des clients et l'autre pour sa vie personnelle. Elle ne voit que les gains reliés au mode de vie et mentionne que sa vie d'avant était plate ; elle vit mieux ainsi. Lors de sa quatrième et dernière situation d'exploitation sexuelle, elle est sous l'emprise d'un proxénète et a perdu complètement le contrôle de ses activités et de l'argent qui en résulte. Lorsqu'elle est retrouvée, elle dit être «écœurée» et souhaite recevoir des services sexologiques mentionnant qu'il n'est pas normal d'aimer se faire «fourrer» et se faire brasser. Elle demeure toutefois encore ambivalente dans ses sentiments envers son proxénète et semble osciller entre la peur et l'attirance. Elle semble donc à risque de retourner dans ces activités au-delà de la majorité. Une autre des jeunes qui valorisent l'exploitation sexuelle est rapidement impliquée dans la gestion de l'exploitation d'autres victimes. Elle exprime ne pas être en mesure de se sentir mal pour ce qu'elle fait et ses gestes sont calculés. Elle dresse la liste des avantages de la prostitution: l'argent, se sentir belle, toujours avoir quelque chose à faire, le mode de vie de party, le luxe, la liberté et la consommation. Elle cesse complètement ses activités lorsqu'elle tombe enceinte d'un jeune homme considéré comme prosocial par les intervenants alors qu'elle est âgée de 17 ans. Elle est encore tentée par le milieu à certains moments, mais souhaite donner le meilleur à son enfant. Par ailleurs, les intervenants ont des doutes à savoir si elle est encore impliquée dans la gestion d'autres victimes d'exploitation sexuelle malgré sa grossesse. Elle pourrait ainsi être tentée de retourner vers ses activités une fois qu'elle aura donné naissance.

Ainsi, les jeunes du premier script démontrent de l'aversion envers les activités d'exploitation sexuelle et perçoivent les événements avec discernement. Les jeunes du script relationnel expriment également un discours aversif envers la prostitution, mais minimisent les abus et la violence vécus, leur motivation étant

intrinsèque et relationnelle. Les jeunes du script matériel font le choix d'échanger des services sexuels contre quelque chose. Elles peuvent également banaliser leurs activités sexuelles afin de les justifier, mais le choix et leur motivation matérielle dominent le discours. Les jeunes du script mixte ont à la fois une motivation matérielle et relationnelle à leurs activités d'exploitation sexuelles. Elles s'adonnent au départ à de telles activités en échange de consommation et ensuite dans l'objectif de comprendre des abus sexuels passés. Finalement, les jeunes qui valorisent l'exploitation sexuelle et le mode de vie qui l'accompagne en font nécessairement le choix. Leur discours s'inscrit dans une dynamique d'indépendance, entrepreneuriale, et leurs activités sont justifiées et justifiables en ce sens.

5 Discussion

5.1 Polyvictimisation et stade de développement

Le premier objectif du présent projet de recherche est de dresser le profil des jeunes victimes d'exploitation sexuelle. À cet effet, de nombreux facteurs de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle ont été identifiés dans la littérature scientifique actuelle portant sur cette problématique.

Les jeunes du présent échantillon reçoivent des services nombreux et diversifiés. Elles sont toutes, sans exception, victimes d'au moins une forme d'abus, qu'il soit physique, sexuel, ou psychologique, avant d'être exploitées. La plupart d'entre elles sont victimes de multiples formes d'abus. De plus, les résultats montrent que les jeunes reçoivent en simultané de nombreux services en lien avec des troubles de comportements (par ex., LSPJA, consommation de substances, comportements automutilatoires et/ou suicidaires). L'échantillon à l'étude ayant une vulnérabilité diversifiée et importante de manière générale, les profils de risque présentés par Reid et ses collègues (2018) ne semblent pas ressortir. Cela pourrait toutefois être dû à la petite taille de notre échantillon et à la nature qualitative de la présente recherche. En outre, le modèle de victimisation présenté par Reid (2011) veut que l'adversité des dispensateurs de soins mène à la maltraitance à l'enfance, qui en résulte ensuite des troubles de comportements, qui mènent finalement à l'exploitation sexuelle. Il n'est pas possible d'en tirer quelque conclusion que ce soit, car la présente étude n'a pas vérifié spécifiquement la séquence temporelle des abus par rapport aux troubles de comportement. Ces deux dimensions sont tout de même présentes chez les jeunes du présent échantillon.

Concernant l'historique d'abus sexuel, cette forme d'abus a lieu à l'adolescence (12 à 17 ans) pour l'ensemble des jeunes du présent échantillon qui ont ce facteur de vulnérabilité, ce qui concorde avec la seule autre étude ayant distingué l'abus sexuel à l'enfance de celle vécue à l'adolescence (Reid, 2014). Ainsi, la proximité temporelle entre l'abus sexuel et l'exploitation sexuelle semble importante. Il est possible d'émettre l'hypothèse que le traumatisme résultant de

l'abus désensibilise les jeunes à l'exploitation sexuelle, une autre forme d'abus sexuel. En outre, une étude suggère que l'agression sexuelle à elle seule n'est pas spécifiquement liée à la victimisation sexuelle antérieure, mais plutôt au fait d'avoir été exposé à de multiples formes de victimisation (Finkelhor, Shattuck, Turner & Hamby, 2014). À cet effet, de nombreuses études ont montré que les personnes victimes de polyvictimisation, soit plusieurs formes de victimisation traumatique prolongées ou multiples, courent un risque accru de continuer à subir des victimisations répétées tout au long de leur vie (par ex., Hopchet, Kholti & Vanhelleputte, 2017; Wamser-Nanney & Cherry, 2018; Musicaro, Spinazzola, Arvidson, Swaroop, Goldblatt Grace, Yarrow, & Ford, 2019). Il est donc important de considérer l'effet cumulatif des nombreux facteurs de vulnérabilité présents chez les adolescentes victimes d'exploitation sexuelle. En outre, ces dernières, présentant presque toutes des comportements suicidaires et d'automutilation et de problèmes de consommation de substances avant leur exploitation sexuelle (Hay & Meldrum, 2010; Snyder et al., 2016), elles semblent vivre une accumulation de tensions et un mal-être intérieur auquel elles ne semblent pas en mesure de remédier à l'aide de stratégies adéquates (Merton, 1938; Agnew, 1992; Agnew, et al., 2002).

Le stade de développement à la période de l'adolescence, marquée par la recherche de soi par de nouvelles expériences et la désirabilité sociale, a également de l'importance (Erikson, 1968; Steinberg & Cauffman, 1996). Si l'entrée dans l'exploitation sexuelle à l'adolescence peut être motivée par un sentiment d'excitation face aux comportements dangereux et risqués (Dalla, 2006a), le manque de maturité peut également amener certaines jeunes à utiliser l'exploitation sexuelle comme stratégie marginale répondant à un besoin de consommation, de compréhension d'abus passés, de valorisation, voire même d'échappatoire, telle que le démontrent les résultats (Merton, 1938). Plusieurs jeunes impliquées dans l'exploitation sexuelle mentionnent le faire volontairement, et ce, dans l'objectif d'avoir de l'argent et ainsi répondre aux tensions résultant des valeurs proprement québécoises (Merton, 1938; Bidart, Bourdon & Charbonneau, 2011; Harris-McKoy & Cui, 2013). Rappelons que lorsqu'il est question

d'exploitation sexuelle, la notion de choix ne tient pas et que cela doit être considéré à la lumière des choix parfois très limités des jeunes, qui peuvent ainsi n'y voir aucune autre option (Pearce, 2011; Van der Keur, 2013). Certes, la réussite financière est une valeur importante dans la société québécoise contemporaine. La période de l'adolescence se distinguant d'un côté par un désir d'autonomie et d'indépendance et de l'autre par des moyens limités.

Ainsi, la vulnérabilité des victimes d'exploitation sexuelle devrait être considérée en terme de polyvictimisation et d'accumulation des tensions plutôt qu'en fonction de facteurs évalués individuellement. De plus, le stade de développement des victimes adolescentes et leur maturité relative ont également un rôle important à jouer dans le processus décisionnel des victimes d'exploitation sexuelle. Finalement, la société de moins en moins patriarcale peut amener certaines filles à prendre davantage de risques.

5.2 Le rôle des entremetteuses et de la technologie

Le second objectif de la présente étude est de présenter le script de l'exploitation sexuelle au Québec dans une perspective de la victime. Les résultats montrent clairement que l'identification de potentielle victime se fait principalement par un intermédiaire, que ce soit les réseaux sociaux ou une autre personne. C'est pourquoi l'emphase est mise sur cet aspect, contrairement à Brayley et ses collègues (2011) qui considèrent que la technologie peut être utilisée indépendamment du point de départ identifié. Certes, la technologie prend une place plus importante dans toutes les sphères de vie, notamment dans l'exploitation sexuelle, au cours des dernières années (Leary, 2014). L'orientation de l'identification des points de départ est également justifiée par le fait que le contact direct et la drague sont très peu utilisés comme stratégie d'identification des victimes au Québec, contrairement aux résultats de la littérature antérieure (par ex., Brayley et al., 2011; Jimenez, Jackson & Deye, 2015). À cet effet, bien que la presque totalité des jeunes collabore avec les services, il est aussi possible qu'elles préfèrent garder ce genre de détails pour elles et que c'est ainsi très peu documenté dans les dossiers de la protection de la jeunesse. Une autre hypothèse

possible est que les exploiters jugent que le contact direct et public est plus risqué que le recrutement de victimes par l'entremise des réseaux sociaux ou d'une autre personne (Zhang, 2011; Albanese, 2013). Par conséquent, les exploiters ne contacteraient pas un maximum de personnes dans l'espoir d'être en mesure d'en exploiter quelques-unes, tel que suggéré par Brayley et ses collègues (2011). Au contraire, il pourrait être considéré comme risqué de contacter des jeunes victimes potentielles qui n'aient pas la vulnérabilité nécessaire à l'implication dans des activités d'exploitation sexuelle. Cet argument peut également être utilisé pour soutenir le fait que, dans la majorité des cas, les victimes potentielles sont référées par d'anciennes victimes et/ou des victimes actuelles, qui jugent d'abord de leur potentiel de victimisation fructueuse.

À cet effet, la littérature actuelle montre que les femmes exploiteuses, généralement sous l'emprise d'un proxénète masculin, aident au recrutement et au contrôle des victimes mineures (Sarrica, 2009; Mitchell, Finkelhor & Wolak, 2010; Raphael & Myers-Powell, 2010). Elles peuvent également avoir un rôle de soutien et contrôle psychologique, émotionnel et relationnel (Heyl, 1977; Roe-Sepowitz et al., 2015) d'autant plus que les jeunes auront plus tendance à faire confiance à une femme dans le milieu de l'exploitation sexuelle qu'un homme (Young, 1997; Surtees, 2005). Cela concorde avec les résultats de la présente étude qui montrent que les jeunes recruteuses sont non seulement souvent impliquées dans le premier contact entre les proxénètes et les potentielles victimes de manière explicite ou par stratagème, elles peuvent également jouer un rôle actif dans l'incitation aux comportements sexuels, pour désinhiber les craintes et insécurités des autres victimes et comme support moral dans les activités. Si dans certains cas les victimes ont développé un lien amoureux avec leur exploiteur masculin, les relations amicales entre les jeunes victimes et les entremetteuses semblent davantage importantes dans le recrutement initial et le contrôle dans la revictimisation. Ainsi, la drague et la stratégie du « *loverboy* » largement documentées dans la littérature (par ex., Kennedy et al., 2007; Ioannou & Oostinga, 2015; Reid, 2016) sont peu fréquentes et laisserait plutôt place à la

relation amicale significative avec l'entremetteuse ou de partenariat non amoureux avec le proxénète dans la réalité québécoise.

Concernant la technologie et l'utilisation des réseaux sociaux, ceux-ci sont très utilisés dans l'identification et la prise de contact avec les victimes ainsi que dans l'organisation des activités d'exploitation sexuelle avec les clients. Les résultats suggèrent que, de manière générale, les exploiters qui contactent les potentielles victimes directement sur les réseaux sociaux entrent rapidement dans le vif du sujet, en offrant de faire de l'argent ou de se rencontrer. La nature des activités est abordée d'emblée et on lui promet de faire beaucoup d'argent. D'un autre côté, les exploiters contrôlent très peu l'accès à la technologie comme stratégie de recrutement et de contrôle contrairement aux conclusions de certaines études (Brayley et al., 2011; Reid, 2016). Cela concorde toutefois avec une récente étude de Bouché et Shady (2017) qui montre que les exploiters donnent davantage accès à la télécommunication aux plus jeunes victimes et celles qui ont été recrutées sans subterfuge. L'exploiteur permet plutôt aux victimes mineures d'accéder à la technologie, car il conserve un niveau critique de contrôle psychologique et reçoit de l'aide dans l'organisation de rencontres avec les clients (Bouché & Shady, 2017). Ainsi, il est considéré comme plus avantageux de contrôler les victimes par un autre moyen que la restriction d'accès à la technologie, cette dernière étant importante dans la gestion des activités d'exploitation sexuelle. En outre, la technologie étant omniprésente chez les jeunes de nos jours, il pourrait être considéré exagéré par certaines victimes de ne pas y avoir accès. Certes, le fait que les activités d'exploitation sexuelle soient grandement gérées à l'aide de la technologie et que les victimes aient accès à leurs appareils électroniques s'avère un facilitateur aux enquêtes policières dans l'identification de potentielles victimes, exploiters ainsi qu'en terme de preuve (Leary, 2014).

Ainsi, les réseaux sociaux et les entremetteuses semblent avoir un rôle primordial dans l'enclenchement du script de victimisation en contexte d'exploitation sexuelle. De plus, la construction de relations positives autre qu'amoureuse entre les différents acteurs du milieu (entremetteuse, proxénète,

victime) par la manipulation psychologique semble avoir davantage d'importance que le suggère la littérature scientifique actuelle.

5.3 Discontinuité et continuité

L'exploitation sexuelle, de son début jusqu'à sa fin, est un processus unique pour chacune des victimes (Baker et al., 2010), mais dont les points de départ et de sortie sont influencés par des facteurs similaires. Premièrement, les études suggèrent que les jeunes victimes peuvent s'impliquer dans l'exploitation sexuelle en conséquence d'émotions psychosociales négatives (Agnew, 1992) et la victimisation par l'exploitation sexuelle se termine également par des affects négatifs (Dalla, 2006b; Oselin, 2010; Baker et al., 2010). Cette dualité s'exprime dans les présents résultats notamment dans les cas de victimes qui s'impliquent dans l'exploitation sexuelle pour comprendre des abus sexuels passés et par le fait que la dernière situation d'exploitation sexuelle des victimes pour lesquelles il semble y avoir discontinuité est marquée par un affect négatif (par ex., la peur, le dégoût, le sentiment de trahison, la colère et la déception) suffisamment intense pour surpasser les aspects positifs perçus de l'exploitation sexuelle. Deuxièmement, les facteurs ayant poussé les femmes à entrer dans la prostitution, dans l'espoir d'améliorer leur situation (Williamson & Folaron, 2003), rendent également difficile la sortie de ce milieu (Baker et al., 2010). Par exemple, les jeunes qui s'impliquent dans de telles activités en recherche de valorisation, d'appartenance et d'amour restent dans l'exploitation sexuelle par désir de conserver la relation avec leur exploiteur, en l'absence d'autres relations significatives. De plus, nombreuses sont les jeunes victimes d'exploitation sexuelle à plusieurs reprises, même si leur première expérience n'était pas nécessairement positive (Cimino, 2012). Ainsi, les résultats de la présente recherche supportent les études portant sur le processus de désistement l'exploitation sexuelle. La manière à laquelle s'actualise le processus de désistement ou la continuité dans l'exploitation sexuelle selon les scripts seront présentées ici dans l'objectif de répondre au quatrième objectif, soit de distinguer les caractéristiques des victimes

pour qui les activités d'exploitation sexuelle semblent persister dans le temps de celles qui semblent y mettre un terme à l'adolescence.

5.3.1 Apparence de discontinuité dans le temps

La plupart des jeunes impliquées dans l'exploitation sexuelle à l'adolescence semblent cesser leurs activités avant l'atteinte de l'âge adulte. Il importe de mentionner qu'en l'absence de continuité clinique à l'âge adulte chez les jeunes suivis par la protection de la jeunesse, cela ne peut pas être vérifié. Ceci dit, les résultats vont tout de même dans le sens de la taxonomie de Moffitt (1993). En effet, la plupart des jeunes impliquées dans l'exploitation sexuelle à l'adolescence font partie de la trajectoire développementale limitée à l'adolescence (TLA). Les activités d'exploitation sexuelle peuvent être considérées comme un moyen d'affirmer leur autonomie, leur indépendance et leur capacité à des comportements normalement réservés aux adultes (Moffitt, 1993). Les activités sexuelles de manière générale sont des comportements réservés aux adultes et l'argent résultant des activités d'exploitation sexuelle peut apporter indépendance et autonomie aux jeunes. Effectivement, plusieurs jeunes s'impliquent dans l'exploitation sexuelle pour l'argent.

La fréquence de la victimisation et la discontinuité dans l'exploitation sexuelle varient en fonction du script des victimes. Les jeunes du présent échantillon qui montrent de l'aversion, une motivation matérielle ou mixte ont un parcours marqué par la discontinuité. Tout d'abord, les jeunes exprimant de l'aversion envers la prostitution en général ne sont pas victimes d'abus dans le cadre de l'exploitation sexuelle ou le sont à une seule reprise. À cet effet, Williamson et Folaron (2003) suggèrent que la première étape du processus développementale de la prestation est l'attraction dans le style de vie par la perspective de gains financiers et l'élimination de toute objection morale au travail de prostitution, ce qui n'est pas le cas chez les victimes de ce groupe. Dans un même ordre d'idées, elles ne sont pas immergées dans l'exploitation sexuelle au sens de Baker et ses collègues (2010). Cela démontre l'importance de l'aversion envers la prostitution dans le tout début du processus et le potentiel protecteur de

telles cognitions. Certes, le discours des jeunes de la présente étude démontre que les activités d'exploitation sexuelle sont parfois perçues comme «à la mode», ce qui agit comme préalable à l'implication des jeunes dans l'exploitation sexuelle et peut justifier un comportement de groupe selon la TLA de Moffitt (1993).

Les jeunes du script matériel et encore plus celles du script entrepreneurial expriment parfois de tels discours. La revictimisation des jeunes qui mentionnent faire le choix volontaire de s'impliquer dans l'exploitation sexuelle dépend de la réponse positive à la motivation de la victime et de la réponse positive à ses attentes. Le retrait de la récompense en lien avec la motivation initiale semble suffisant pour que les jeunes cessent leurs activités. En effet, les jeunes qui s'impliquent dans l'exploitation sexuelle pour de l'argent et qui ne reçoivent finalement aucun argent de leurs activités cesseront rapidement. Celles qui échangent des services pour de la drogue cessent leurs activités en même temps que leur consommation. Finalement, celles qui expérimentent la prostitution pour comprendre des abus sexuels passés n'en retirent pas les prises de conscience souhaitées, vivant leur expérience comme une victimisation supplémentaire et cesse alors leur implication dans l'exploitation sexuelle. Ainsi, les tensions s'accumulent plus rapidement pour ces dernières (Williamson & Folaron, 2003) et elles prennent plus rapidement conscience des aspects négatifs de l'exploitation sexuelle (Baker et al., 2010).

5.3.2 Apparence de continuité dans le temps

Certains scripts semblent, au contraire, favoriser la continuité des activités d'exploitation sexuelle dans le temps. Tel que mentionné précédemment, bien que les jeunes du script matériel aient un discours relevant de la trajectoire limitée à l'adolescence, une certaine continuité est possible dans la mesure où leurs attentes sont répondues. Il est possible d'émettre l'hypothèse qu'il est sécurisant pour ces jeunes ayant énormément de facteurs de vulnérabilité de continuer à faire de l'argent dans une activité qu'elles connaissent déjà au moment où elles cessent de recevoir des services de la part de la protection de la jeunesse. Il s'agit donc davantage d'une stratégie de «survie» et de dernier recours (Raphael & Myers-

Powell, 2010) se distinguant de la dynamique antisociale de la trajectoire persistante à l'âge adulte de Moffitt (1993).

Dans une dynamique complètement différente, les jeunes qui sont victimes de plus multiples abus sont celles pour qui la motivation est relationnelle. Ces dernières sont réfractaires à la prostitution donc parfois victime d'abus en contexte d'exploitation sexuelle à leur insu, afin d'éviter qu'elles ne se sentent victimisées (Raphael & Myers-Powell, 2010; Rafferty, 2016). Bien qu'elles expriment souvent de l'ambivalence quant aux relations avec leurs exploiters, elles retournent vers eux pour la valorisation, l'amour et la sécurité. Elles peuvent donc porter plainte contre un exploiteur à un moment et retourner vers lui lors d'une fugue subséquente ou garder contact avec un ami et complice de ce dernier par exemple. La dynamique d'exploitation de ces jeunes s'apparente donc au «yo-yo» de la typologie de Sanders (2007) avec des moments de sorties et de rentrée dans le milieu. En regard de la taxonomie de Moffitt (1993), il s'agit de jeunes de la TLA qui s'associent fortement et étroitement aux individus foncièrement antisociaux de la TAP malgré leurs valeurs prosociales. Si leur victimisation cesse parfois à l'adolescence, elle perdure pendant plusieurs mois, voire des années de sorte qu'il est possible de parler de continuité temporelle.

Les jeunes du script entrepreneurial apprécient vivre de ce mode de vie de luxe, avoir de l'argent et la liberté que cela leur apporte. Elles sont ainsi victimisées à quelques reprises pour ensuite évoluer rapidement vers le recrutement à des fins d'exploitation sexuelle. Il y a donc continuité de l'implication dans des activités en lien avec l'exploitation sexuelle bien que la manifestation des comportements évolue. Les jeunes de ce script sont fortement imprégnées du mode de vie, de sorte que la sortie est plus difficile (Williamson & Folaron, 2003; Baker et al., 2010) et que leurs comportements se diversifient en d'autres formes (Le Blanc & Fréchette, 1989; Moffitt, 1993; Le Blanc et Loeber, 1998). Ces jeunes étant impliquées dans d'autres types de délits (violents, contre les biens, infractions liées aux substances illicites, bris d'ordonnance), l'exploitation sexuelle est une autre expression de comportements antisociaux plus généraux. En ce sens, il s'agit du très petit nombre de jeunes victimes d'exploitation sexuelle qui pourrait être

considéré comme faisant partie de la trajectoire antisociale persistante de Moffitt (1993). Elles se croient indépendantes dans leurs activités et le sentiment de pouvoir semble jouer un plus grand rôle auprès d'elles que chez les autres victimes (Williamson & Folaron, 2003). L'une d'entre elles semble d'ailleurs cesser ses activités alors, qu'âgée d'à peine 17 ans, elle est enceinte. Si la grossesse peut agir comme point tournant dans la sortie de l'exploitation sexuelle, cette dernière est toujours tentée par le milieu et des doutes subsistent à l'effet qu'elle agirait encore à titre d'exploiteuse envers d'autres victimes.

Finalement, dans une perspective criminologie développementale générale il est suggéré que plus tôt un individu commence ses activités déviantes, plus abondantes, diversifiées et durables elles seront (Le Blanc, 2010). Dans la présente recherche toutefois, les jeunes qui persistent davantage et sont impliquées dans le recrutement d'autres victimes ne semblent pas impliquées dans l'exploitation sexuelle de manière plus précoce que les autres. En effet, trois des quatre jeunes impliquées dans le recrutement d'autres victimes sont âgées de 15 ans au moment de leur première situation d'exploitation sexuelle, ce qui se rapproche de l'âge moyen à la première implication dans l'exploitation sexuelle de l'échantillon qui est de 15,5 ans. De plus, plusieurs jeunes ayant été recrutées à des fins d'exploitation sexuelle de manière précoce ont un parcours de discontinuité, ayant été victime d'exploitation sexuelle à une seule reprise ou s'en étant sorties sans avoir été victime d'abus sexuel en contexte d'exploitation sexuelle. Certes, il importe d'interpréter ce résultat avec prudence. Cela pourrait être une conséquence du petit échantillon à l'étude et devrait être vérifié à l'aide d'analyses quantitatives.

Ainsi, les histoires d'exploitation sexuelle des jeunes des scripts cognitifs aversif, matériel et mixte sont davantage marquées par la discontinuité des activités d'exploitation sexuelle dans le temps alors que les activités des jeunes de scripts relationnel, matériel et entrepreneurial persistent dans le temps. La précocité des activités d'exploitation sexuelle ne semble pas avoir d'incidence sur la continuité de celles-ci toutefois selon les résultats de la présente étude.

5.4 De victime à recruteuse

Tel que le suggèrent les études actuelles sur la prostitution, le recrutement et l'exploitation d'autres jeunes victimes peuvent être une conséquence d'une victimisation dans l'exploitation sexuelle (Raphael & Myers-Powell, 2010; Roe-Sepowitz et al., 2015). Il importe de rappeler que l'ensemble des jeunes de la présente étude impliquées dans le recrutement d'autres victimes à des fins d'exploitation sexuelle a été victimisé à cette même fin auparavant. Certes, cela n'est pas un résultat en soi, mais est simplement dû au fait qu'étant une étude sur la victimisation par l'exploitation sexuelle, ceux et celles uniquement impliqués dans le recrutement ont été exclus d'emblée. Ceci dit, les résultats nous permettent de distinguer les jeunes victimes qui évoluent vers le recrutement de celles qui seront exclusivement victimes.

Les présents résultats suggèrent que les jeunes victimes de deux scripts cognitifs sont susceptibles d'être impliquées dans le recrutement à des fins d'exploitation sexuelle, soit relationnelle et entrepreneuriale. Ceci dit, la manifestation de ce rôle d'entremetteuse et l'intention derrière celui-ci sont bien différentes. Les jeunes du script relationnel recrutent de manière plutôt «involontaire» en invitant des amies à avoir du plaisir avec elles. Elles semblent alors dans le déni des conséquences négatives qui peuvent survenir aux jeunes filles victimisées dans l'exploitation sexuelle par leur intermédiaire, refusant également de reconnaître leur responsabilité à ce titre. Il est possible d'émettre l'hypothèse que dans un tel contexte, les jeunes victimes recrutent d'autres jeunes afin d'éviter d'être elles-mêmes victimisées, que cela se fasse consciemment ou pas (Hugues, 2000; Raphael & Myers-Powell, 2010; Van der Keur, 2013). Dans tous les cas, elles sont sous l'emprise émotionnelle d'un proxénète de sexe masculin, comme c'est le cas pour la *Bottom* (Roe-Sepowitz et al., 2015). Dans une tout autre dynamique, les jeunes du script entrepreneurial font du recrutement volontaire, voire même calculé. Leur objectif est de faire de l'argent sans avoir à échanger des services sexuels elles-mêmes et d'augmenter leurs revenus (Monzini, 2005). Elles peuvent agir sous l'emprise d'une autre personne ou bien être proactives et plutôt indépendantes dans leurs activités. Elles pourraient ainsi

davantage correspondre à la route au proxénétisme du pouvoir et du contrôle tel que présenté par Raphael et Myers-Powell (2010).

Ainsi, pour répondre à la question à savoir s'il faut considérer le recrutement à des fins d'exploitation sexuelle réalisé par une victime comme un comportement délinquant (par ex., Halter, 2010; McMahon-Howard, 2017), il semble préférable de décriminaliser les activités de recrutement des premières au bénéfice de services d'aide et de judiciairiser les secondes. En effet, le recrutement de celles du script relationnel semble davantage être le prolongement de leur propre victimisation alors que pour celle du script entrepreneurial, il s'agit plutôt d'un comportement pouvant être considéré comme antisocial.

5.5 Prévention situationnelle et pistes d'intervention

La présente étude a pour cinquième et dernier objectif de présenter des pistes de prévention et d'intervention prometteuses à l'exploitation sexuelle. Tout d'abord, la prévention de l'exploitation sexuelle s'avère essentielle à la diminution réelle de la problématique, puisqu'il importe d'agir en amont d'un problème pour avoir une incidence sur lui. De plus, comme l'exploitation sexuelle est reconnue comme un crime relativement peu risqué et très lucratif, la prévention situationnelle du crime s'avère tout indiquée (Poulin, 2003; Korsell et al., 2011; Rafferty, 2013). En se positionnant à la place de l'exploiteur et en comprenant la manière dont il prend contact avec les victimes et les stratégies qu'il utilise pour recruter et contrôler ses victimes, il est possible de rendre l'exploitation sexuelle moins séduisante par des stratégies simples et rapides (Cornish & Clarke, 1987; Clarke et Eck, 2003; Felson & Eckert, 2016). En terme de vulnérabilité, le fait de développer un sentiment d'aversion envers les activités de prostitution semble avoir un potentiel protecteur chez les victimes (Lavoie et al., 2010). Ensuite, l'utilisation croissante de la technologie dans le recrutement de victimes et la gestion des activités d'exploitation sexuelle peuvent également être un levier d'enquête et de prévention pertinent (Bouché & Shady, 2017; Leary, 2014).

Tableau 5 : Prévention situationnelle selon les étapes du script d'exploitation sexuelle

Étape du script	Augmenter l'effort	Augmenter le risque	Supprimer les excuses
Identification	Bloquer ou surveiller l'accès à internet.	Intégration d'agents d'infiltration policiers par l'entremise de victimes. Considérer l'utilisation de la technologie et d'une entremetteuse comme un facteur aggravant.	
Recrutement / contrôle		Encourager les parents et tuteurs à faire un avis de fugue systématique lorsqu'un(e) jeune part en fugue. Sensibiliser les employés de services publics (par ex., chauffeurs d'autobus et personnel scolaire) à reconnaître et rapporter les signes d'exploitation sexuelle.	Informé et sensibiliser la population aux techniques de recrutement utilisées par les exploités.
Abus	Encourager les facilitateurs (hôtes de soirée, hôtels, taxi/autobus, etc.) à rapporter les situations suspectes d'exploitation sexuelle.		Poursuivre les individus facilitateurs des déplacements ou des abus dans le cadre d'activités d'exploitation sexuelle (hôtes de soirée, hôtels, taxi/autobus, etc.).

En outre, comme les activités d'exploitation sexuelle sont souvent organisées à l'aide de services publics en raison de la nature moins secrète de la prostitution, la contribution de nombreux acteurs peut être mise à profit (Korsell et

al., 2011). Finalement, de l'éducation populationnelle concernant les stratégies de recrutement et de contrôle utilisée par les exploiters peut également créer un climat de surveillance omniprésente chez les exploiters. Le Tableau 5 présente les pistes de prévention situationnelles suggérées. D'un autre côté, l'exploitation sexuelle est une infraction ayant des conséquences non négligeables sur les victimes de sorte qu'il importe d'agir avec diligence et de manière appropriée auprès d'elles au moment de leur exploitation et une fois qu'elles en sont sorties (par ex., Zimmerman, Hossain, Yun, Gajdadziew, Guzun, Tchomarova, & Watt, 2008; Heilemann & Santhiveeran, 2011).

Tableau 6 : Interventions prometteuses selon les cognitions des victimes

Cognitions	Pistes d'intervention
Aversion	Offrir des services d'aide appropriés. <ul style="list-style-type: none"> • Médical • Psychologique • Sexologique
Relationnelle	Travailler sur la relation significative et la valorisation / sentiment d'appartenance dans une autre sphère de vie. <ul style="list-style-type: none"> • Loisir • Travail • Proche • Programme grande sœur
Matérielle	Offrir des opportunités d'emploi gratifiantes et valorisantes
Mixte	Consommation : travailler la dépendance, les raisons de la consommation. Compréhension d'abus passés : offrir des services d'aide sexologique et psychologique.
Entrepreneuriale	Témoignage de victimes qui s'en sont bien sorties autrement que par l'exploitation sexuelle et la délinquance. Offrir des emplois gratifiants et valorisants. Mettre à profit les forces du jeune dans des activités prosociales.

Ainsi, une intervention appropriée en cours d'exploitation peut permettre à une victime de quitter l'exploitation sexuelle plus rapidement et ainsi éviter une victimisation répétitive, comme c'est le cas pour plusieurs (par ex., Brayley et al., 2011). Si l'ensemble des victimes peut bénéficier d'une aide psychologique pour

traiter leurs expériences traumatisantes (Cecchet & Thoburn, 2014), d'autres pistes d'intervention adaptées aux besoins et aux cognitions des victimes peuvent leur permettre de reprendre le contrôle sur leur vie (Tableau 6).

5.6 Limites de la présente étude

Bien que la présente étude offre des informations détaillées sur le script cognitivo-comportemental de victimisation de l'exploitation sexuelle, il convient de reconnaître plusieurs limitations. Tout d'abord, la nature stigmatisante de l'exploitation sexuelle peut faire en sorte d'introduire certains biais, tels que l'omission, l'exagération, la sous-estimation ou la fabrication des faits, dans la collecte d'information par les intervenants. En d'autres mots, les victimes peuvent modifier la réalité de différentes façons dans leur manière de raconter les faits afin que ceux-ci soient perçus comme plus acceptables pour elles. Ensuite, les stratégies d'identification, de recrutement et de contrôle utilisées par les exploiters sont colligées auprès des victimes alors qu'il aurait été préférable de recueillir ces informations auprès des exploiters directement. En d'autres mots, cette collecte de données se fait par l'analyse de données secondaires plutôt que primaires. De ce fait, il aurait été préférable d'étudier les scripts interpersonnels à l'aide de données provenant des exploiters sexuels et non seulement des victimes. Cela aurait permis de corroborer les stratégies de recrutement et de contrôle utilisées par les exploiters et les bonifier l'information relative aux interactions entre les victimes et les exploiters notamment. Finalement, l'échantillon à l'étude comprenait des cas d'exploitation sexuelle détectés et traités par le CIUSSS de la Capitale-Nationale exclusivement. Par conséquent, les facteurs de vulnérabilité des victimes, les stratégies utilisées par les exploiters, la nature et le contexte des abus vécus ainsi que les cognitions des victimes peuvent différer dans les cas détectés et ceux qui n'ont pas été détectés ou signalés.

Conclusion

En conclusion, malgré ses limites, la présente recherche permet de combler le manque de littérature sur le script de l'exploitation sexuelle d'un point de vue de la victime et place au centre de son analyse l'évaluation que font les victimes de leur situation et leur adaptation à celle-ci. Le script cognitivo-comportemental de victimisation de l'exploitation sexuelle présenté comprend quatre étapes, soit (a) l'identification (b) le recrutement / contrôle (c) l'abus et (d) l'évaluation et l'adaptation. Trois méthodes d'identification et de prise de contact dans le cadre d'activités d'exploitation sexuelle sont ensuite identifiées, soit le contact direct, l'intermédiaire des réseaux sociaux et l'entremise d'une tierce personne. Les nombreuses de stratégies de recrutement et de contrôles utilisées par les exploiters au Québec ainsi que les circonstances entourant les abus dans le cadre d'exploitation sexuelle sont également présentées et comparés à d'autres crimes sexuels, violents et économiques. Finalement, le discours des victimes se place dans cinq grands scripts, soit (a) aversif ; (b) relationnel ; (c) matériel ; (d) mixte et (e) entrepreneurial. Une interprétation concernant la fréquence de la victimisation, la discontinuité et la continuité des activités dans le temps et l'évolution vers le recrutement à des fins d'exploitation sexuelle est proposée en fonction des scripts des victimes. À la lumière des résultats, des pistes de prévention situationnelle et d'intervention prometteuses sont présentées en regard des étapes du script cognitivo-comportemental de l'exploitation sexuelle chez les victimes. La présente étude apporte à la fois contribution à l'approche théorique des scripts et à la compréhension du phénomène de l'exploitation sexuelle. Elle montre que l'aspect cognitif devrait être considéré dans l'analyse de script afin de bonifier la compréhension des décisions prises par les acteurs et le déroulement des autres étapes du script. Les expériences et émotions vécues par les victimes les amènent à réfléchir sur leur rôle dans les activités d'exploitation sexuelle. Ces émotions ne peuvent qu'être captées en étudiant les scripts interpersonnels. Ainsi, les scripts de délinquance et de victimisation sont interreliés, dépendent l'un de l'autre, de sorte qu'il est impératif d'étudier les deux pour une meilleure compréhension de l'exploitation sexuelle. Pour terminer, alors que les victimes

reçoivent, somme toute, beaucoup d'attention de la part de la communauté scientifique, il serait également pertinent et important d'augmenter les connaissances sur les acheteurs de services sexuels de mineurs, qui sont au cœur de cette problématique, mais qui reçoivent que très peu d'attention (Vogel, 2017).

Bibliographie

- Adjei, J. K., & Saewyc, E. M. (2017). Boys are not exempt: Sexual exploitation of adolescents in sub-Saharan Africa. *Child Abuse & Neglect*, 65, 14-23.
- Agnew, R. (1992). Foundation for a general strain theory of crime and delinquency. *Criminology*, 30(1), 47-88.
- Agnew, R., Brezina, T., Wright, J. P., & Cullen, F. T. (2002). Strain, personality traits, and delinquency: Extending general strain theory. *Criminology*, 40, 43-72.
- Albanese, J. (2013). *Commercial Sexual Exploitation of Children: What Do We Know and what Do We Do about It?*. BiblioGov.
- Anderson, P. M., Coyle, K. K., Johnson, A., & Denner, J. (2014). An exploratory study of adolescent pimping relationships. *The Journal of Primary Prevention*, 35(2), 113-117.
- Baker, L. M., Dalla, R. L., & Williamson, C. (2010). Exiting prostitution: An integrated model. *Violence Against Women*, 16(5), 579-600.
- Baker, L. M., Wilson, F. L., & Winebarger, A. L. (2004). An exploratory study of the health problems, stigmatization, life satisfaction, and literacy skills of urban, street-level sex workers. *Women & Health*, 39(2), 83-96.
- Becker, H. (1963). *Outsiders: Studies in the sociology of deviance*. New York: Free Press.
- Bidart C., Bourdon S. et Charbonneau J. (2011), « Le rapport au travail de jeunes au Québec et en France : mise en perspective longitudinale », in Degenne A., Mary C., Moulin et Grelet Y. (dir.), *Les catégories sociales et leurs frontières*, Québec, Presses de l'université Laval, 85-110.
- Blackwell, B. S., & Piquero, A. R. (2005). On the relationships between gender, power control, self-control, and crime. *Journal of Criminal Justice*, 33(1), 1-17.
- Bokhari, F. (2008). Falling through the gaps: Safeguarding children trafficked into the U.K. *Children & Society*, 22(3), 201-211.
- Bouché, V., & Shady, S. (2017). A pimp's game: a rational choice approach to understanding the decisions of sex traffickers. *Women & Criminal Justice*, 27(2), 91-108.
- Brayley, H., Cockbain, E., & Laycock, G. (2011). The value of crime scripting: Deconstructing internal child sex trafficking. *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 5(2), 132-143.
- Broidy, L., & Agnew, R. (1997). Gender and crime: A general strain theory perspective. *Journal of Research in Crime & Delinquency*, 34, 275-306.

- Butler, H., & Gannon, T. A. (2015). The scripts and expertise of firesetters: A preliminary conceptualization. *Aggression and Violent Behavior, 20*, 72-81.
- Cannon, A. C., Arcara, J., Graham, L. M., & Macy, R. J. (2018). Trafficking and health: A systematic review of research methods. *Trauma, Violence, & Abuse, 19*(2), 159-175.
- Cecchet, S. J., & Thoburn, J. (2014). The psychological experience of child and adolescent sex trafficking in the United States: Trauma and resilience in survivors. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy, 6*(5), 482-493.
- Chase, E., & Statham, J. (2005). Commercial and sexual exploitation of children and young people in the UK—A review. *Child Abuse Review, 14*(1), 4–25.
- Cimino, A. N. (2012). A predictive theory of intentions to exit street-level prostitution. *Violence Against Women, 18*(10), 1235-1252.
- Clawson, H. J., Dutch, N., Solomon, A., & Grace, L. G. (2009). *Human trafficking into and within the United States: A review of the literature*. Washington, DC: Office of the Assistant Secretary for Planning and Evaluation, US Department of Human and Health Services.
- Clarke, R. V. G. (Ed.). (1997). *Situational crime prevention* (pp. 225-256). Monsey, NY: Criminal Justice Press.
- Clarke, R., & Eck, J. (2003). *Become a Problem Solving Crime Analyst in 55 Small Steps*. London: Jill Dando Institute, University College London.
- Clayton, E. W., Krugman, R. D., & Simon, P. (Eds.). (2013). *Confronting commercial sexual exploitation and sex trafficking of minors in the United States*. National Academies Press.
- Cooney, L., & Rogowski, S. (2017). Towards a critical feminist practice with children and families: Child sexual exploitation as an exemplar. *Practice, 29*(2), 137-149.
- Copes, H., Hochstetler, A., & Cherbonneau, M. (2012). Getting the upper hand: Scripts for managing victim resistance in carjackings. *Journal of Research in Crime and Delinquency, 49*(2), 249-268.
- Cornish, D. (1994). 'The Procedural Analysis of Offending and its Relevance for Situational Prevention.' In Clarke, R. (ed.), *Crime Prevention Studies*, Vol. 3. Monsey, New York: Criminal Justice Press.
- Cornish, D. B., & Clarke, R. V. (1987). Understanding crime displacement: An application of rational choice theory. *Criminology, 25*(4), 933-948.
- Cornish, D. B., & Clarke, R. V. (Eds.). (2014). *The reasoning criminal: Rational choice perspectives on offending*. Transaction Publishers.

- Côté, S., Vaillancourt, T., LeBlanc, J. C., Nagin, D. S., & Tremblay, R. E. (2006). The development of physical aggression from toddlerhood to pre-adolescence: A nation wide longitudinal study of Canadian children. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 34(1), 68-82.
- Côté, S. M., Vaillancourt, T., Barker, E. D., Nagin, D., & Tremblay, R. E. (2007). The joint development of physical and indirect aggression: Predictors of continuity and change during childhood. *Development and Psychopathology*, 19(1), 37-55.
- Dalla, R. L. (2006a). *Exposing the "pretty woman" myth: A qualitative investigation of street-level prostituted women*. Oxford, UK: Lexington Books.
- Dalla, R. L. (2006b). "You can't hustle all your life": An exploratory investigation of the exit process among street-level prostituted women. *Psychology of Women Quarterly*, 30(3), 276-290.
- Dorais, M. (2006). *Jeunes filles sous influence: Prostitution juvénile et gangs de rue* (Vol. 26). Canoe Inc.
- Eck, J. E. (1995). A general model of the geography of illicit retail marketplaces. *Crime and Place*, 4, 67-93.
- Edlund, L., & Korn, E. (2002). A theory of prostitution. *Journal of Political Economy*, 11, 181-214.
- Eitle, T. M., & Eitle, D. (2015). Explaining the association between gender and substance use among American Indian adolescents: an application of power-control theory. *Sociological Perspectives*, 58(4), 686-710.
- Ekblom, P., & Gill, M. (2016). Rewriting the script: Cross-disciplinary exploration and conceptual consolidation of the procedural analysis of crime. *European Journal on Criminal Policy and Research*, 22(2), 319-339.
- Erikson, E. (1968). *Identity: Youth and crisis*. New York: Norton.
- Estes, R. J., & Weiner, N. A. (2001). *The commercial sexual exploitation of children in the U.S., Canada, and Mexico*. Philadelphia, PA: Center for the Study of Youth Policy.
- Farrington, D. P. (2003). Developmental and life-course criminology: Key theoretical and empirical issues-the 2002 Sutherland Award address. *Criminology*, 41(2), 221-225.
- Felson, M., & Eckert M. (2016). *Crime and everyday life*. Sage publications.
- Ferguson, K. M., Soydan, H., Lee, S. Y., Yamanaka, A., Freer, A. S., & Xie, B. (2009). Evaluation of the CSEC Community Intervention Project (CCIP) in five US cities. *Evaluation Review*, 33(6), 568-597.
- Finkel, R., & Finkel, M. L. (2015). The 'dirty downside' of global sporting events: focus on human trafficking for sexual exploitation. *Public Health*, 129(1), 17-22.

- Finkelhor, D., Shattuck, A., Turner, H., & Hamby, S. (2014). La polyvictimisation comme facteur de risque de revictimisation sexuelle. *Criminologie*, 47(1), 41-58.
- Fredlund, C., Svensson, F., Svedin, C. G., Priebe, G., & Wadsby, M. (2013). Adolescents' lifetime experience of selling sex: development over five years. *Journal of Child Sexual Abuse*, 22(3), 312-325.
- Gallagher, A. T. (2010). *The international law of human trafficking*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gardner, M., & Steinberg, L. (2005). Peer influence on risk taking, risk preference, and risky decision making in adolescence and adulthood: An experimental study. *Developmental Psychology*, 41, 625-635.
- Gibbs Van Brunschot, E., & Brannigan, A. (2002). Childhood maltreatment and subsequent conduct disorders: The case of female street prostitution. *International Journal of Law and Psychiatry*.
- Gjermeni, E., Van Hook, M., Gjipali, S., Xhillari, L., Lungu, F., & Hazizi, A. (2008). Trafficking of children in Albania: Patterns of recruitment and reintegration. *Child Abuse & Neglect*, 32, 941-948.
- Goffman, E. (1963). *Stigma: Notes on the management of spoiled identity*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hill.
- Gossop, M., B. Powis, P. Griffiths, and J. Strang. (1994). Sexual-behavior and its relationship to drug-taking among prostitutes in south London. *Addiction*, 89(8), 961-970.
- Gouvernement du Canada (2018). *Code criminel (L.R.C. (1985), ch. C-46)*. URL : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/index.html>. Consulté le 28 juin 2018.
- Greenbaum, V. J. (2014). Commercial sexual exploitation and sex trafficking of children in the United States. *Current Problems in Pediatric and Adolescent Health Care*, 44(9), 245-269.
- Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (1989). *Fourth generation evaluation*. Sage.
- Hagan, J., Gillis, A. R., & Simpson, J. (1985). The class structure of gender and delinquency: Toward a power-control theory of common delinquent behavior. *American Journal of Sociology*, 90(6), 1151-1178.
- Hagan, J., Simpson, J. H., & Gillis, A. R. (1979). The sexual stratification of social control: A gender-based perspective on crime and delinquency. *British Journal of Sociology*, 25-38.
- Halter, S. (2010). Factors that influence police conceptualizations of girls involved in prostitution in six US cities: Child sexual exploitation victims or delinquents?. *Child Maltreatment*, 15(2), 152-160.

- Harris-McKoy, D., & Cui, M. (2013). Parental control, adolescent delinquency, and young adult criminal behavior. *Journal of Child and Family Studies*, 22(6), 836-843.
- Hay, C., & Meldrum, R. (2010). Bullying victimization and adolescent self-harm: Testing hypotheses from general strain theory. *Journal of Youth and Adolescence*, 39(5), 446-459.
- Heilemann, T., & Santhiveeran, J. (2011). How do female adolescents cope and survive the hardships of prostitution? A content analysis of existing literature. *Journal of Ethnic & Cultural Diversity in Social Work*, 20(1), 57-76.
- Hepburn, S., & Simon, R. J. (2010). Hidden in plain sight: Human trafficking in the United States. *Gender Issues*, 27(1-2), 1-26.
- Heyl, B. S. (1977). The madam as teacher: the training of house prostitutes. *Social Problems*, 24(5), 545-555.
- Homma, Y., Nicholson, D., & Saewyc, E. M. (2012). A profile of high school students in rural Canada who exchange sex for substances. *The Canadian Journal of Human Sexuality*, 21(1), 29-40.
- Hopchet, M., Kholti, S., & Vanhelleputte, A. (2017). Effets de la violence interpersonnelle: trauma complexe, évolution symptomatologique et implications thérapeutiques. In *Annales Médico-Psychologiques, Revue Psychiatrique* (Vol. 175, No. 3, pp. 290-293). Elsevier Masson.
- Hughes, D. M. (2000). The "Natasha" trade: The transnational shadow market of trafficking in women. *Journal of international Affairs*, 625-651.
- International Labour Organization (ILO). (2005). *A Global Alliance Against Forced Labour*. Geneva: International Labour Organisation.
- International Labour Organization (ILO). (2012). *ILO global estimate of forced labour 2012: Results and methodology*. Geneva, Switzerland: Author. URL : www.ilo.org/sapfl/Informationresources/ILO-Publications/WCMS_182004/lang-en/index.htm Consulté le 3 juillet 2018
- Ioannou, M., & Oostinga, M. S. (2015). An empirical framework of control methods of victims of human trafficking for sexual exploitation. *Global Crime*, 16(1), 34-49.
- James, J., & Proulx, J. (2016). The modus operandi of serial and non-serial sexual murderers: A systematic review. *Aggression and Violent Behavior*, 31, 200-218.
- Jessor, R. (Ed.). (1998). *New perspectives on adolescent risk behavior*. Cambridge University Press.
- Jimenez, M., Jackson, A. M., & Deye, K. (2015). Aspects of abuse: commercial sexual exploitation of children. *Current Problems in Pediatric and Adolescent Health Care*, 45(3), 80-85.

- Kaestle, C. E. (2012). Selling and buying sex: A longitudinal study of risk and protective factors in adolescence. *Prevention Science, 13*(3), 314-322.
- Kennedy, M. A., Klein, C., Bristowe, J. T., Cooper, B. S., & Yuille, J. C. (2007). Routes of recruitment: Pimps' techniques and other circumstances that lead to street prostitution. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma, 15*(2), 1-19.
- Kim, B., Gerber, J., Henderson, C., & Kim, Y. (2012). Applicability of general power-control theory to prosocial and antisocial risk-taking behaviors among women in South Korea. *The Prison Journal, 92*(1), 125-150.
- Kofod, J. (2018). Business Women and Exit Programs. *Sage Open, 8*(4).
- Korsell, L., Vesterhav, D., & Skinnari, J. (2011). Human trafficking and drug distribution in Sweden from a market perspective—similarities and differences. *Trends in Organized Crime, 14*(2-3), 100.
- Kuhns, J. B., Heide, K. M., & Silverman, I. (1992). Substance use misuse among female prostitutes and female arrestees. *International Journal of the Addictions 27*(11): 1283-1292.
- Lalor, K., & McElvaney, R. (2010). Child sexual abuse, links to later sexual exploitation / high-risk sexual behavior, and prevention/treatment programs. *Trauma, Violence, & Abuse, 11*(4), 159-177.
- Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. *La recherche qualitative. Enjeux Épistémologiques et Méthodologiques, 1*, 365-389.
- Lavoie, F., Thibodeau, C., Gagné, M. H., & Hébert, M. (2010). Buying and selling sex in Québec adolescents: A study of risk and protective factors. *Archives of Sexual Behavior, 39*(5), 1147-1160.
- Lawless, S., Kippax, S., & Crawford, J. (1996). Dirty, diseased and undeserving: The positioning of HIV positive women. *Social science & Medicine, 43*(9), 1371-1377.
- Leary, M. G. (2014). Fighting re with re: technology in child sex trafficking. *Duke Journal of Gender Law & Policy, 21*, 289–323.
- Le Blanc, M. (2005). *La délinquance des adolescents*. Jean-Marie Tremblay.
- Le Blanc, M. (2010). Un paradigme développemental pour la criminologie : développement et autorégulation de la conduite déviante. *Criminologie, 43*(2), 401–428.
- Le Blanc, M., & Fréchette, M. (1989). *Male Criminal Activity : Its Development from Childhood to Adulthood*. New York : Springer-Verlag.
- Le Blanc, M., & Loeber, R. (1998). Developmental criminology upgraded. *Crime and Justice 23*, 149-232.

- Leclerc, B., Proulx, J., & Beauregard, E. (2009). Examining the modus operandi of sexual offenders against children and its practical implications. *Aggression and Violent Behavior, 14*, 5-12.
- Leclerc, B., & Wortley, R. (Eds.). (2013). *Cognition and Crime: Offender Decision Making and Script Analyses*. Routledge.
- Levers, M. J. D. (2013). Philosophical paradigms, grounded theory, and perspectives on emergence. *Sage Open, 3*(4), 1-6.
- Lung, F. W., Lin, T. J., Lu, Y. C., & Shu, B. C. (2004). Personal characteristics of adolescent prostitutes and rearing attitudes of their parents: a structural equation model. *Psychiatry Research, 125*(3), 285-291.
- Lussier, P. (2017). Juvenile sex offending through a developmental life course criminology perspective: An agenda for policy and research. *Sexual Abuse, 29*(1), 51-80.
- Lussier, P., & McCuish, E. (2016). Desistance from crime without reintegration: A longitudinal study of the social context and life course path to desistance in a sample of adults convicted of a sex crime. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology, 60*(15), 1791-1812.
- Konstantopoulos, W. M., Ahn, R., Alpert, E. J., Cafferty, E., McGahan, A., Williams, T. P., ... & Burke, T. F. (2013). An international comparative public health analysis of sex trafficking of women and girls in eight cities: achieving a more effective health sector response. *Journal of Urban Health, 90*(6), 1194-1204.
- Maier, S. L. (2012). Sexual assault nurse examiners' perceptions of the revictimization of rape victims. *Journal of Interpersonal Violence, 27*(2), 287-315.
- Marcus, A., Riggs, R., Horning, A., Rivera, S., Curtis, R., & Thompson, E. (2012). Is child to adult as victim is to criminal?. *Sexuality Research and Social Policy, 9*(2), 153-166.
- Matthews, R. (2008). *Prostitution, politics and policy*. Abingdon, England: Routledge-Cavendish.
- May, T., Harocopos, A., & Hough, M. (2000). *For love or money: Pimps and the Management of Sex Work*. Rockville, MD: NCJRS.
- McMahon-Howard, J. (2017). Youth Involved in Prostitution (YIP) Exploring Possible Changes in Interactions With Police and Social Service Agencies and Narratives of Victimization. *Criminal Justice Review, 42*(2), 119-145.
- McNeal, B. A., & Walker, J. T. (2016). Parental effects on the exchange of sex for drugs or money in adolescents. *American Journal of Criminal Justice, 41*(4), 710-731.
- McCuish, E. C., & Lussier, P. (2017). Unfinished stories: From juvenile sex offenders to juvenile sex offending through a developmental life course perspective. *Aggression and Violent Behavior, 37*, 71-82.

- Merton, R. K. (1938). Social structure and anomie. *American Sociological Review*, 3(5), 672-682.
- Ministère de la Justice du Canada. *Violence ou exploitation sexuelle des enfants et des adolescents: fiche d'information du Ministère de la Justice du Canada*. URL : https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/prevention/information_jeunes/sex_abu.pdf. Consulté le 28 juin 2018.
- Mitchell, K., Finkelhor, D., & Wolak, J. (2010). Conceptualizing juvenile prostitution as child maltreatment: Findings from the national juvenile prostitution study. *Child Maltreatment*, 15, 18–36.
- Moffitt, T. E. (1993). Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior: a developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100(4), 674-701.
- Moffitt T. E., Caspi A, Rutter M, et al. (2001) *Conduct Disorder, Delinquency and Violence in the Dunedin Longitudinal Study*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Monzini, P. (2005). *Sex traffic: Prostitution, crime and exploitation*. Zed Books.
- Moss, P. A. (1994). Can there be validity without reliability? *Educational Researcher*, 23(2), 5-12.
- Musicaro, R. M., Spinazzola, J., Arvidson, J., Swaroop, S. R., Goldblatt Grace, L., Yarrow, A., ... & Ford, J. D. (2019). The complexity of adaptation to childhood polyvictimization in youth and young adults: Recommendations for multidisciplinary responders. *Trauma, Violence, & Abuse*, 20(1), 81-98.
- Nadon, S. M., Koverola, C., & Schludermann, E. H. (1998). Antecedents to prostitution: Childhood victimization. *Journal of Interpersonal Violence*, 13(2), 206-221.
- Nebbitt, V., Tirmazi, T. M., Lombe, M., Cryer-Coupet, Q., & French, S. (2014). Correlates of the sex trade among African–American youth living in urban public housing: assessing the role of parental incarceration and parental substance use. *Journal of Urban Health*, 91(2), 383-393.
- Okulicz-Kozaryn, K. (2010). Gender and family differences in adolescent's heavy alcohol use: The power-control theory perspective. *Health Education Research*, 25(5), 780-791.
- Oselin, S. S. (2010). Weighing the consequences of a deviant career: Factors leading to an exit from prostitution. *Sociological Perspectives*, 53(4), 527-549.
- Ouellet, F., & Bouchard, M. (2017). Only a matter of time? The role of criminal competence in avoiding arrest. *Justice Quarterly*, 34(4), 699-726.
- Ouellet, F., & Tremblay, P. (2014). Épisodes d'inactivité et revenus criminels dans une trajectoire de délinquance. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 56(5), 527-562.

- Pearce, J. J. (2011). Working with trafficked children and young people: Complexities in practice. *British Journal of Social Work, 41*(8), 1424-1441.
- Pedersen, W., & Hegna, K. (2003). Children and adolescents who sell sex: a community study. *Social Science & Medicine, 56*(1), 135-147.
- Piquero, A. R., & Brezina, T. (2001). Testing Moffitt's account of adolescence-limited delinquency. *Criminology, 39*(2), 353-370.
- Pires, A. P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. *La recherche qualitative. Enjeux Épistémologiques et Méthodologiques, 113-169.*
- Potterat, J. J., Rothenberg, R. B., Muth, S. Q., Darrow, W. W., & Phillips-Plummer, L. (1998). Pathways to prostitution: The chronology of sexual and drug abuse milestones. *Journal of Sex Research, 35*(4), 333-340.
- Poulin, R. (2003). Prostitution, crime organisé et marchandisation. *Revue Tiers Monde, (4)*, 735-769.
- Publications Québec. (2019). *Loi sur la protection de la jeunesse*. LégisQuébec, source officielle. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-34.1> Consulté le 28 mai 2019.
- Rafferty, Y. (2013). Child trafficking and commercial sexual exploitation: A review of promising prevention policies and programs. *American Journal of Orthopsychiatry, 83*(4), 559-575.
- Rafferty, Y. (2016). Challenges to the rapid identification of children who have been trafficked for commercial sexual exploitation. *Child Abuse & Neglect, 52*, 158-168.
- Raphael, J., & Myers-Powell, B. (2010). *From victims to victimizers: Interviews with 25 ex-pimps in Chicago*. Chicago: Schiller DuCanto & Fleck Family Law Center of DePaul University College of Law.
- Raphael, J., Reichert, J. A., & Powers, M. (2010). Pimp control and violence: Domestic sex trafficking of Chicago women and girls. *Women & Criminal Justice, 20*(1-2), 89-104.
- Reid, J. A. (2010). Doors wide shut: Barriers to the successful delivery of victim services for domestically trafficked minors in a southern U.S. metropolitan area. *Women & Criminal Justice, 20*(1-2), 147-166.
- Reid, J. A. (2011). An exploratory model of girl's vulnerability to commercial sexual exploitation in prostitution. *Child Maltreatment, 16*(2), 146-157.
- Reid, J. A. (2013). Rapid assessment exploring impediments to successful prosecutions of sex traffickers of US minors. *Journal of Police and Criminal Psychology, 28*(1), 75-89.

- Reid, J. A. (2014). Risk and resiliency factors influencing onset and adolescence-limited commercial sexual exploitation of disadvantaged girls. *Criminal Behaviour and Mental Health, 24*(5), 332-344.
- Reid, J. A. (2016). Entrapment and enmeshment schemes used by sex traffickers. *Sexual Abuse, 28*(6), 491-511.
- Reid, J. A. (2018). Sex trafficking of girls with intellectual disabilities: an exploratory mixed methods study. *Sexual Abuse, 30*(2), 107-131.
- Reid, J. A., Baglivio, M. T., Piquero, A. R., Greenwald, M. A., & Epps, N. (2018). No youth left behind to human trafficking: Exploring profiles of risk. *The American Journal of Orthopsychiatry, 89*(6), 704-715.
- Reid, J. A., & Jones, S. (2011). Exploited vulnerability: Legal and psychological perspectives on child Sex trafficking victims. *Victims and Offenders, 6*, 207–231.
- Reid, J. A., & Piquero, A. R. (2014). Age-graded risks for commercial sexual exploitation of male and female youth. *Journal of Interpersonal Violence, 29*(9), 1747-1777.
- Roe-Sepowitz, D. E., Gallagher, J., Risinger, M., & Hickle, K. (2015). The sexual exploitation of girls in the United States: The role of female pimps. *Journal of Interpersonal Violence, 30*(16), 2814-2830.
- Roots, K. (2013). Trafficking or pimping? An analysis of Canada's human trafficking legislation and its implications. *Canadian Journal of Law & Society 28*(1), 21-41.
- Saewyc, E. M., & Edinburgh, L. D. (2010). Restoring healthy developmental trajectories for sexually exploited young runaway girls: Fostering protective factors and reducing risk behaviors. *Journal of Adolescent Health, 46*(2), 180-188.
- Saewyc, E. M., MacKay, L. J., Anderson, J., & Drozda, C. (2008). It's not what you think: Sexually exploited youth in British Columbia. Vancouver, BC: University of British Columbia School of Nursing.
- Sanders, T. (2007). Becoming an ex-sex worker: Making transitions out of a deviant career. *Feminist Criminology, 2*(1), 74-95.
- Sarrica, F. (2009). Trafficking in Persons. Analysis of Europe, United Nations Office on Drugs and Crime.
- Savona, E. U., Giommoni, L., & Mancuso, M. (2013). Human trafficking for sexual exploitation in Italy. In *Cognition and Crime: Offender Decision-Making and Script Analyses. Crime Science* (140-163). Edited by: Leclerc B, Wortley R. London: Routledge,
- Schauer, E. J., & Wheaton, E. M. (2006). Sex trafficking into the United States: A literature review. *Criminal Justice Review, 31*(2), 146–169.

- Schulze, C., & Bryan, V. (2017). The gendered monitoring of juvenile delinquents: A test of power-control theory using a retrospective cohort study. *Youth & Society*, 49(1), 72-95.
- Sécurité publique Québec. (2018). *Fugue et exploitation sexuelle*. <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/prevention-criminalite/semaine-de-la-prevention-de-la-criminalite/fugue-exploitation-sexuelle.html>. Consulté le 14 mai 2019.
- Smallbone, S. W. (2006). Social and psychological factors in the development of delinquency and sexual deviance. In H. E. Barbaree, & W. L. Marshall, (Eds.), *The Juvenile Sex Offender*. 2nd Edition (pp. 105-127). New York: Guildford Press.
- Snyder, S. M., Hartinger-Saunders, R., Brezina, T., Beck, E., Wright, E. R., Forge, N., & Bride, B. E. (2016). Homeless youth, strain, and justice system involvement: An application of general strain theory. *Children and Youth Services Review*, 62, 90-96.
- Sprang, G., & Cole, J. (2018). Familial sex trafficking of minors: Trafficking conditions, clinical presentation, and system involvement. *Journal of Family Violence*, 33(3), 185-195.
- Steinberg, L., & Cauffman, E. (1996). Maturity of judgment in adolescence: Psychosocial factors in adolescent decision making. *Law and Human Behavior*, 20(3), 249.
- Strauss, A., & Corbin, J. (1998). *Basics of qualitative research techniques*. Thousand Oaks, CA: Sage publications.
- Strauss, A., & Corbin, J. (2004). Les fondements de la recherche qualitative. *Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Fribourg: Academic Press Fribourg.
- Surtees, R. (2005). *Second annual report on victims of trafficking in South-Eastern Europe*. Geneva: International Organization for Migration.
- Svedin, C. G., & Priebe, G. (2007). Selling sex in a population-based study of high school seniors in Sweden: Demographic and psychosocial correlates. *Archives of Sexual Behavior*, 36(1), 21-32.
- Tompson, L., & Chainey, S. (2011). Profiling illegal waste activity: using crime scripts as a data collection and analytical strategy. *European Journal on Criminal Policy and Research*, 17(3), 179.
- Toupin, L. (2006). Analyser autrement la «prostitution» et la «traite des femmes». *Recherches Féministes*, 19(1), 153-176.
- UNICEF (2018). *Protection de l'enfant contre la violence, l'exploitation et les abus*. https://www.unicef.org/french/protection/57929_58006.html. Consulté le 28 juin 2018.

- United Nations (2000) Optional Protocol to Prevent, Suppress and Punish Trafficking in Persons, Especially Women and Children, Supplementing the United Nations Convention Against Transnational Organized Crime, G.A. Res. 55/25 (2000). Geneva: United Nations.
- Van der Keur, D. (2013). Commercial sexual exploitation of children in Cambodia and the public justice response system: A stakeholder analysis of change between 2000-2013. *Washington, DC: International Justice Mission.*
- Viuhko, M. (2010). Human trafficking for sexual exploitation and organized procuring in Finland. *European Journal of Criminology, 7*(1), 61-75.
- Vogel, D. (2017). The concept of demand in the context of trafficking in human beings. *Psychosociological Issues in Human Resource Management, 5*(1), 193.
- Walls, N. E., & Bell, S. (2011). Correlates of engaging in survival sex among homeless youth and young adults. *Journal of Sex Research, 48*(5), 423-436.
- Wamser-Nanney, R., & Cherry, K. E. (2018). Children's trauma-related symptoms following complex trauma exposure: Evidence of gender differences. *Child Abuse & Neglect, 77*, 188-197.
- Ward, T., Louden, K., Hudson, S. M., & Marshall, W. L. (1995). A descriptive model of the offense chain for child molesters. *Journal of Interpersonal Violence, 10*(4), 452-472.
- Weber, A. E., Boivin, J. F., Blais, L., Haley, N., & Roy, É. (2004). Predictors of initiation into prostitution among female street youths. *Journal of Urban Health, 81*(4), 584-595.
- Weeks, M. R., M. Grier, N. Romero-Daza, M. J. Puglisi-Vasquez, and M. Singer. 1998. Streets, drugs, and the economy of sex in the age of AIDS. In *Women, drug use, and HIV infection*, edited by S. T. Stevens, S. Torte, and S. L. Coyle. New York: Haworth. Pp. 205-229.
- Weiss, C. (2017). Absent men: paid domestic work, sexual exploitation and male domination in the family in the USA. *International Feminist Journal of Politics, 19*(3), 342-356.
- Weitzer, R. (2009). Sociology of sex work. *Annual Review of Sociology, 35*, 213-234.
- Williamson, C., & Cluse-Tolar, T. (2002). Pimp-controlled prostitution: Still an integral part of street life. *Violence Against Women, 8*, 1074-1092.
- Williamson, C., & Folaron, G. (2003). Understanding the experiences of street level prostitutes. *Qualitative Social Work, 2*(3), 271-287.
- Wilson, E. C., Garofalo, R., Harris, R. D., Herrick, A., Martinez, M., Martinez, J., ... & Adolescent Medicine Trials Network for HIV/AIDS Interventions. (2009). Transgender female youth and sex work: HIV risk and a comparison of life factors related to engagement in sex work. *AIDS and Behavior, 13*(5), 902-913.

- Wilson, H. W., & Widom, C. S. (2010). The role of youth problem behaviors in the path from child abuse and neglect to prostitution: A prospective examination. *Journal of Research on Adolescence*, 20(1), 210-236.
- Young, S. (1997). The use of normalization as a strategy in the sexual exploitation of children by adult offenders. *Canadian Journal of Human Sexuality*, 6(4).
- Zhang, S. X. (2011). Woman pullers: pimping and sex trafficking in a Mexican Border City. *Crime, Law and Social Change*, 56(5), 509-528.
- Zimmerman, C., Hossain, M., Yun, K., Gajdadziew, V., Guzun, N., Tchomarova, M., ... Watts, C. (2008). The health of trafficked women: A survey of women entering post-trafficking services in Europe. *American Journal of Public Health*, 98, 55–59.